

**DE L'ANTISÉMITISME ORDINAIRE À LA
MORT DE MASSE**

**PROJET MENÉ PAR 41 ÉLÈVES DE
PREMIÈRE ET DE TERMINALE DU LYCÉE
INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE,
ANNÉE 2017-2018**

Sommaire

Sommaire	p. 2
Remerciements	p. 3
Introduction	p. 11
I) Le temps de la diffusion de l'idéologie raciste et antisémite	p. 12
II) Des vies brisées	p. 51
III) Le temps des ghettos et de la mort de masse	p. 83
IV) « Qui sauve une vie sauve l'humanité »	p. 135
V) Témoigner, enseigner pour le devoir de connaissance	p. 166
Bibliographie	p. 193
Participants au projet	p. 195
Table des matières	p. 197

Remerciements

Nous tenons vivement à remercier tous les organismes, fondations et associations qui nous ont permis de réaliser ce projet, en le soutenant financièrement et matériellement. Nous souhaitons présenter leurs missions principales.

Le Comité français pour Yad Vashem



Le Comité français pour Yad Vashem est une association fondée en 1989, essentiellement constituée de bénévoles. Cette association poursuit plusieurs missions dans toute la France dans la continuité des objectifs menés par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem. on peut en retenir trois principaux :

- Le comité transmet après un premier examen les dossiers pour la reconnaissance de « Juste parmi les nations » qu'ils reçoivent à l'Institut Yad Vashem. Lorsque ces personnes sont reconnues comme « Juste parmi les nations », le comité organise une cérémonie officielle et aide les municipalités, à travers le Réseau des Villes et Villages de Justes de France à pérenniser leurs actions en créant des « Lieux de Mémoires » rue, place, allée, jardin, square, stèle.

Le but est aussi de perpétuer le souvenir et les valeurs portées par ces héros ordinaires.

- Le comité collecte également les noms des Juifs victimes de la Shoah et les inscrit dans la « Salle des noms » de l'Institut Yad Vashem à Jérusalem, afin que ces personnes ne soient jamais oubliées.

- Il veille également à la transmission de l'histoire de la Shoah, par le biais de séminaires, d'expositions ou d'interventions d'anciens déportés ou d'enfants cachés auprès des élèves.

Fédération nationale André Maginot



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

Elle a été créée en 1886 par des anciens combattants de la Guerre de 1870-1871. Elle porte alors le nom d'Union Fraternelle des militaires blessés réformés n°1. C'est en 1953, en hommage à celui qui avait assumé les lourdes responsabilités de ministre de la Guerre et des Pensions, André Maginot, et qui, 14 années durant, avait été son président, que la Fédération prend son actuelle dénomination.

En 1920, André Maginot crée le ministère des Pensions. Il est à l'origine des lois concernant ses anciens compagnons d'armes notamment celle du 31 mars 1919 sur le droit à réparation. C'est sur sa décision qu'il est procédé au transfert du corps du Soldat Inconnu de Verdun vers l'Arc de Triomphe. Il soutient le projet de la « Flamme sacrée » sous l'arche immense qui est allumée, pour la première fois, le 11 novembre 1923.

Elle œuvre pour la préservation de la mémoire en organisant des actions visant essentiellement la jeunesse. Ainsi, elle subventionne beaucoup de voyages scolaires sur des lieux de mémoire. Elle récompense les meilleurs travaux réalisés par les élèves ayant participé à ces projets du Prix du Civisme et de la Mémoire André Maginot. La Fédération organise aussi annuellement une « Journée du Souvenir » lors de l'anniversaire du décès d'André Maginot. Elle défend aussi les droits et l'honneur des anciens combattants et victimes de guerre en organisant des œuvres sociales qui leur sont destinées.

Fondation pour la Mémoire de la Shoah



La Fondation pour la Mémoire de la Shoah est une fondation française reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation de soutenir des projets dans différents domaines :

- La solidarité envers les survivants de la Shoah et des persécutions antisémites.
- La recherche historique sur les persécutions antisémites et sur la Shoah en France et à l'étranger.
- L'enseignement de la Shoah via le financement de voyages sur le thème de la Shoah.
- La transmission de la Mémoire par le soutien d'initiatives mémorielles comme les commémorations ou des stèles.

Le Mémorial de la Shoah tel que nous le connaissons aujourd'hui a été inauguré en 2005. Il regroupe un musée – proposant une exposition permanente, deux expositions temporaires par an et de nombreux rendez-vous culturels –, un centre d'archives ouvert à la recherche et un lieu de mémoire et de transmission. Cependant, l'histoire

du Mémorial débute bien plus tôt. En 1943, Isaac Schneersohn, industriel d'origine russe, crée clandestinement un fond d'archives témoignant de la persécution des Juifs, nommé Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC). En 1950, le CDJC décide de créer un tombeau-mémorial dédié aux victimes de la Shoah : le Mémorial du Martyr Juif Inconnu (MMJI). Commencé en 1953, il est inauguré le 30 octobre 1956. Le 24 février 1957, le grand rabbin Jacob Kaplan dépose des cendres provenant des camps d'extermination et du ghetto de Varsovie dans la crypte du Mémorial.

Le Mémorial a, auprès de la jeunesse, une mission de sensibilisation, facilitée par la signature en 2016 de la convention « Histoire et mémoires » avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (et la Haine anti-LGBT). Il propose de nombreuses activités pédagogiques et multiplie les ateliers et expositions délocalisés, les parcours inter-musées, les formations et les voyages sur les lieux de mémoire pour les établissements scolaires afin d'endiguer la montée inquiétante du racisme et de l'antisémitisme de ces dernières années.

Le Souvenir Français



Le Souvenir Français est une association placée sous le haut patronage du Président de la République. Il a été créé en 1887 par Xavier Niessen et reconnu d'utilité publique en 1906. Il a ensuite été couronné à deux reprises : par l'Académie Française en 1975, et par l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 1978. Il regroupe aujourd'hui 200 000 adhérents et affiliés.

La vocation du Souvenir Français est le maintien de la mémoire pour tous les combattants de la liberté et du droit, Français ou étrangers, qui sont morts pour la France ou l'ont bien servie.

Sa mission est d'entretenir les sépultures et les monuments commémoratifs ainsi que d'organiser des actions de Mémoire. Son action repose sur le bénévolat.

Ministère des Armées

Le ministère des Armées (ou ministère de la Défense jusqu'en 2017) est un ministère du gouvernement français, dont Florence Parly est à la tête depuis le 21 juin 2017. Le ministère des Armées a pour mission d'assurer la protection et la sécurité des Français.

Il soutient aussi des projets pédagogiques en lien avec le devoir de mémoire. La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA) apporte, chaque année, un soutien financier aux actions de mémoire développées par les enseignants pour construire la citoyenneté de leurs élèves.

Le conseil Départemental



Via les services des Archives départementales de la Côte-d'Or, les élèves ont pu accéder à des documents originaux du fonds historique concernant le thème étudié. Ces documents ont ensuite été numérisés par le service des archives départementales compétent.

Façade des Archives départementales de la Côte d'Or



Photographie Océane Grappin

Région Bourgogne–Franche-Comté



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Dans le cadre du dispositif EVEIL, enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens, le Conseil régional soutient des projets liés au Devoir de mémoire.

Notre projet citoyen important est mené avec 3 enseignants et 40 élèves de première et de terminal. Intitulé « De l'antisémitisme ordinaire à la mort de masse », il intègre parfaitement ce périmètre.

Introduction

« Toutes choses sont dites déjà ; mais comme personne n'écoute, il faut toujours recommencer. »

André Gide, *Traité du Narcisse*

L'antisémitisme et le racisme étant encore au XXI^e une triste réalité, le devoir de connaissance demeure indispensable dans un parcours de citoyenneté et d'éducation morale et civique.

Encadrés par une professeure documentaliste, une professeure de lettres et un professeur d'histoire-géographie 41 élèves de première et de terminale du lycée international Charles de Gaulle ont participé du printemps 2017 à l'hiver 2017/2018 à un projet citoyen intitulé « **De l'antisémitisme ordinaire à la mort de masse** ».

Les élèves ont travaillé sur des documents originaux issus des archives départementales de la Côte-d'Or. Ils ont pu ainsi reconstituer le parcours de quatre familles habitant Dijon durant l'Occupation. Ils ont aussi rencontré des enfants cachés et réfléchi sur des thèmes malheureusement encore actuels comme le négationnisme et l'antisémitisme. Le lycée de Nymburk en République tchèque, situé près du camp de concentration de Theresienstadt dans les Sudètes annexés par l'Allemagne nazie, aujourd'hui Terezín en République tchèque, a aussi travaillé sur ce thème.

Ce projet les a menés à Paris au Mémorial de la Shoah, à Drancy, à Malines (Belgique) au musée de la caserne Dossin, à Cracovie sur les traces de la vie juive en Pologne et à Auschwitz.

Les élèves ont aussi réalisé un travail de lecture important de textes de témoignages, et de romans. Ils ont exprimé aussi leur ressenti. Une exposition a rendu compte de ces multiples travaux : elle comporte des photographies, des documents d'archives, des réflexions et des mises au point historiques.

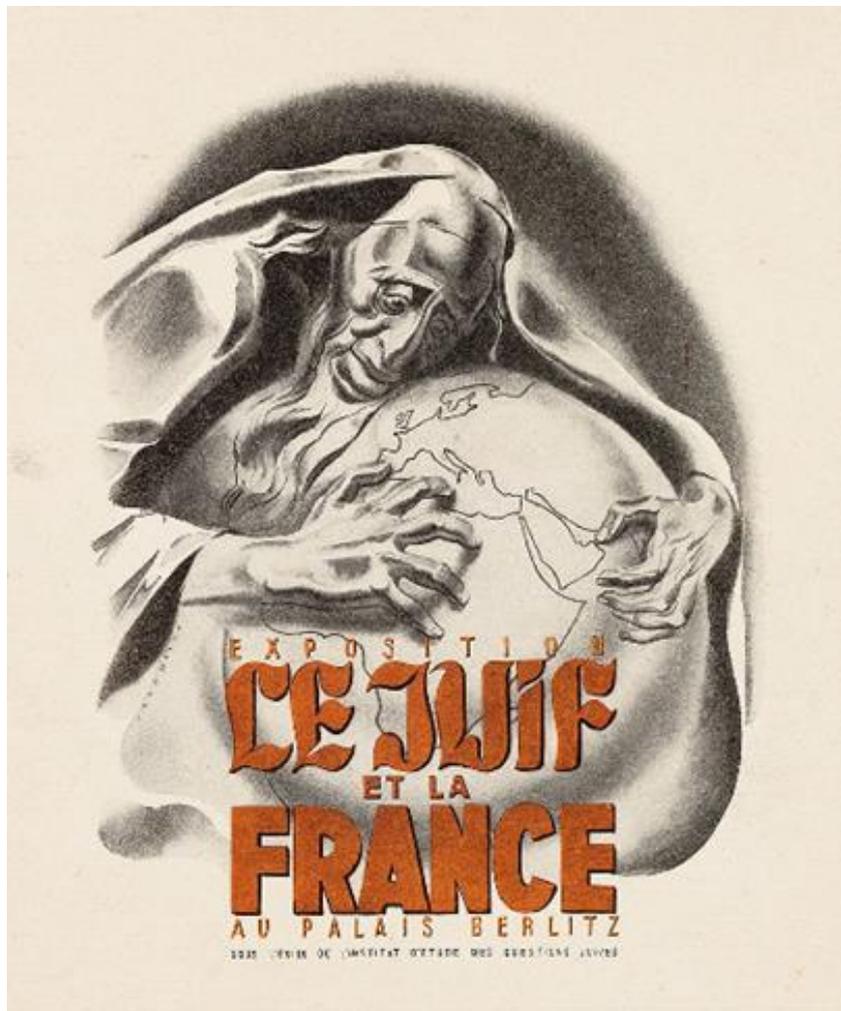
Ce livret est l'aboutissement de tous les travaux menés depuis avril 2017. Que tous les élèves qui se sont pleinement impliqués soient vivement remerciés.

I) Le temps de la diffusion de l'idéologie raciste et antisémite

1) La propagande antisémite à travers les caricatures

Afin de convaincre la population de ses idées, le régime de Vichy a eu recours à une importante propagande. L'exposition à Paris « la France et le Juif » du 5 septembre 1941 au 5 janvier 1942 en est un exemple formel. C'est un événement financé et organisé par l'Institut des questions juives, une association privée créée en mai 1941 ayant le soutien du bureau de la propagande allemande (Propagandastaffel) et placée, dans les faits, sous le contrôle direct de l'occupant nazi.

Affiche de l'exposition « Le juif et la France » au palais Berlitz



<https://www.histoire-image.org/etudes/exposition-juif-france-paris>

Quand les visiteurs pénètrent dans le Palais Berlitz, ils retrouvent face à eux une imposante sculpture, elle est l'allégorie de la France nouvelle détachée de l'emprise juive. Cette exposition est principalement inspirée des travaux du professeur

d'anthropologie Georges Montandon et de son ouvrage *Comment reconnaître le Juif* publié en novembre 1940. Il permettrait « d'aider les Français à reconnaître le Juif par ses caractéristiques physiques » et de démontrer « l'emprise corruptrice générale » que ces derniers exerceraient sur le pays. Les Juifs sont représentés par des illustrations, des photographies, des moulages, des maquettes le plus souvent de manière caricaturale, stéréotypée et raciste portant sur les portraits physiques (nez crochu, cheveux sales, doigts griffus, bouches lippues) et moraux (avidité, mensonge. Ils suggèrent ainsi le danger qu'ils font courir à la France. Cette exposition reflète donc la propagande antisémite de la France à cette époque. La violence des propos est aberrante, ils les accusent d'être « insensibles à la misère d'un pays qui n'est pas le leur » et assurent à la population que leur départ sera source d'une nouvelle activité économique. Ils sont des « éléments destructeurs ». Lors de cette exposition plusieurs dépliants et brochures sont réalisés afin d'intensifier la propagande antisémite menée par le régime de Vichy.

Le premier document est une brochure répertorient des champignons vénéneux. Elle a été éditée par Les Nouvelles Éditions Françaises qui représentait en 1940 une maison d'édition sous la direction du régime nazi.

Couverture de la brochure



En analysant le texte introductif, nous pouvons remarquer que ces champignons sont comparés à des parasites entraînant des effets nocifs sur l'Homme. Les auteurs de cette caricature disent avoir créé un « laboratoire en vue de la salubrité publique ». Ils ont étudié le comportement de ces cryptogames dangereux et cherchent à faire comprendre le mal que ces champignons causent. Ils incitent ensuite la population à se débarrasser de ses parasites jusqu'au dernier afin qu'il n'y ait plus aucune trace d'eux. D'autre part, cette idée est en accord avec le dessin de couverture, on peut en effet constater que ces champignons sont jetés dans une marmite afin de les « faire bouillir », de les faire ainsi « cuire ». Ils expliquent aussi qu'une fois cette tâche accomplie tout sera merveilleux et tout le monde redeviendra heureux.

Présentation de la brochure par ses auteurs

TABLE DES MATIÈRES	
LACTAIRE VÉNÉNEUX	BOLET SATAN
AMANITE CITRINE	AMANITE PANTHÈRE (fausse gormelle)
AMANITE TUE-MOUCHES (fausse orange)	TRICHOLOME ARDENT
CHANTERELLE ORANGÉE (fausse girolle)	ENTOLOME LIVIDE
LACTAIRE ROUX	AMADONNIER
LACTAIRE VÉNÉNEUX	RUSSULE DE QUÉLET
LYCOPERDON A PIERRERIES	RUSSULE FOURCHUE



Classement par ordre de présentation et d'après les noms scientifiques des champignons vénéneux.

NOUS vous présentons quelques types de champignons particulièrement vénéneux.

Les effets nocifs de tels parasites ont été pendant longtemps ressentis par tous.

Notre laboratoire créé en vue de la salubrité publique a procédé durant de longues années à l'étude de ces cryptogames dangereux.

Nous comprenons donc que pour les auteurs ces champignons représentent en réalité des Juifs. Ils sont comparés à des parasites et d'après le texte, il ne doit plus en rester un seul, nous retrouvons donc la volonté du régime nazi de les faire disparaître jusqu'au dernier. Ce document est donc une incitation à la haine, au mépris, à l'exclusion et au rejet de la population juive.

Objectifs de la brochure

Nous vous les montrons afin que chacun puisse à l'avenir, connaissant le mal, y apporter le remède.

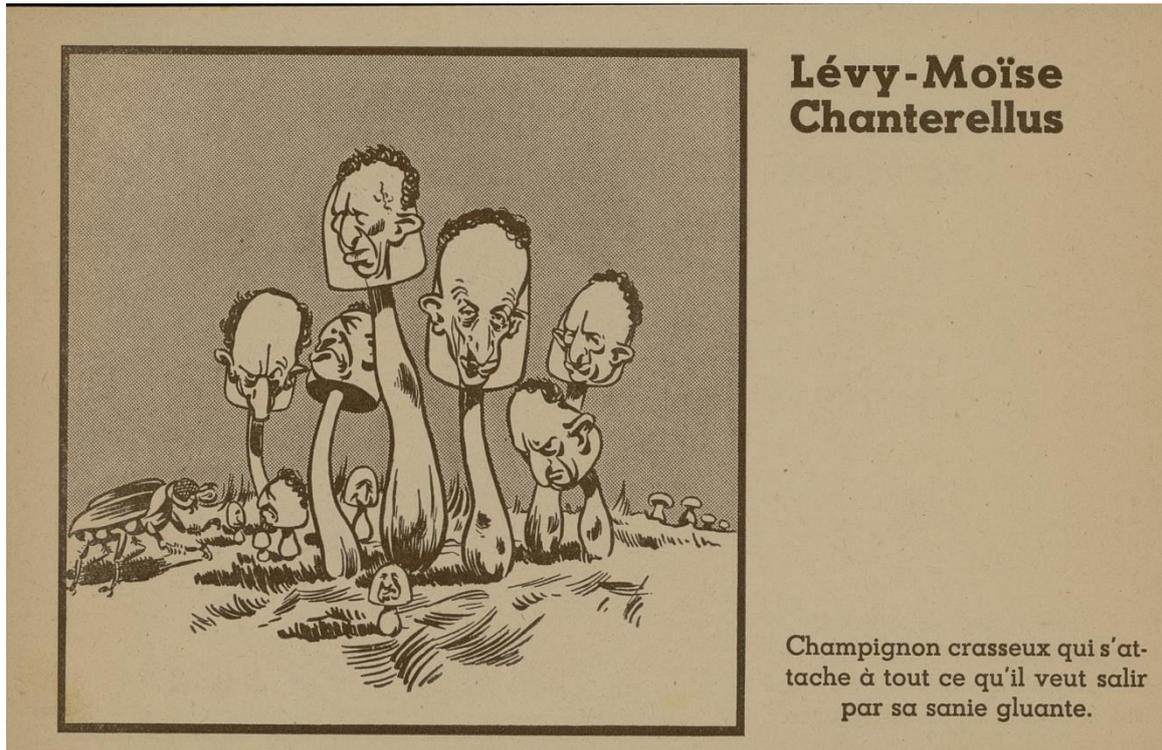
À savoir : les arracher complètement du sol où ils se sont implantés, puis désinfecter soigneusement les lieux.

Alors tout s'épanouira merveilleusement, quand ces parasites auront disparu.

ADCO, W 21036

14 variétés de champignons non comestibles sont ensuite énumérées, chacune avec un message antisémite.

Le Lévi-Moïse Chanterellus



ADCO, W 21036

Moïse Lévy est un homme politique français, maire de Gray et sénateur de Haute-Saône à partir de 1936. Il s'est élevé dans une lettre adressée le 25 février 1941 au maréchal Pétain contre la loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des juifs et contre la circulaire l'interrogeant sur sa religion. Dans cet écrit, il rappelle son dévouement à la patrie. En effet, en août 1914, bien que dégagé des obligations militaires, il a demandé à être affecté à un régiment de marche. En novembre 1941 à cause de ses opinions politiques et de sa religion juive il doit quitter sa maison de Gray pour Paris où la Gestapo renonce à le poursuivre en raison de son état de santé.

Il est comparé ici à la chanterelle orangée appelée encore fausse girolle. On retrouve le thème du Juif trompeur et dissimulateur. On note aussi la référence à la sanie gluante, c'est-à-dire la matière fétide et sanguinolente qui s'écoule des plaies et des ulcères non soignés faisant référence au côté venimeux, maladif et « crasseux » de Lévi-Moïse. Il empoisonnerait la vie politique et les actions de l'autorité.

Cliché usuel du Juif, il apparaît avec un nez crochu. Il est représenté comme un vieil homme, ridé et maladif. Le but est de mépriser à la fois sa personne et ses opinions. On peut également apercevoir au fond d'autres champignons, d'où une probable

infection à d'autres champignons vénéneux par sa « sanie gluante ». On peut aussi y déceler une allusion à la forte présence supposée des Juifs dans les postes à responsabilité sous la Troisième République. Ils « auraient envahi et contaminé la sphère publique ».

Éprouvé par la déportation de son plus jeune fils, il meurt à Paris le 23 février 1944 à l'âge de 80 ans.

Le Salomon Roux Lactaire

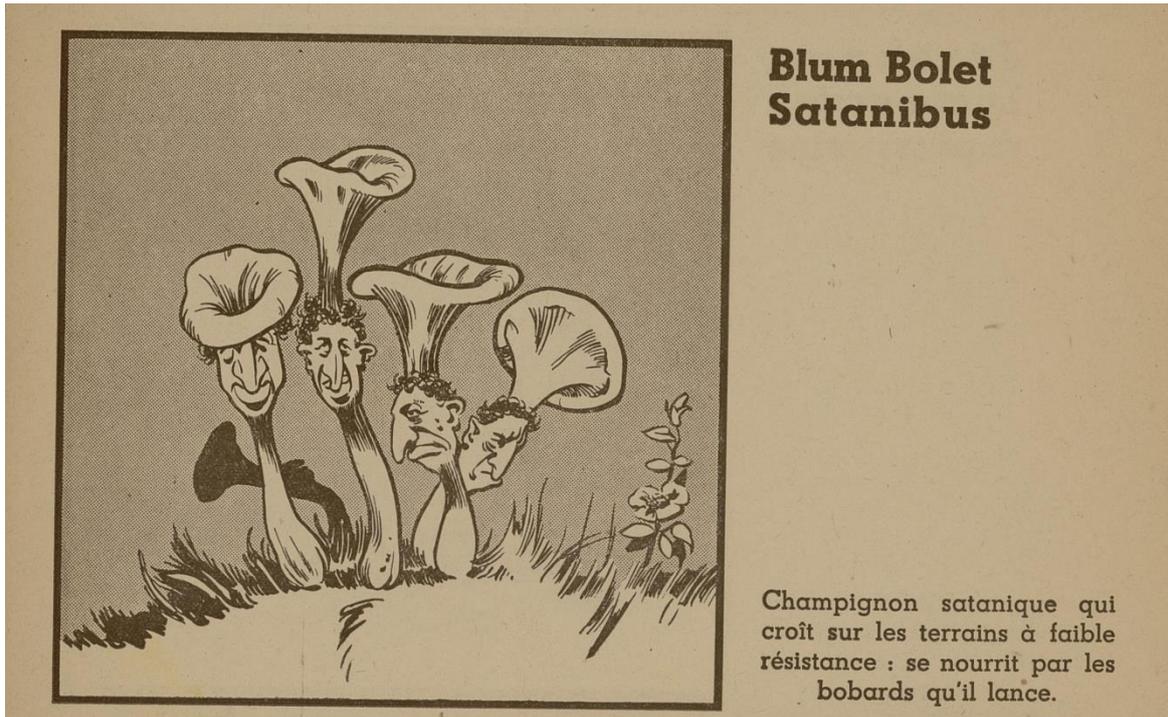


ADCO, W 21036

Salomon est un prénom masculin faisant référence à celui du roi Salomon, fils du roi David considéré comme le troisième roi d'Israël dans la Bible. Ce prénom vient de l'hébreu Shalom et signifie « Paix ».

Ici le personnage est caricaturé par une espèce de champignon non comestible : le lactaire roux. Ce champignon est impropre à la consommation. Le dessin du champignon présente les caractéristiques physiques du juif étranger, nous distinguons notamment des cheveux crépus et noirs. Cette caricature est illustrée par la légende suivante : « Espèce très dangereuse du fait de ses déplacements constants à travers le monde », cette phrase fait référence aux déplacements du roi Salomon dans l'Antiquité. Elle renvoie à un grand thème de l'antisémitisme, le « Juif sans patrie ».

Blum Bolet Satanibus



ADCO, W 21036

Ici encore, le juif, incarné par Léon Blum est représenté par le bolet satan, une espèce de champignons toxique.

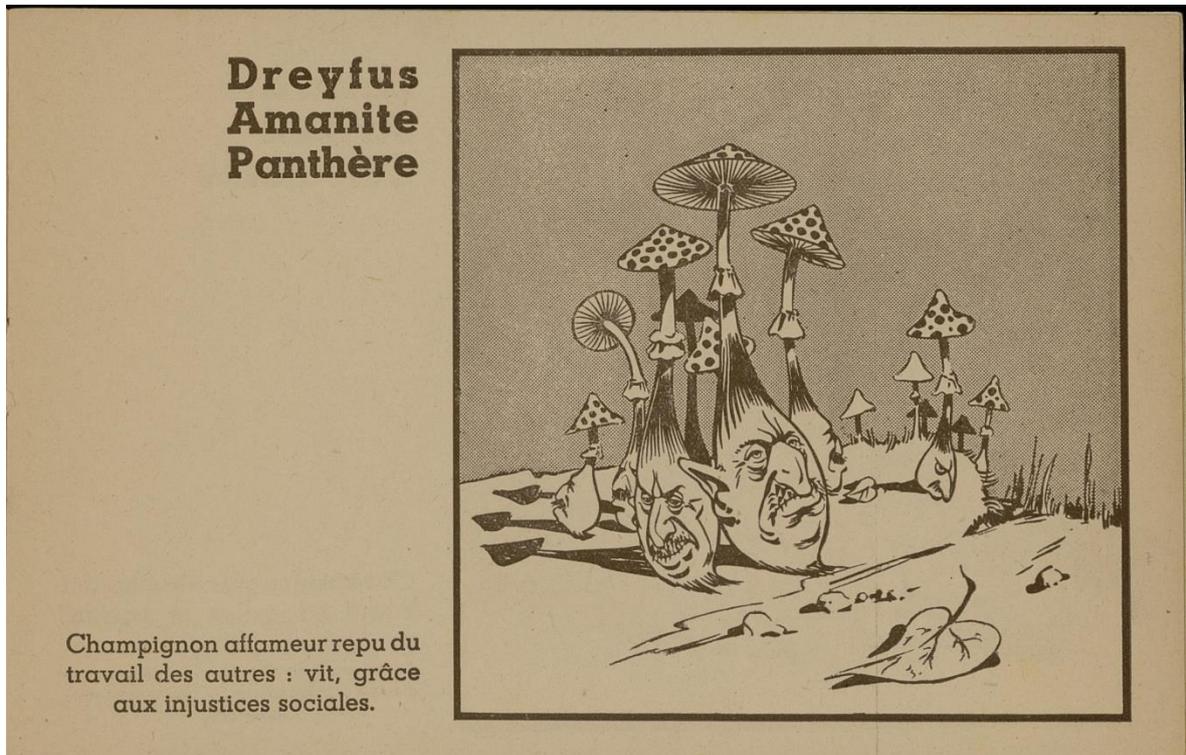
Léon Blum est né le 9 avril 1872 à Paris dans une vieille famille juive.

En 1940, après le désastre militaire qui frappe la France, le gouvernement de Vichy le défère à la Cour de Justice de Riom en qualité de "responsable de la défaite" car il aurait empêché le réarmement de la France par la mise en place de réformes sociales lors du Front Populaire. Fin mai 1943, des officiers allemands pénètrent dans sa cellule. Vichy le livre à Hitler : il est déporté au camp de concentration de Buchenwald. Survivant par miracle, il assiste à l'arrivée des libérateurs américains en mai 1945. Comme le gouvernement de Vichy l'accuse de trahison ils le considèrent comme un champignon vénéneux et veulent l'éliminer. Le choix de l'espèce qui lui est associée n'est pas anodin. Le Juif et Blum en particulier pour les antisémites de Vichy est l'incarnation du diable. D'autre part, sa défense était si brillante qu'il a suspendu le procès, par conséquent ils parlent donc de « bobards » prononcés pour se défendre lors de son procès. Ils incitent à mépriser sa personne et ses paroles qui seraient absolument fausses et pourraient compromettre le gouvernement. De plus, ils l'accusent de ne pas avoir suffisamment résisté en 1940, ainsi de manière satirique, il

« croit sur les terrains à faible résistance », la résistance renvoyant ici non pas à la terre mais au sens guerrier du terme.

On peut rappeler que Léon Blum a été victime durant le Front Populaire de violentes campagnes antisémites de la part de l'extrême droite.

Dreyfus Amanite Panthère



ADCO, W 21036

Cette fois-ci, le juif incarné par Dreyfus est représenté par l'amanite, une autre espèce de champignons. Ces champignons panthères sont toxiques, parfois même mortels, ils peuvent provoquer une intoxication nerveuse. Ils sont constitués de flocons blancs bien distincts, que l'on peut d'ailleurs reconnaître sur le dessin par les tâches sur les champignons. Les clichés et stéréotypes du Juif sont bien présents : nez crochu, grandes oreilles et la moustache caractéristique de Dreyfus. Il faut rappeler le contexte de l'Affaire pour comprendre le sens de la satire. La brochure antisémite de 1941 reprend des codes des caricatures antisémites ayant été faites durant l'Affaire.

Le capitaine Alfred Dreyfus juif d'origine alsacienne, accusé d'avoir livré aux Allemands des documents secrets, est condamné en 1894 au bagne à perpétuité pour trahison et déporté en Guyane.

Il fait l'objet dans la presse antisémite de violente charge.

Une du Grelot 11 novembre 1894



Dans cette une de presse du journal *Le Grelot* (un journal d'opinion), nous remarquons très bien l'antisémitisme présent. Tout d'abord, Dreyfus n'est pas représenté tel qu'il est. Il est dessiné sous la forme du Juif caricatural des antisémites. On retrouve pour cela : un nez proéminent, le triangle de la franc-maçonnerie, Dreyfus est comparé à Judas (l'Apôtre qui aurait trahi Jésus), cupide qui ne s'intéresse qu'à l'argent et qui a trahi son pays et pour finir, avec les paroles en bas, nous remarquons que Dreyfus parle mal français.

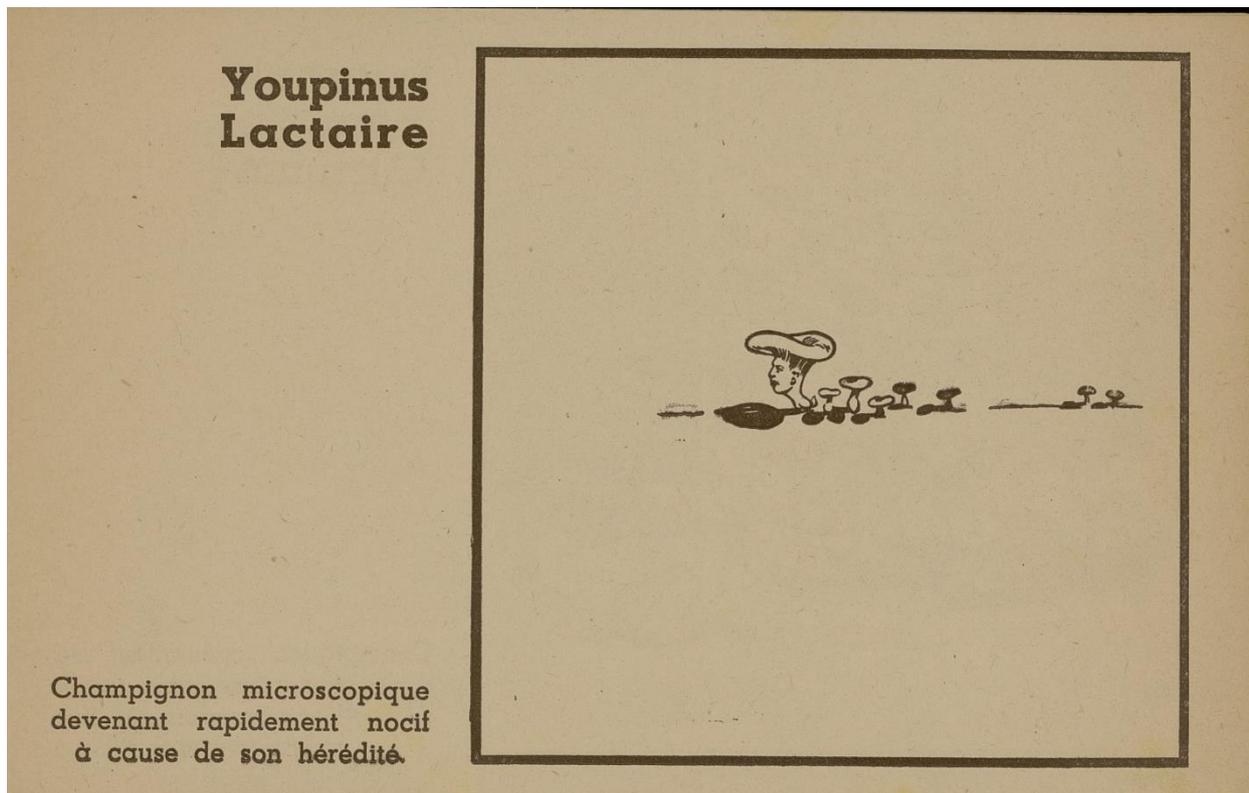
Le 13 juillet 1906, le capitaine Dreyfus est réhabilité et réintégré dans l'armée avec le grade de commandant.

Réhabilitation du capitaine Dreyfus



<http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/>

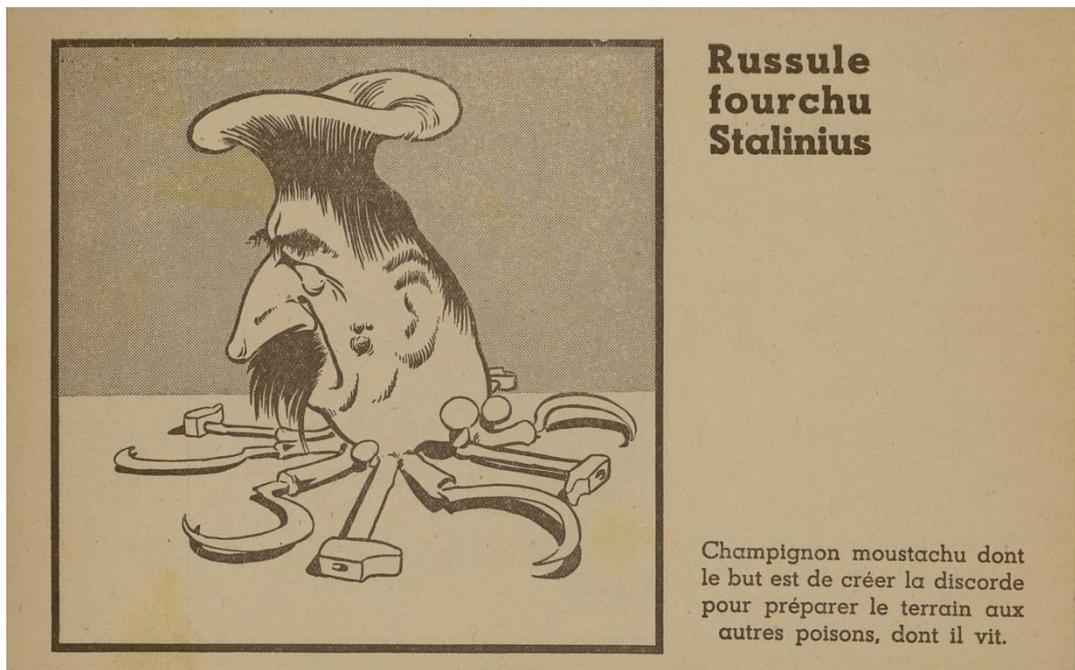
Youpinus Lactaire



ADCO, W 21036

Encore une fois, le lactaire vénéneux est une espèce de champignons. Les juifs sont comparés à des champignons dangereux. D'autre part, youpin est un terme raciste et injurieux désignant un juif. Le juif est donc assimilé à cette espèce de champignons non comestibles et microscopiques, qui se développent rapidement dans un milieu. Comme cette caricature est antisémite et prône la haine à l'encontre des juifs, la multiplication des juifs et de leur idéologie serait nocive pour ces antisémites et nuiraient à la patrie où ils sont implantés.

Russule fourchu Stalinus



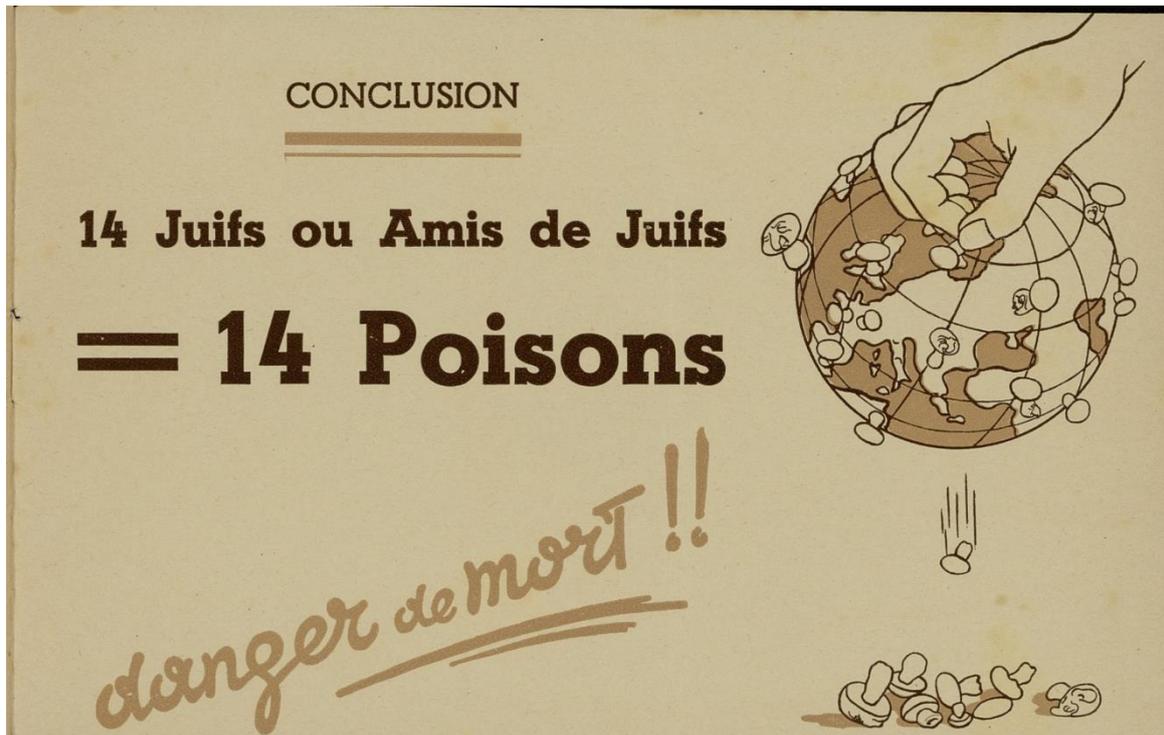
ADCO, W 21036

Cette dernière espèce décrite dans cette brochure de propagande fait directement référence à Staline et associe juif et communiste. On reconnaît la tête du dirigeant de l'URSS posée sur des faucilles et des marteaux symboles du communisme.

Cette caricature fait référence au discours haineux du judéo bolchévisme. Staline est présenté comme étant un « ami des Juifs ».

Sur ces caricatures, les juifs sont donc déshumanisés et représentés comme des champignons vénéneux. Ils sont dépossédés de toute once d'humanité et apparaissent même comme étant nocifs pour quiconque tentant d'être en contact avec eux.

La conclusion de la brochure est explicite.



ADCO, W 21036

Les thèmes de cette brochure ne sont pas sans rappeler le livre allemand de propagande antisémite *Der Giftpilz* (Le champignon vénéneux), publié à Nuremberg, Allemagne, en 1938.

Ce livre utilisait la métaphore du champignon pour montrer aux enfants allemands qu'il fallait à tout prix savoir reconnaître un Juif, et ne jamais s'en approcher. Tous les lieux communs et mensonges propagés au sujet des juifs au cours des siècles sont condensés dans ce livre. Les Juifs seraient assassins du Christ, voleurs, menteurs, traîtres, exploiters, sans patrie.

Plusieurs brochures ont été réalisées dans le but d'encourager les Français à visiter l'Exposition « Le Juif et la France ». Elles se présentent toutes les deux sous la forme d'une histoire.

La première histoire s'intitule « Une histoire vraie ».

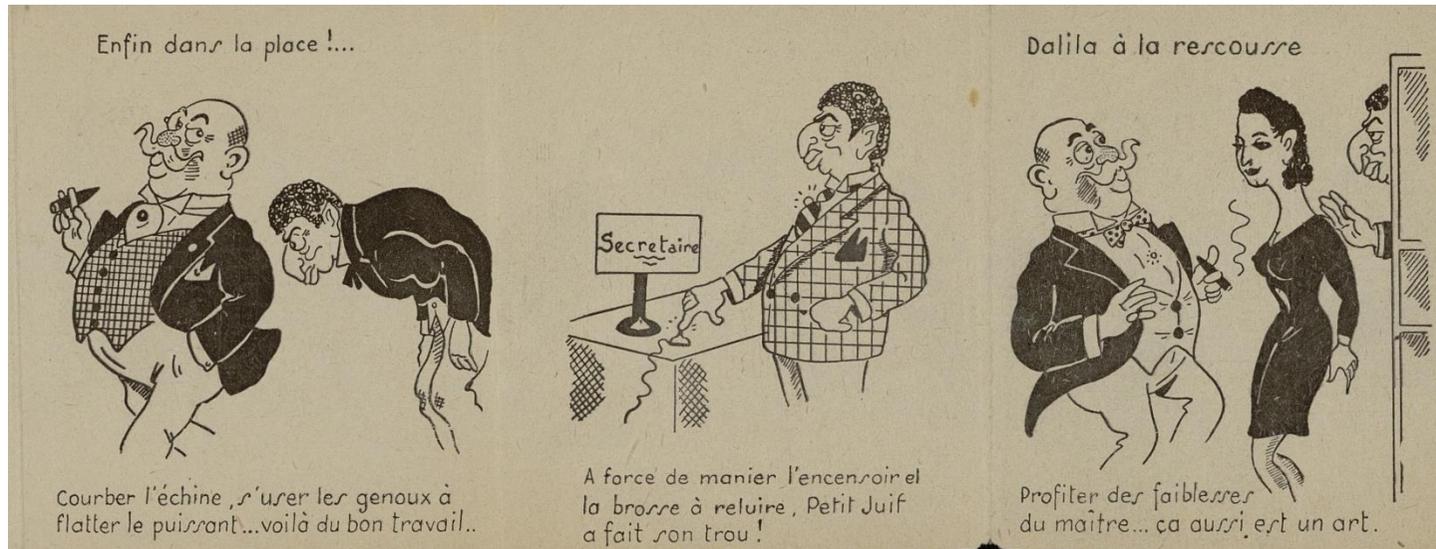
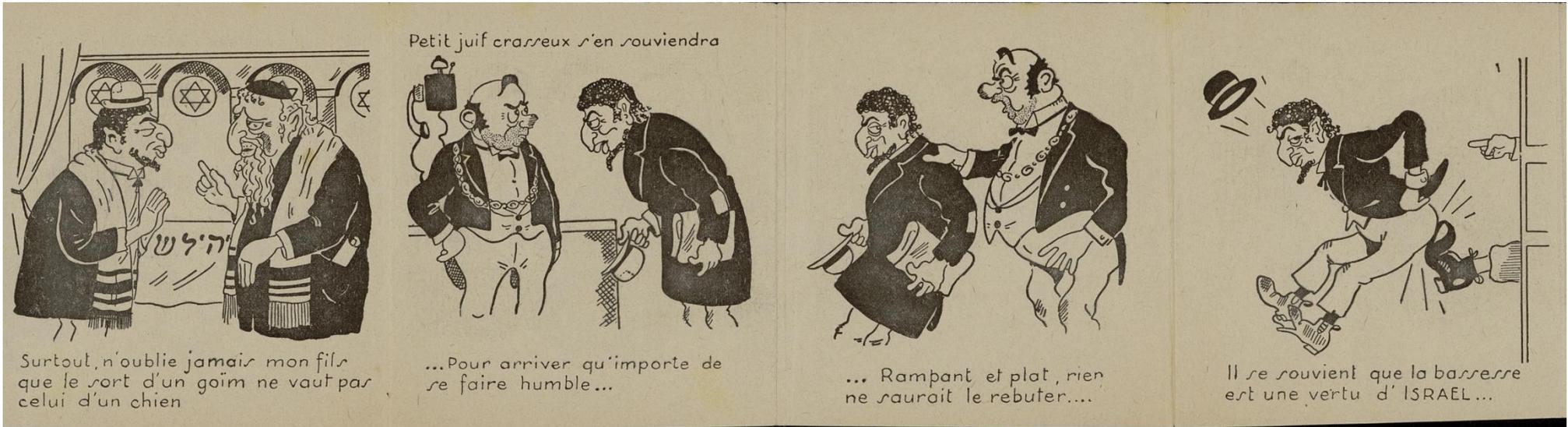
Page de garde



ADCO, W 21036

Par le choix de ce nom, nous pouvons imaginer que l'auteur de cette caricature cherche à montrer une certaine vérité à son histoire en imposant le fait qu'elle est réelle. Il veut aussi lui donner une certaine crédibilité. Cette histoire raconte l'enrichissement d'un Juif au dépend des Français. Ici, le Juif est appelé « Petit Juif », l'auteur cherche à montrer le statut du Juif à la base inférieur mais qui très vite par « la bassesse venue d'Israël », il réussit à s'élever.

Cette histoire comporte douze vignettes. Les codes antisémites sont omniprésents et le texte réduit.



Le Juif serait faux et « flatterait les puissants » sans qu'ils ne s'en rendent compte en « profitant des faiblesses du maître », en l'occurrence le Français. « Petit Juif est maintenant un personnage... », après avoir trompé, manipulé comme Dalila avec Sanson, et tourmenté le Français, « Petit Juif » détient désormais le pouvoir et peut s'enrichir grâce au Français qui se retrouve sans rien « ruiné ». Les vignettes montrent que le juif est prêt à tout pour arriver à ses fins. Les caractères physiques mis en avant par les antisémites sont accentués : nez crochu, cheveux crépus. Il en va de même des caractéristiques morales : bassesse, amour de l'argent, cupidité. Cette première histoire se termine par « Malheur à toi goïm naïf qui a ouvert la porte au Juif ». On assiste à un renversement complet de situation à la fin de cette « histoire vraie », le Français étant dépouillé de tous ses biens au profit du Juif. Il a été naïf. C'est un « gogo ». « Goïm » est employé par les Juifs depuis l'époque biblique et désigne le non-Juif. Cette dernière phrase montre donc la méfiance que doit porter le Français aux regards des Juifs, qui représentent un peuple faux qui ne cherche qu'à s'enrichir et obtenir le pouvoir sur la société.

La vignette finale est un appel pour visiter l'Exposition « Le Juif et la France » afin de prendre conscience de « toute l'étendue du péril juif » et de prendre des mesures radicales, chasser les Juifs de France.

La conquête de "Goim Gogo" est faite



Petit Juif est maintenant un personnage... à lui le pouvoir

La tribu est là pour un coup



On boursicote, et sans scrupule on s'approprié toutes les actions.

... Et voilà la farce est jouée



"Goim Gogo" bafoué, ruiné est gentiment mis sur le sable !..



... Malheur à toi Goim naïf qui a ouvert la porte au juif.

Français
 si tu veux connaître
 toute l'étendue du
péril juif
 pour ton pays et pour le monde
 viens visiter l'exposition
Le juif et la France
 au
 Palais Berlitz

La deuxième histoire « Un bon français... » nous montre encore une fois l'évolution sociale et les manipulations du Juif qui s'enrichit grâce à un Français.

Page de garde



ADCO, W 21036

On retrouve sur cette page de couverture toutes les représentations racistes, physiques et morales du Juif capitaliste : l'embonpoint, le cigare, les bijoux portés de façon ostentatoire et le symbole de la Franc-maçonnerie, un œil à l'intérieur d'un triangle.



Certain jour, sur le sol de France,
Comme tant d'autres avant lui,
Avec une rare élégance
Voici venir Jacobensky.



A la Foire aux Pucés, centre d'affaires,
Isaac est vite édifié
Par ses bons coreligionnaires :
Le travail nuit à leur santé.



Initié au « bedid gommerce »,
Achetant tout très bon marché
Il revend très cher. Et il perce,
Le « goym » est toujours arrangé !



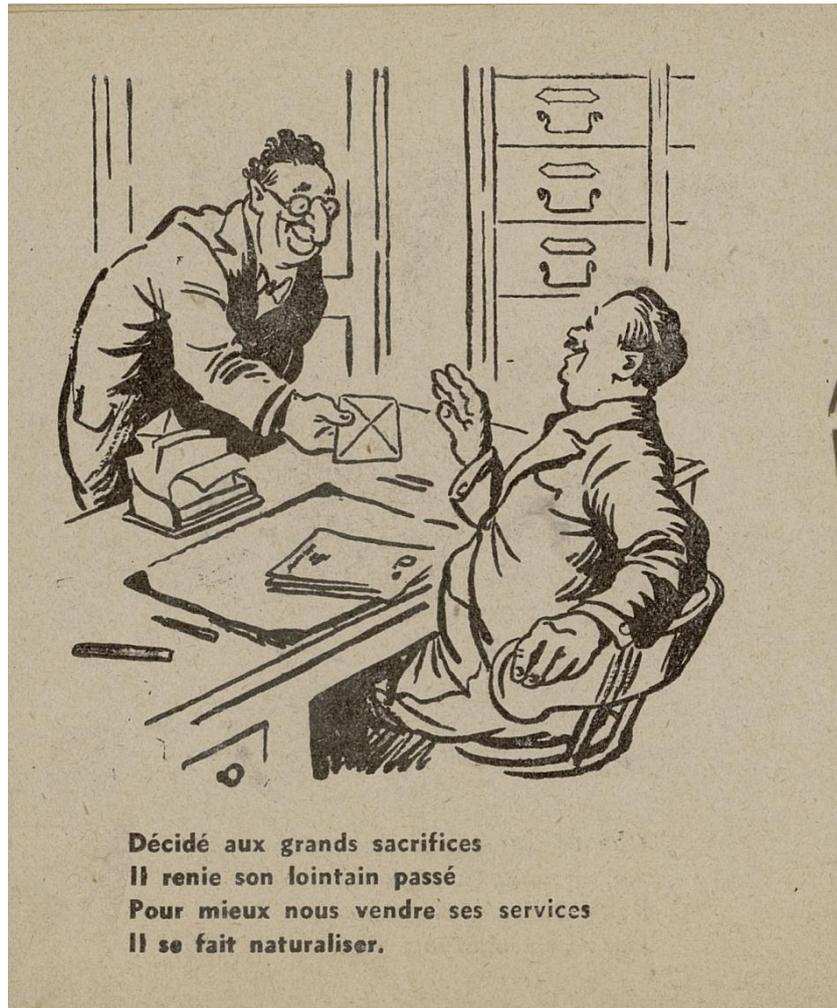
Profitant de sa confiance,
Il s'associe à un Français.
Bientôt le « goym » a l'expérience,
Et Isaac le porte-monnaie...

Cette fois-ci, le Juif est prénommé Isaac. Sa façon de parler est raillée. Cet homme travaillant à « la Foire aux Puces » remarque que le travail est fatiguant. Il décide alors de revendre « très cher » tout ce qu'il achète et « il perce ». Il s'associe avec un Français tout en « profitant de sa confiance ». Le Juif posséderait « le porte-monnaie » et le Français obtiendrait de l'expérience. Le Juif ne serait donc intéressé que par la possession de richesses. De plus, pour augmenter ses richesses, le Juif ferait travailler durement des Françaises pour « accentuer son activité ».



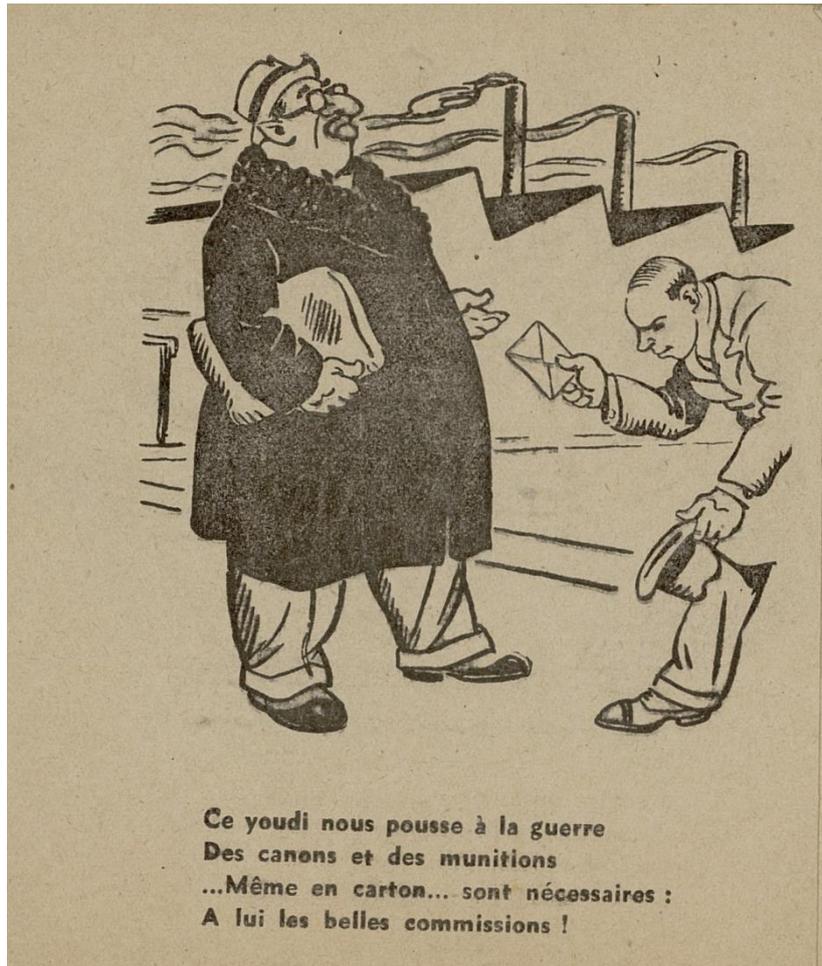
ADCO, W 21036

Obsédé par toutes ses richesses, il serait même prêt à « renier son lointain passé » pour pouvoir « mieux vendre ses services » et « se naturaliser ». Cela renvoie au thème antisémite du Juif sans racine, sans patrie prêt à vendre ses origines pour réussir.



ADCO, W 21036

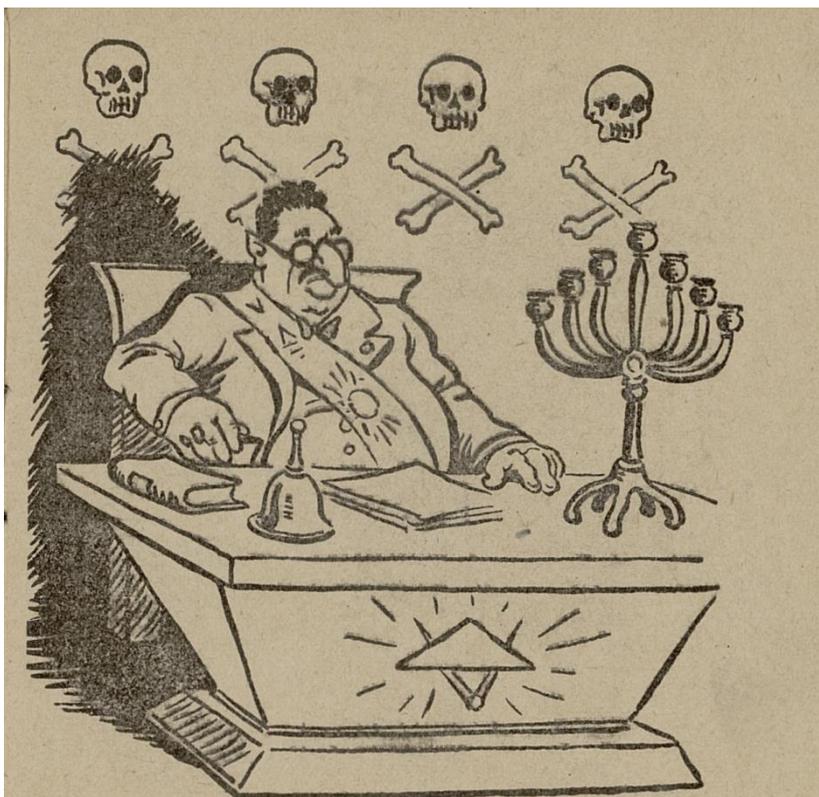
Le Juif s'enrichirait même dans la guerre alors qu'il en est responsable « Il s'est fourré dans l'industrie », « ce youdi nous pousse à la guerre », « à lui les belles commissions ! ». Pour les partisans de Vichy, les Juifs sont responsables de l'entrée en guerre de la France et de la défaite de mai/juin 1940.



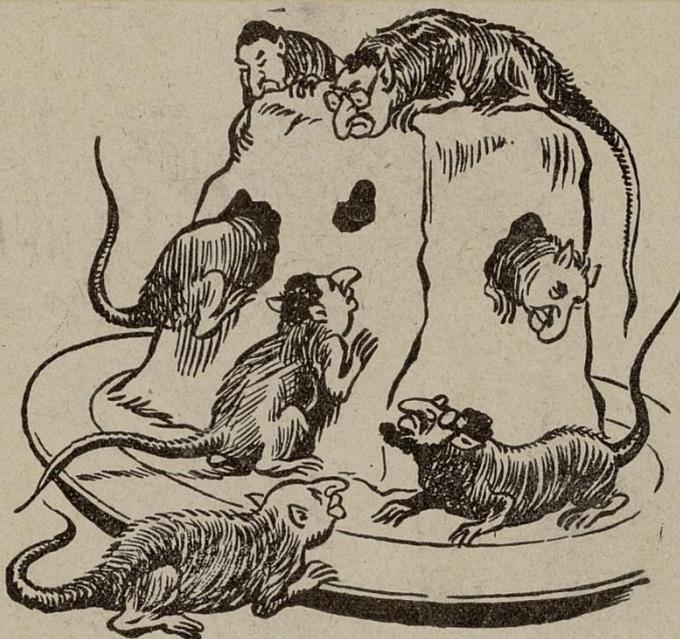
ADCO, W 21036

Dans la deuxième partie, l'auteur atteint le paroxysme de la critique et de la dévalorisation du Juif. Cette dernière partie est une incitation à la haine qui doit permettre d'éliminer le Juif.

On retrouve à nouveau la référence à la Franc-maçonnerie avec d'autres symboles comme l'équerre et le compas. Lui sont associés des têtes de mort. Comble de l'infamie pour les antisémites, le personnage a reçu la Légion d'honneur. La vignette suivante dénonce la forte présence des Juifs dans les ministères et fait un jeu de mots douteux sur le fait « qu'ils soient bien nez ». Leur aspect est celui de rats, représentation récurrente chez les antisémites.



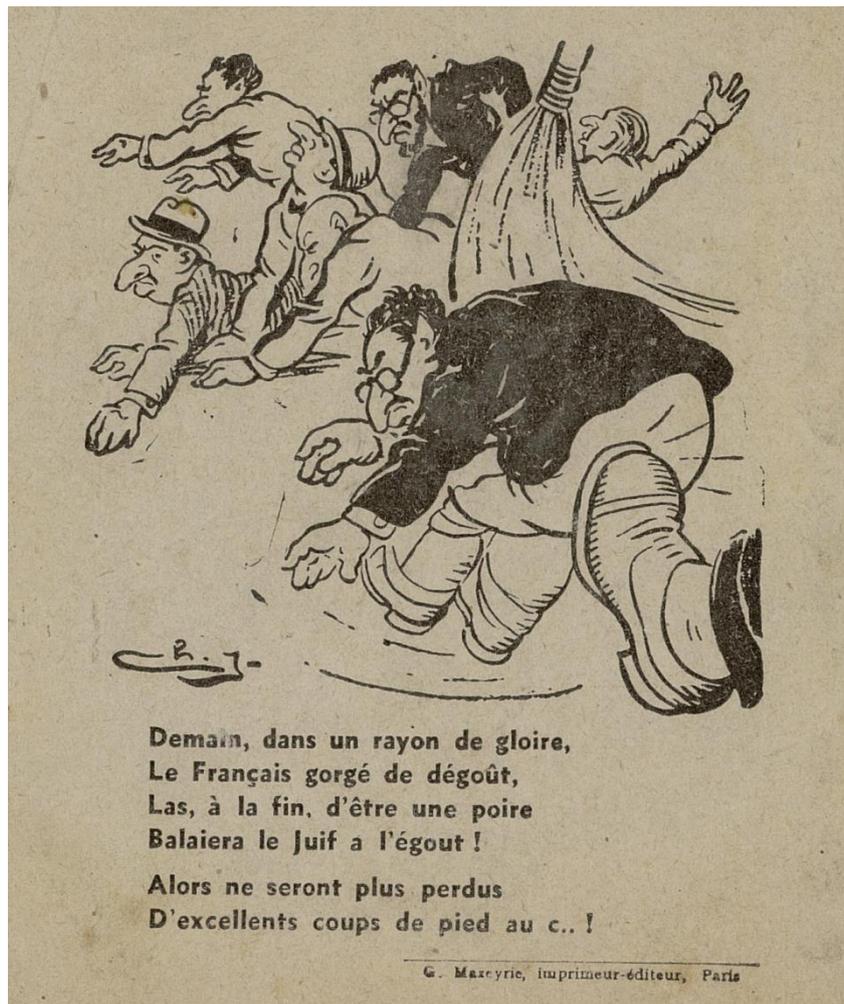
Bientôt, comme un suprême éloge,
On voit ce prévaricateur,
Gros vénérable d'une loge,
Orné de la Légion d'Honneur.



Dès lors, dans tous les ministères,
On ne voit que des gens bien « nez »
...Qui le fourrent dans nos affaires.
Dans la vie, il faut s'entr'aider.

Ces deux histoires ont un unique but, parvenir à montrer le côté néfaste du Juif sur la société afin que les non-Juifs se rebellent contre eux. Au cours de ces deux histoires, nous pouvons voir encore une fois les attributs physiques qui leurs sont attribués comme le nez et les doigts crochus ou encore leur comparaison à des rats. La deuxième histoire présente une conclusion identique. Les Juifs doivent être balayés « à l'égout ».

Conclusion du dépliant de propagande antisémite



ADCO, W 21036

Ces textes de haine reflètent tout le discours antisémite, y compris ses contradictions.

On reproche aux Juifs s'ils sont riches, d'être des "profiteurs" "qui aiment l'argent" et dépouillent les non-Juifs, s'ils sont pauvres, d'être des "parasites", "sales, pouilleux...", s'ils sont patrons, d'être des capitalistes qui exploitent le

peuple et s'ils sont révolutionnaires et anticapitalistes, d'être des organisateurs de révolution qui sèment le trouble.

La propagande nazie et celle de Vichy a favorisé le rejet les Juifs de la société en montrant une image néfaste de cette population. Cela a conduit à la haine raciale et à l'extermination de millions de Juifs.

Si les chiffres de fréquentation de l'exposition varient, les historiens considèrent que près de 200 000 visiteurs se sont rendus au Palais Berlitz. Il faut rajouter tous les dépliants et brochures imprimés au même moment pour comprendre que ces images ont touché un public encore plus large.

On peut aujourd'hui se demander comment une telle exposition, révélant un paroxysme d'antisémitisme, a pu être tolérée en France. Elle illustre parfaitement la politique du régime de Vichy et leur proximité avec l'idéologie nazie.

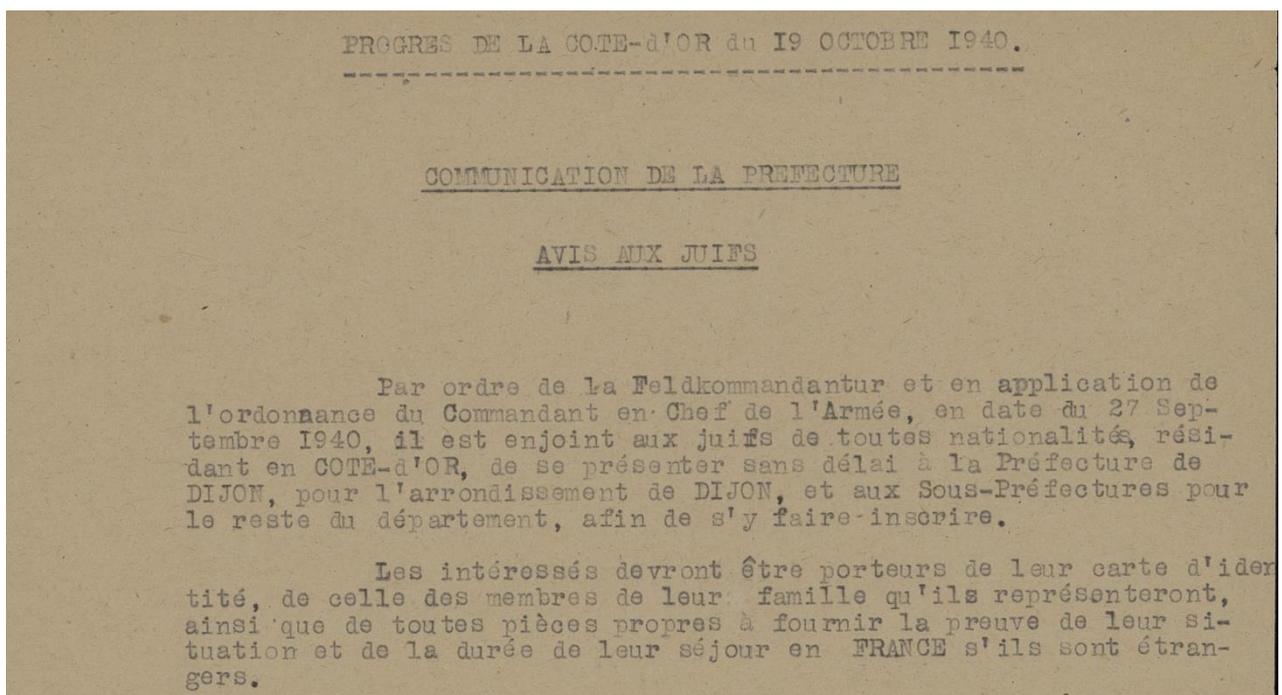
Aujourd'hui encore, on retrouve les mêmes discours racistes et antisémites en particulier sur les réseaux sociaux. Les théories complotistes et même les récents attentats en France visant une école juive en 2012 et le magasin Hypercasher en janvier 2015 en sont des exemples indéniables. Il importe de dénoncer ses thèmes facteurs de division et de haine.

2) « L'antisémitisme de bureau »

« L'antisémitisme de bureau » a été étudié par Laurent Joly en particulier à partir du personnel de la préfecture de Police de Paris et du Commissariat général aux questions juives (CGQJ). Pareillement, en Côte-d'Or, les différents services de l'administration française mettent en œuvre sans tarder les nombreuses mesures antisémites prises par Vichy et les services allemands d'occupation.

Les services de la préfecture de Côte-d'Or sont en première ligne pour l'application des mesures de stigmatisation. Ils relaient sans hésiter les directives des autorités d'occupation.

Communication de la Préfecture de Dijon transmise au *Progrès de la Côte-d'Or*



ADCO, 1090 W/36

Les services préfectoraux manifestent en toutes occasions leur soumission à l'occupant. Ils demandent l'autorisation de la Sicherheitspolizei pour tout changement de domicile d'une personne considérée comme juive. On peut noter le mépris affiché tant dans le courrier de la préfecture que dans la réponse des services allemands, avec l'expression « le juif Ernest Salomon Picard ».

Courrier de la préfecture à la Sicherheitspolizei

1ère Division

2ème Bureau

R. PERIA
Référence à rappeler
12 J. N° 249

PROJET DE LETTRE
-:-:-:-:-
26 JUIN 1943

LE PREFET DELEGUE DE LA COTE D'OR,
à Monsieur le CHEF de la Sicherheitspolizei.
à DIJON

Objet: Changement de domicile d'un juif.
Référence: Ordonnance du 7 Février 1942.

Le juif PICARD Ernest Salomon, né le 11 Mai 1867 à BAR-le-DUC, demeurant actuellement 25, rue Paul Thénard à DIJON, ayant reçu congé de son propriétaire, sollicite l'autorisation ~~d'aller~~ demeurer, à compter du 5 Juillet, 22 bis, rue de Montchapet.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître si vous autoriserez ce transfert ~~de domicile~~.

Le Préfet,
Y. Masso.

Réponse de la Sicherheitspolizei

SICHERHEITSPOLIZEI 9920/2193 /BG Dijon, le 3 juillet 1943
IV B Sche./KÜ

A Monsieur le Préfet Régional
D i j o n

Objet: Changement de domicile d'un juif.-
Réf.: Votre lettre du 28.6.43 9571/1688.-

Je n'ai pas d'objections à formuler contre le changement de domicile du Juif Ernest Salomon P i c a r d , né le 11.5.1867 à Bar-le-Duc, domicilié à Dijon, 25 rue Paul-Thénard et qui désire se rendre, à l'intérieur de la ville de Dijon, dans un logement 22 bis, rue de Montchapet. Vous me ferez connaître la date du déménagement.-

signé: JHNNIG

ADCO, 1090 W 36

Suite à la demande des services préfectoraux, les services de la chambre de commerce de Dijon fournissent sans aucun état d'âme les noms des administrateurs provisoires chargés de remplacer les propriétaires légitimes « des entreprises juives ».

Demande de la préfecture adressée à la chambre de commerce de Dijon

R. P. - M. L. C.
PRÉFECTURE
DE LA
COTE-D'OR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Egalité — Fraternité

3^e DIVISION
3^{ème} BUREAU

Dijon, le 28 Novembre 1940.

LE PRÉFET DE LA COTE-D'OR
à Monsieur le PRÉSIDENT de la CHAMBRE de COMMERCE
de D I J O N.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une liste des entreprises juives, dont le propriétaire ou le directeur ne sont pas en territoire occupé, ou pour lesquelles les autorités d'occupation exigent la désignation immédiate d'un administrateur.

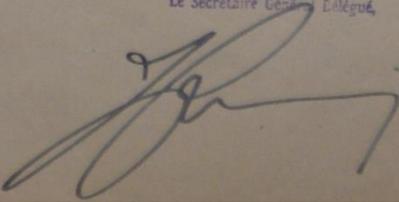
Aux termes des instructions données par les Autorités d'occupation, il y a lieu de proposer pour chacune de ces exploitations, un administrateur provisoire, de nationalité française.

En conséquence, je vous serais très obligé de vouloir bien m'indiquer les noms des personnes qui seraient susceptibles de remplir utilement ces fonctions.

A mon avis, j'estime que le gérant actuel, à condition qu'il soit de nationalité française et non-juif, pourrait être désigné, en collaboration avec un expert-comptable.

D'autre part, en vue de permettre éventuellement la substitution d'administrateurs provisoires aux dirigeants actuels de certaines autres entreprises juives, vous voudrez bien me fournir une liste de personnalités qui, pour l'ensemble de mon département, vous paraîtraient qualifiées pour occuper ces postes.

Le Préfet,
P. LE PRÉFET
Le Secrétaire Général L. Mégot,



ADCO, 1090 W 41

Le directeur régional de la famille et de la santé fait appliquer strictement les dispositions des deux statuts pris par Vichy et les interdictions professionnelles qui en découlent. Le statut des Juifs, daté du 3 octobre 1940, paraît au *Journal officiel* le 18 octobre et contribue à l'exclusion des Juifs des professions médicales. En particulier, ils ne peuvent plus être membres d'une administration publique, ce qui va bientôt concerner les médecins ayant une fonction hospitalière ; ils ne peuvent plus être membres du corps enseignant, ce qui va

permettre d'exclure les professeurs des facultés de médecine. Le statut laisse prévoir des mesures concernant l'ensemble des médecins : des règlements administratifs, est-il spécifié, pourront fixer une « proportion déterminée » de Juifs dans les professions libérales et « les conditions dans lesquelles aura lieu l'exclusion des Juifs en surnombre ».

Sur injonction des Allemands via la préfecture de Côte-d'Or, le médecin directeur de la maison de santé de la Chartreuse à Dijon transmet régulièrement « la liste des malades juifs hospitalisés ». On note la présence sur la liste du 16 octobre 1940 d'Hélène Thalmann.

Courrier du médecin directeur de la Chartreuse

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAISON DE SANTÉ ET CLINIQUE
DE LA CHARTREUSE
DE DIJON

Dijon, le 16 Octobre 1940

Cabinet
du Médecin-Directeur

Le Médecin-Directeur de la Maison de Santé
de la Chartreuse de Dijon
à
Monsieur le Préfet de la Côte d'Or

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous, à toutes fins utiles, et conformément aux avis des Autorités Allemandes, la liste des malades internés à notre établissement qui nous sont connus comme appartenant à la religion Juive.

français - IGNACE Fernand, né à Epinal (VOGES) le 23 Mai 1895.
domicilié à Epinal.

d° - LEVY Robert, né à Epernay (Marne) le 25 Fevrier 1888
domicilié à Dijon , rue Regniard.

d° - BLOCH Henriette, née à Vesoul (Hte Saone) le 9 Fevrier 1871
domiciliée à Dijon, 58 rue Jeannin.

allemande - HAUSMANN Hélène fme THALMANN, née à Bâle (Suisse) le 31 Mai 1903. domiciliée à Dijon 7 rue SIMEON.

français - LAREDO Julie Vve ZERMATI , née à Mostaganem. (Dept d'Alger)
le 16 Janvier 1871. domiciliée à Dijon 2 rue Montmartre.

d° - MARY Rose, née à Felleréngen (Ht Rhin) le 16 Juillet 1889
domiciliée à Felleréngen.

d° - WEIL Andrée, née à Chaumont (Hte Marne) le 12 Janvier 1895,
domiciliée à Châtillon - sur -Seine.

Le directeur fournit aussi la nationalité de ses patients. L'en-tête République française semble très décalé par rapport à cette attitude. On est loin de la devise de la République. Cette liste est actualisée régulièrement.

La direction générale des Postes fournit aux services allemands la liste de « tous les abonnés au téléphone juifs résidant en Côte-d'Or ».

Courrier du directeur des PTT au préfet

Postes, Télégraphes
Téléphones

**DIRECTION RÉGIONALE
de
DIJON**

Télécommunications

N° 803-Tph/R

Prière de rappeler dans la réponse
le numéro ci-dessus

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIJON, le 17 MAI 19 41.

Le Directeur Régional à DIJON,
à Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or
à DIJON. -

La Feld Nachrichten Kommandantur 30 m'a
prescrit de lui faire parvenir d'urgence un
relevé nominatif de tous les abonnés au téléphone
juifs résidant en Côte-d'Or, ce relevé devant
comporter leur adresse complète.

Pour me permettre de déférer à cet
ordre en temps opportun, j'ai l'honneur de vous
prier de bien vouloir me fournir un relevé indi-
quant les noms et adresses de tous les juifs
résidant en Côte-d'Or.

Le Directeur Régional

nom, prénom, profession, adresse -

*Une jeune fille des P. B. B. est venue
copier les listes.*

Ultérieurement **un autre directeur des PTT fait du zèle**. Il demande au préfet régional de Dijon de lui communiquer une liste à jour des Juifs résidant en Côte-d'Or. Il veut vérifier « si les Juifs non autorisés possèdent encore des lignes téléphoniques d'abonnement ».

Courrier du directeur des PTT du 29 avril 1943

POSTES-TELEGRAPHES TELEPHONE -----	ETAT FRANCAIS -----
	DIJON, le 29 AVRIL 1943
Direction Départementale de la COTE D'OR -----	
N° 692 Tph/3 -----	LE DIRECTEUR DES SERVICES EXTERIEURS à DIJON
<u>OBJET</u> : Usage des postes téléphoniques d'abon- nement par des Juifs.	à
	Monsieur le PREFET REGIONAL à <u>DIJON</u> .
<p>Pour me permettre de faire vérifier si les Juifs non autorisés possèdent encore des lignes téléphoniques d'abonnement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me communiquer une liste à jour, des Juifs résidant dans le département de la Côte-d'Or et dans la zone occupée du département de la Saône-et-Loire.</p> <p>Il me serait agréable de recevoir cette liste dans un bref délai.</p> <p>Le Directeur, signé : BON.</p>	

Les services de l'inspection académique et le recteur de l'académie de Dijon fournissent en 1943 sans délais les renseignements demandés sur les effectifs de la population scolaire juive. Il s'agit d'une demande initialement faite par le Commissariat général aux questions juives. L'objectif est de créer « des établissements spécialement réservés aux Juifs ».

Courrier du CGQJ au sujet de la « population scolaire juive »

N°561 P.

COMMISSARIAT GENERAL AUX
QUESTIONS JUIVES

E T A T F R A N C A I S

CABINET

PARIS, le 5 AVR 1943

N° 8.181-43

Le Commissaire Général aux Questions Juives

à

Monsieur le Préfet

de la Côte d'Or (Dijon)

Objet : Demande de renseignements sur les effectifs de la population scolaire juive. -

Afin de déterminer les conditions précises dans lesquelles pourrait être organisé un enseignement primaire réservé aux seuls juifs, il me serait utile d'obtenir de votre administration les renseignements ci-après :

- 1°) relevé des écoles primaires élémentaires de garçons et de filles de votre département avec indication pour chacune d'elles du nombre d'élèves juifs inscrits en 1942-43.-
- 2°) relevé du même ordre pour les cours complémentaires existant dans votre département,
- 3°) relevé du même ordre pour les écoles primaires supérieures de votre département,
- 4°) liste, avec noms et adresses des instituteurs, institutrices et professeurs (hommes et femmes) juifs, licenciés par application de la loi du 2 Juin 1941 et qui seraient susceptibles exceptionnellement, d'être relevés de l'interdiction générale prononcée contre eux en application de l'art. 8. de la même loi, pour être affectés à des établissements spécialement réservés aux juifs. -

Pour le Commissaire Général,
le Directeur du Cabinet,

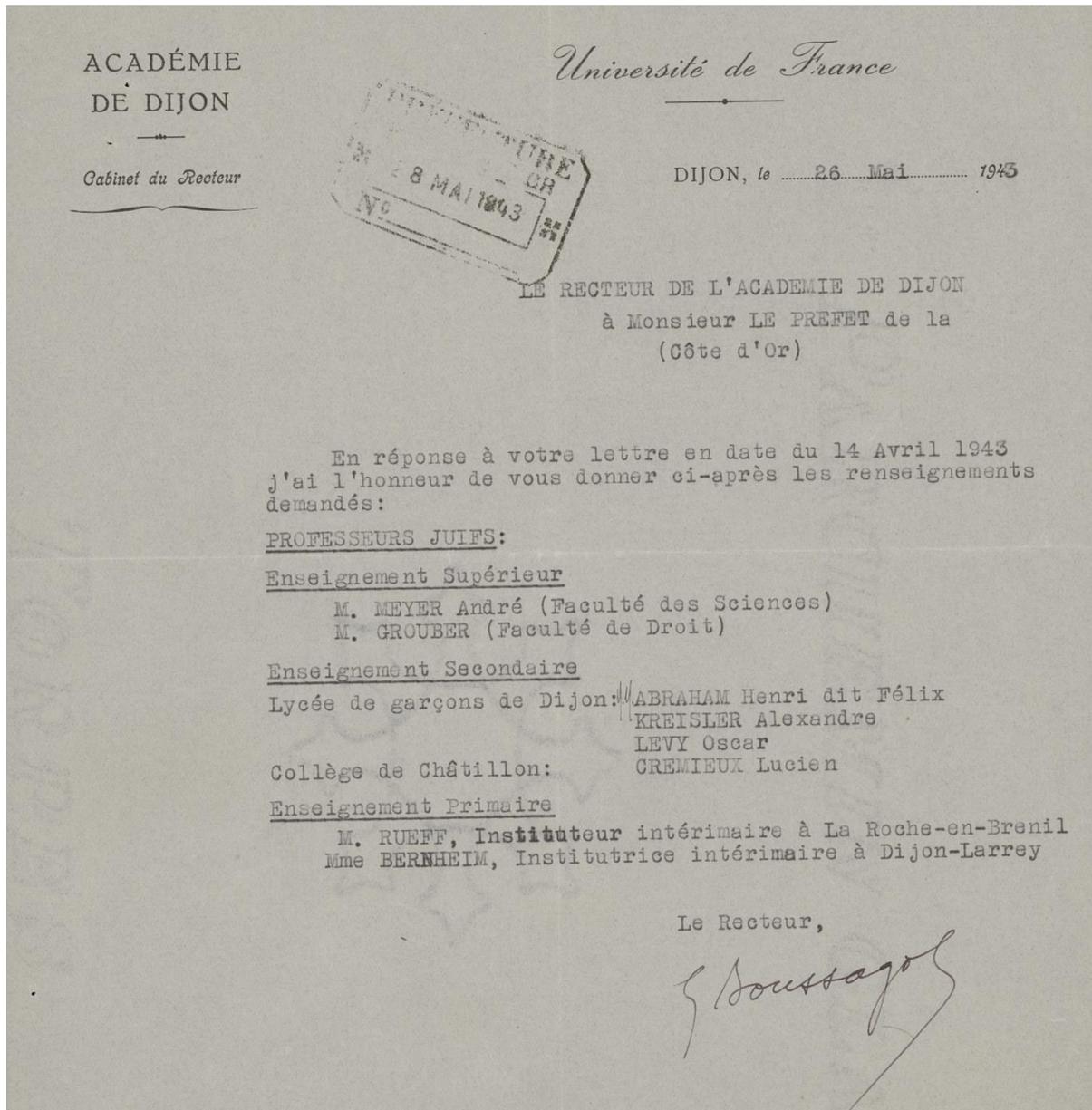
Signé : ANTIGNAC.

P.S. Je vous prie de faire parvenir ces renseignements directement au Commissariat Général aux Questions Juives, 1, place des Petits Pères à Paris (2°) sous le timbre "Direction du Contrôle de l'Union Générale des Israélites de France". -

2 copies

Voir avec 300
3366 P

Courrier du recteur Gabriel Boussagnol indiquant les « professeurs juifs »



ADCO, 1090 W 36

Après la Libération, l'ancien recteur de Dijon est déféré devant le Conseil supérieur d'enquête. Boussagnol apparaît dans de nombreuses pièces du dossier comme « un fonctionnaire trop soumis, d'un caractère timoré [...]. Il a manqué de caractère pendant l'Occupation, pas tellement à l'égard des fonctionnaires qui dépendaient de lui qu'à l'égard des autorités d'occupation ou du ministère ».

Le maire de Pouilly-en-Auxois prend l'initiative d'informer le sous-préfet de Beaune du départ « d'un sujet israélite âgé de 11 ans de sa commune ».

Courrier du 1^{er} octobre 1942 du maire de Pouilly-en-Auxois

DEPARTEMENT DE LA

COTE-D'OR.

ARRONDISSEMENT DE

BEAUNE.

Commune de

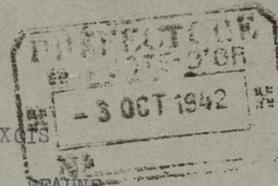
POUILLY-en-AUXOIS.

---:---:---

POUILLY-en-AUXOIS, le 1 octobre 1942.

LE MAIRE DE POUILLY-en-AUXOIS

à Monsieur le Sous-Préfet de BEAUNE.



J'ai l'honneur de vous signaler que Melle HEYMAN Martine, sujet israélite, âgée de 11 ans, domiciliée à POUILLY-en-AUXOIS, a quitté la commune ces jours derniers pour une destination que j'ignore (sans doute LYON en zone libre).

J'ai tenu à vous faire cette déclaration afin de me mettre à couvert au cas où les Autorités d'occupation auraient la liste des personnes juives en résidence à POUILLY-en-AUXOIS.

Le Maire :

signé : D^r GOURIER.

Copie conforme transmise, pour information, à Monsieur le Préfet Délégué de la Côte-d'Or (1^o Division-2^o Bureau).

BEAUNE, le 2 OCTOBRE 1942.

Le Sous-Préfet,



[Signature]

La délégation régionale du service d'enquête et de contrôle du CGQJ

ÉTAT FRANÇAIS

DIJON, LE 21 Juillet 1943.
3, rue Millotet
TÉLÉPHONE 30-76

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
AUX
QUESTIONS JUIVES

Section d'Enquête et de Contrôle Z. O.

DÉLÉGATION RÉGIONALE
DE DIJON

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
de la Section d'Enquête et de Contrôle
3, rue Millotet
D I J O N

à

MONSIEUR L'INTENDANT DE POLICE
sous le couvert de
Monsieur Le Préfet Régional
D I J O N

Réf. P.R./34
JB/SC

RAPPORT N° 177

Transmettre à la liste d'identité avec le dossier

M.C. all. 1/2

1er

OBJET : Infractions à l'ordonnance du 29 Mai 1942 prescrivant le port de l'étoile juive.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, comme je vous en avisais déjà dans mon rapport mensuel du 1er Mai, il m'est signalé de différents côtés que de nombreux juifs ne portent plus leur insigne.

J'ai été notamment l'objet d'une plainte d'un habitant du quartier de la Préfecture contre un couple de juifs dont il dit ignorer les noms, qui habitent en meublés, 9, rue d'Assas. Ces juifs, qui le plus souvent ne porteraient pas d'insigne, se feraient fréquemment remarquer chez les commerçants dans les queues et lors des alertes par leurs propos gaullistes et hostiles au Gouvernement.

Renseignements pris, il s'agit de :

✕ L E V Y David, né le 6.2.1874 à GOESDORFF (Moselle)
et L E V Y Agathe, née le 20.9.1883 à HOENHEIM (Bas Rhin)

résidant en meublés, 2, rue du Champ de Mars, immeuble communiquant effectivement avec le n°9 rue d'Assas.

En outre, j'ai remarqué personnellement, et certains services de la Préfecture ont pu le remarquer également que les juives :

✕ S C H W A R T Z Emma, née BLOCH, le 12.9.1869 à WINTZENHEIM (Ht. Rhin)
S C H W A R T Z Lucie, née le 22.1.1897 à STRASBOURG

résidant toutes deux 24, rue Chaudronnerie à DIJON, ne portent plus l'étoile. Il m'a été également signalé qu'elles se font fréquemment remarquer par des propos arrogants et séditieux.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire

ADCO, 1630 W 101

Suite à une dénonciation d'un habitant du quartier de la préfecture d'un couple habitant 2 rue du Champ de Mars à Dijon, pour le non-port de « l'insigne » et la tenue de propos « gaullistes et hostiles au gouvernement », le délégué du service d'enquête et de contrôle demande aux services de police de « procéder sans

délai aux vérifications qui s'imposent et de prendre éventuellement les sanctions méritées ». En février 1944, Agathe Lévy, David Lévy, Emma Schwartz et Lucie Schwartz sont arrêtés et déportés. Aucun n'est revenu d'Auschwitz.

Liste des personnes arrêtées le 26 février 1944 et gardées à l'école Jules

Ferry à Dijon

17	SCHER née SAMUEL	6.10.1888	SAINT-MAIX (NANCY)	1 Avenue Gaivaldi	Autorités Françaises
18	JACHOWSKY Gerchan	18. 5.1877	NOWISYCKHOW (Russie)	157 r. d'Auxonne	d°
19	LEVY Florence	16.10.1914	HETTANGE (Gironde)	26 r. Nicols Berthot	d°
20	FRIEDRICH Hélène	21. 7.1888	ZEABEKA (Pologne)	37 r. Jacques Cellierier	d°
21	LEVY Joseph	2. 1.1915	HETTANGE (Gironde)	45 r. Vanmerie	d°
22	GUGENHEIM	18. 7.1884	DIJON	18 r. Piron	Autorités Allemandes
23	LIEBSCHUTZ Emilie	9. 6.1884	BLIDA (Algérie)	15 Boulev. Thiers	d°
24	LIEBSCHUTZ Henry	10. 7.1874	CHALON-sur-SAONE	15 Boulev. Thiers	d°
25	LEVY née HULMANN	2. 2.1871	EPINAL	2 r. des Grands Champs	d°
26	LEVY Madeleine	26. 8.1891	QUATZENSHEIM	34 r. Piron	d°
27	BLOCH Irma	20. 4.1893	GUEBWILLER	26 r. Monge	d°
28	ULMER Paulette	10.10.1922	COLMAR	d°	d°
29	LEVY Blanche	18.1 .1891	GUEBWILLER	24 r. Chaudronnerie	d°
30	SCHWARTZ Lucie	22. 1.1897	STRASBOURG	d°	d°
31	SCHWRTWTZ Irma	12. 9.1869	d°	d°	d°
32	LEVY David	6. 2.1874	GUEDSWORFF	2 r. du Champ de Mars	d°
33	LEVY Agathe	20. 9.1883	INHEIM	d°	d°
34	ROUVICK Hélène	12. 2.1930	PARIS (13°)	7 r. du Jardin des Plantes	d°
35	LEHMANN André	4.12.1902	SEDAN	9 r. des Bons Enfants	d°
36	LEVY Laure	19. 3.1876	MULHOUSE	8 Pl. du Théâtre	d°
37	SCHNEIDER Achille	13. 6.1882	TOULIN	MARANDEUIL (Côte d'Or)	Gendarmerie Française
38	SCHNEIDER Blanche	6. 4.1886	SERMINE	d°	d°

**Compte rendu effectué par les services de la Préfecture du transfert de 89
Juifs à Drancy en mars 1944**

1ère Division
2ème Bureau

~~PROJET DE~~

R.PERIA

DIJON, le

Mesures prises en vue du transfert des juifs au camp
de Drancy.

Rassemblement à l'école de la rue Jules Ferry - Couchage et nourriture assurés par le Quai Galliot.

2 wagons sont demandés à l'Inspecteur Principal de la S.N.C.F. à DIJON, laquelle demande l'autorisation à PARIS en vue de l'acheminement de ces wagons directement à la gare du Bourget.

Le 1er Mars la S.N.C.F. fait connaître que le convoi pourra être acheminé le 2 mars à 23 h,10, mais le 2 après-midi la S.N.C.F. indique qu'à la suite d'un accident, le départ ne pourra avoir lieu que vendredi 3 Mars à 23 h,10.

Des repas froids sont préparés pour le voyage.
Un car se trouvera rue Jules Ferry le 3 mars à 21 h,30 et le transfert en gare se fera en 2 fois sous la surveillance de la police Municipale.

24 gendarmes et un officier seront en gare DIJON-VILLE à 21 h,45 et feront placer les 89 Israélites dans les 2 wagons de voyageurs préparés à l'avance.

Ces wagons seront placés en tête du train de messageries de façon à pouvoir être chauffés. Compte rendu téléphonique du 4 Mars du Commissariat Central Départ effectué sans incident.

Compte rendu écrit du 6 Mars de la gendarmerie : transfert effectué sans incident./.

M. Peria

ADCO, 1090 W 41

On peut relever tous les services administratifs qui ont participé à ce transfert : **La SNCF** fournit deux wagons, **la police municipale** assure la surveillance du transfert en gare par autocar, **24 gendarmes et leur officier** assurent le transfert à Drancy. « Départ effectué sans incident ; transfert effectué sans incident ». **Ces deux expressions illustrent parfaitement ce qu'est l'antisémitisme de bureau : une application « sans incident » mais surtout sans réflexion et sans sentiment des mesures antisémites.**

La police rend compte scrupuleusement de ses actions. Ainsi par exemple, en mars 1944, le gradé qui commande l'escorte chargée de conduire 89 personnes arrêtées dans la région de Dijon, dont Adrien Gugenheim, à Drancy rend ainsi compte du voyage : « ce transfèrement n'a donné lieu à aucun incident »

Rapport établi par le chef d'escorte

Dijon, le 6 mars 1944.

Le Sous-lieutenant Vercelli, chargé du transfèrement de 89 israélites à Drancy à Monsieur le Chef de la 1^{re} Division de la Préfecture, Bureau de la Police.

De retour du transfèrement des israélites à Drancy, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les billets collectifs qui ont servi à transporter les internés administratifs et leur escorte à l'aller et au retour afin de vous permettre d'en assurer le règlement; ce transfèrement n'a donné lieu à aucun incident.

F. Vercelli

II) Des vies brisées

1) Famille Thalmann, réfugiés allemands indésirables à Dijon

- **Tout commença à Nuremberg, (1926-1933)**

Rita Thalmann naît à Nuremberg en juin 1926. Son frère Alfred est son aîné de deux ans. Ils sont les enfants de Nathan, propriétaire d'une entreprise de laine et de textile en gros et d'Hélène Hausmann originaire de Suisse.

Nathan Thalmann au lendemain de la Première Guerre mondiale



Tout commença à Nuremberg, Rita Thalmann

L'arrivée au pouvoir d'Hitler bouleverse rapidement la vie de cette petite famille bourgeoise. A Nuremberg, ville symbole du régime nazi, le changement est si rapide que les parents de Rita et d'Alfred, qui avaient toujours tenu à l'écart leurs enfants de leurs préoccupations, discutent en leur présence de la question

cruciale du moment : partir ou rester. Le boycott des magasins, cabinets d'avocats et de médecins juifs poussent 1500 juifs à quitter la ville, dont les Thalmann. Hélène et les enfants partent pour Bâle en avril 1933 rejoindre la famille Hausmann ; Nathan les rejoint plus tard après avoir réglé ses affaires professionnelles.

- **Émigrés juifs indésirables à Bâle puis à Saint-Louis en Alsace**

Lorsqu'Hélène et les enfants arrivent en Suisse, ils sont alors enregistrés en tant qu'émigrés juifs et non réfugiés politiques seuls bénéficiaires du droit d'asile. Ils n'obtiennent alors que trois mois de séjour en Suisse, pas plus. Les parents d'Hélène l'incitent à divorcer pour que leur fille retrouve la nationalité Suisse. Le couple décide alors avec leurs deux enfants de partir pour la France qui mène en 1933 une politique relativement libérale d'ouverture aux réfugiés.

En France, c'est d'abord à la frontière de la Suisse, à Saint-Louis, en Alsace, que la famille s'installe, le 8 juin 1933. Hélène parle français couramment ; il n'y a donc pas de barrière linguistique pour elle. Pour Rita, la situation n'est pas simple. La petite fille de 7 ans est passée de l'école juive de Nuremberg, à l'école communale de Bâle à une école religieuse catholique à Saint-Louis en quelques mois ! Cette jeune élève sérieuse et douée ne se sent pas à l'aise dans cette nouvelle école dont elle ne comprend ni la langue ni les pratiques religieuses. Elle est mise à l'écart. Les autorités françaises demandent alors aux réfugiés de se disperser vers d'autres régions. Certaines familles juives choisissent Paris et sa banlieue, d'autres décident de partir Outre-Atlantique, les Thalmann iront s'établir à Dijon.

- **L'avant-guerre à Dijon, (1933-1938)**

Les Thalmann s'installent provisoirement dans un petit rez-de-chaussée Passage Lamblin, à la limite de Talant, puis déménagent pour la rue Siméon à Dijon.

Les enfants Thalmann Rita et Alfred rue Siméon avec Benjamin Rozenberg et un étudiant réfugié



Tout commença à Nuremberg, Rita Thalmann

L'appartement est modeste, froid et humide l'hiver. L'aisance de la famille bourgeoise s'est perdue dans les multiples déménagements. Ils prennent alors en pension une jeune juive parisienne pendant la foire gastronomique. Hélène doit également travailler. Elle aide son époux qui a retrouvé un petit commerce de textiles à domicile. Alfred qui a obtenu son certificat d'études travaille à l'Ecole pratique. La famille vit alors un temps relativement calme et semble avoir trouvé une place. Ils se lient d'amitié avec les Jeantet. Mme Jeantet est l'institutrice de Rita.

Cependant, la situation se dégrade en 1938 avec l'aryanisation des biens juifs en Allemagne et l'échec du Front Populaire en France. En juin 1938, *L'Univers israélite*, organe de l'Alliance israélite universelle publie les « *Dix commandements de ce qu'un réfugié doit savoir* ». Il est alors question de ne plus s'afficher en groupes dans les cafés de la ville et de ne plus discuter à haute voix en allemand, « *cette langue rugueuse, si déplaisante aux oreilles françaises, qui ne pouvait qu'éveiller la suspicion et le ressentiment en cette période troublée.* »

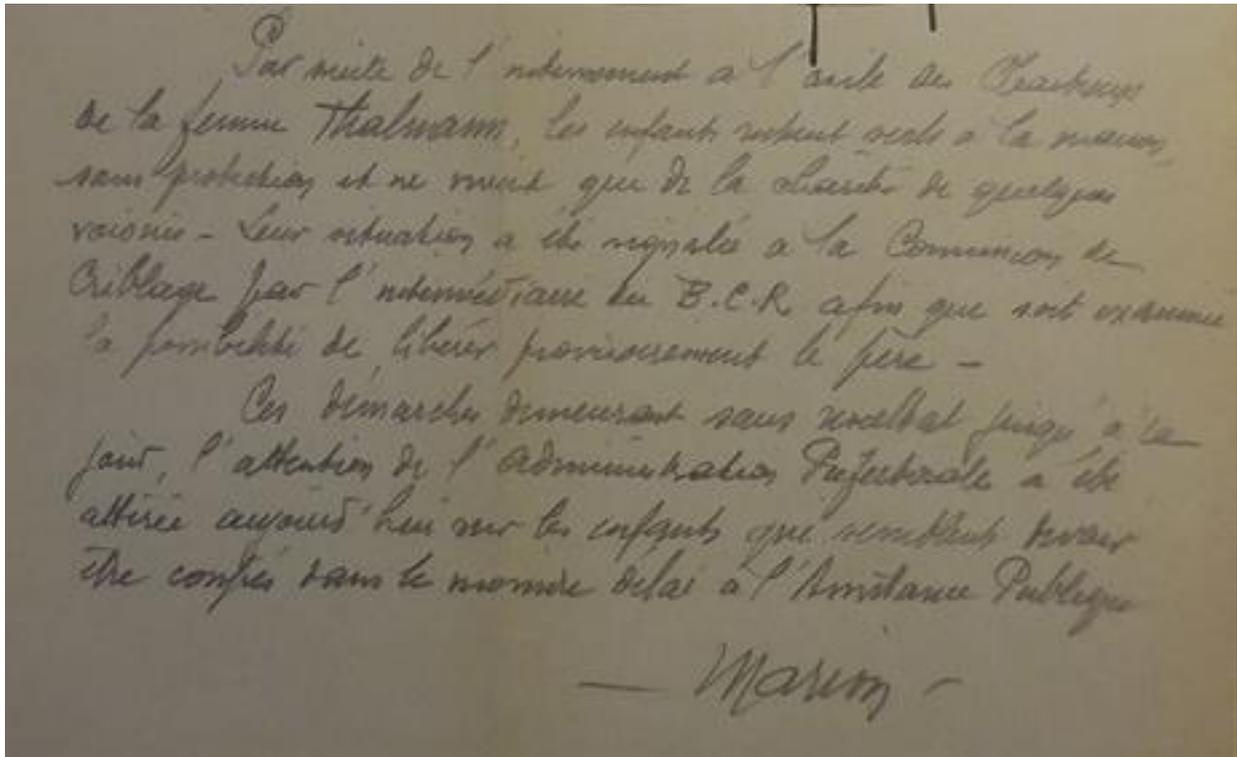
En septembre 1939, la guerre tant redoutée est déclarée. Les Thalmann craignent alors d'être renvoyés en Allemagne ou internés dans un camp de concentration. L'inquiétude est grande aussi pour la famille et les amis juifs restés en Allemagne.

- **Dans l'œil du cyclone.**

Par voie de presse, sur la décision du ministre de la Défense, tous les hommes de plus de 17 ans et de moins de 50 ans, ressortissants de l'Empire allemand doivent se présenter à la mairie ou au commissariat de police de leur quartier pour y déclarer leur situation de famille. Personne ne doit quitter sa résidence sous peine d'arrestation. Nathan, 51 ans, et Alfred, 15 ans, semblent échapper à cette mesure mais une circulaire annonce que le décret s'étend finalement aux hommes de moins de 65 ans ! Nathan est alors forcé de se rendre au centre de rassemblement de Marmagne, près de Montbard. Privée de Nathan qui assumait en grande partie le travail leur permettant d'avoir des revenus, les seules ressources de la famille, Hélène est anéantie. Un matin d'octobre, Rita et Alfred qui rentrent de l'école, découvrent que leur mère a été transportée à l'hôpital de la Chartreuse. Son état psychique est grave et les enfants ne peuvent rendre visite à leur mère. Pendant cinq semaines, ils vont vivre seuls, entre l'école et la maison, survivant grâce à la générosité d'amis et de voisins. Le 29 novembre 1939, le commissaire central de Dijon demande que Nathan soit autorisé à rester auprès de ses enfants de 13 et 15 ans restés seuls sans protection à la maison et

ne vivant que de la charité de quelques voisins. Sans autorisation, les enfants devraient être confiés provisoirement à l'assistance publique. Nathan obtient deux mois de libération.

Extrait du rapport fait au préfet par l'inspecteur Marion du service des étrangers, 5 décembre 1939



Par suite de l'abandonnement à l'aveugle du Chartreux de la femme Thalwamm, les enfants restent seuls à la maison, sans protection et ne vivent que de la charité de quelques voisins - Leur situation a été signalée à la Commission de Contrôle par l'intermédiaire du B.C.R. afin que soit examinée la possibilité de libérer provisoirement le père -

Ces démarches demeurant sans résultat jusqu'à ce jour, l'attention de l'Administration Préfectorale a été attirée aussitôt sur les enfants qui semblent devoir être confiés dans le moindre délai à l'Assistance Publique

— Marion —

ADCO, SM 15270

Alfred est requis civil comme ajusteur-tourneur à l'usine de haute-précision de l'armée. Le délai accordé passé, Nathan retourne à Marmagne et les enfants, pour ne plus rester seuls, s'installent chez des amis ; Alfred loge chez un collègue, Herbert Hertz, et Rita est accueillie par le dentiste de la famille, monsieur Lévy. Faute de pouvoir payer son hospitalisation, Hélène est conduite au Pavillon des indigents de la Chartreuse.

Fiche indiquant l'internement d'Hélène Thalmann

DÉPARTEMENT
DE LA CÔTE-D'OR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAISON DE SANTÉ ET CLINIQUE
DE LA CHARTREUSE
DE DIJON

Dijon, le 16 Octobre 1940

Cabinet
du Médecin-Directeur

Le Médecin-Directeur de la Maison de Santé
de la Chartreuse de Dijon
à
Monsieur le Préfet de la Côte d'Or

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous, à toutes fins utiles, et conformément aux avis des Autorités Allemandes, la liste des malades internés à notre établissement qui nous sont connus comme appartenant à la religion Juive.

français

d°

d°

allemande

français

d°

d°

- IGNACE Fernand, né à Epinal (VOSGES) le 23 Mai 1895.
domicilié à Epinal.
- LEVY Robert, né à Epernay (Marne) le 25 Février 1888
domicilié à Dijon , rue Regniard.
- BLOCH Henriette, née à Vesoul (Hte Saone) le 9 Février 1871
domiciliée à Dijon, 58 rue Jeannin.
- HAUSMANN Hélène fme THALMANN, née à Bâle (Suisse) le 31 Mai 1903. domiciliée à Dijon 7 rue SIMEON.
- LAREDO Julie Vve ZERMATI , née à Mostaganem. (Dept d'Alger)
le 16 Janvier 1871. domiciliée à Dijon 2 rue Montmartre.
- MARX Rose, née à Felleréngen (Ht Rhin) le 16 Juillet 1889
domiciliée à Felleréngen.
- WEIL Andrée, née à Chaumont (Hte Marne) le 12 Janvier 1895,
domiciliée à Châtillon - sur -Seine.

ADCO, 1090 W 36

Le 10 mai 1940, la base aérienne de Longvic est bombardée. Paris tombe entre les mains des Allemands le 14 juin 1940. Le 17 juin 1940, Pétain annonce la capitulation de la France. Dijon devient alors une zone occupée. De nombreux immeubles sont réquisitionnés, des panneaux allemands sont installés dans la ville, les militaires nazis envahissent les rues avec leur sinistre drapeau à croix

gammée rappelant à Rita comme un cauchemar cette Allemagne à laquelle elle croyait avoir cru échapper à tout jamais en 1933. La famille doit se faire recenser.

Fiche de recensement de la famille Thalmann

408

Nom : *Thalmann*
 Prénoms : *Nathan*
 Surnom :
 Carte d'identité n° 34 AH 31503.
 délivrée par la Préfecture de Dijon
 le *14 Octobre 1940*

Né le : *16 II 1888*
 à : *Neubrunn*
 de : (état civil du père) *Simon Thalmann* né de (père) juif ou non
 de religion *JUIVE* (mère) juive ou non
 et de : (état civil de la mère) *Amalia* née de (père) juif ou non
 de religion *JUIVE* (mère) juive ou non

NATIONALITE : (1) *ALLEMANDE*
 Entré en FRANCE le : *Avril 1933*

SITUATION DE FAMILLE

Marié le : *31 Mai 1903*
 Avec : Nom : *HELENE* *née Hausmann* à : *Bâle (Suisse)*
 Prénoms :
 née le : *31 Mai 1903* à *Bâle (Suisse)*
 de religion : *Juive* (père) juif ou non
 de (mère) juive ou non

Nationalité du conjoint (1) :
SUISSE

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
<i>ALFRED</i>	<i>6 Juillet 1924 à Nuremberg</i>	<i>ALLEMAND</i>
<i>RITA</i>	<i>13 Juin 1936 à Nuremberg</i>	<i>ALLEMAND</i>

DOMICILE

Principal : *DIJON: rue Léméon*
 Autres domiciles : _____

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation, mariage ou naturalisation.

ADCO, 1090 W 36

L'heure allemande est instaurée ; des pancartes interdisant l'accès des Juifs aux hôtels, restaurants, cinémas sont fixées partout dans Dijon. Nathan, enfin libéré, ne peut néanmoins envisager de quitter la ville sans Hélène. Or la tension monte encore d'un cran. Les croix de Lorraine et les V de la Victoire fleurissent sur les façades des immeubles ; des tracts communistes et gaullistes sont distribués,

suivis des premiers sabotages de la voie ferrée. Les autorités françaises vont durcir leurs lois. En mai 1941, elles décrètent l'internement des « *israélites étrangers* » encore en liberté surveillée puis la détention de tous les Juifs. Le gouvernement de Pétain reniait alors la protection que ses prédécesseurs avaient accordée en 1936.

Radiation de l'entreprise Thalmann

COMITE D'ORGANISATION DE LA
CONFECTION DE CHEMISERIE ET
LINGERIES
8 rue de Richelieu - PARIS

CONCENTRATION DES ENTREPRISES

Nom et adresse : THALMANN Nathan rue Siméon, DIJON

Catégorie : cnfectionneur-détaillant

Effectifs :
1° ouvrières : février 1942
a) en atelier b) a domicile

2° employés :
Nombre de machines ;

Nombre d'ateliers :

Motif de fermeture : confectionneur détaillant ne possédant ni équipement technique, ni personnel professionnellement qualifiés.

REPONSE

Confectionneur-détaillant ~~israélite~~.

Cette entreprise doit être fermée.



ADCO, Production industrielle 405

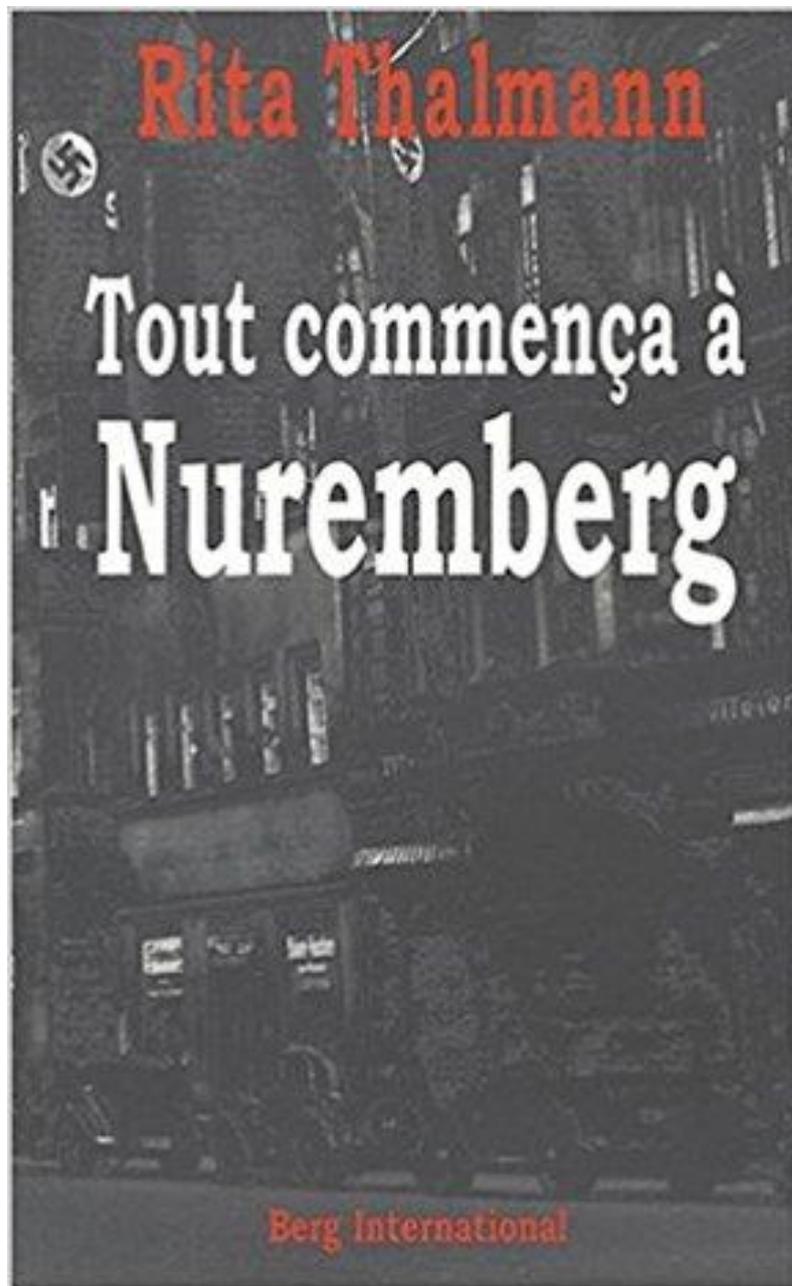
Un matin, Rita et une de ses amies sont donc convoquées par la directrice du lycée Condorcet, établissement où les deux jeunes filles suivent brillamment leurs études. La directrice Marcelle Pardé, agent de renseignement d'un réseau socialiste de Résistance, « Brutus », et sa secrétaire Simone Plessis leur annoncent sans autre explication : « *Mesdemoiselles, à la rentrée, je ne veux plus vous voir. C'est un ordre.* » Alors que Rita croit étonnée à une sanction de la part de la directrice, elle comprendra plus tard qu'il s'agissait-là du premier maillon d'une chaîne de solidarité à laquelle elle devait d'avoir survécu.

Ainsi, à Dijon, la répression se durcit de jour en jour. Les TSF sont réquisitionnées. Nathan qui est persuadé que la situation est surtout dangereuse pour les hommes, décide de quitter la zone occupée de Dijon avec Alfred et de

laisser Rita auprès de sa mère Hélène. Les deux hommes partent en avril 1942 pour Corenc-Montfleury dans l'Isère en zone libre, alors que Rita est confiée à madame S. une Alsacienne amie de la famille qui la fait passer pour sa nièce. Un événement va néanmoins pousser Rita à quitter à son tour cette ville trop dangereuse pour elle aussi. Rita échappe en effet miraculeusement à une arrestation. Convoquée par la Kreiskommandantur rue des Godrans pour un contrôle des papiers, elle est relâchée alors que l'officier est informé de sa judaïté ! Rita qui a eu très peur sent qu'il faut partir. D'autant plus que depuis juin 1942, le port d'une étoile jaune pour les juifs est obligatoire. Madame Connes, ancien professeur d'anglais de Rita, qui continuait à lui donner gratuitement des cours chez madame S. lui propose alors de profiter d'un convoi des lycéens en juillet en zone libre à Lyon grâce à son ancienne carte de lycéenne. Les Allemands ont autorisé ces départs pour se débarrasser pendant les vacances de l'agitation des jeunes. Rita falsifie sa carte et prend le nom de Madeleine Renard, une autre lycéenne qui ne peut pas participer au voyage. Le passage en zone libre est source d'inquiétude pour Rita mais c'est un succès. Arrivée à Lyon, Rita change une nouvelle fois d'identité et devient Nicole Aubriot. Elle retrouve alors Alfred et Nathan à Corenc-Montfleury installés au n°1 avenue du commerce. Mais la joie des retrouvailles est de courte durée. La famille apprend d'abord que l'oncle et la tante restés à Nuremberg ont été déportés à Auschwitz, puis le 10 août 1942, deux gendarmes passent à leur domicile de Corenc-Montfleury pour les avertir qu'ils reviendraient le lendemain... Rita et son frère partiront pour Saint-Jean-le-Vieux où habitent les parents de madame Jeantet, l'ancienne institutrice de Rita ; elle lui avait dit qu'en cas de problème ses parents l'accueilleraient. Rita et Alfred trouvent donc refuge dans l'Ain. Ils échappent ainsi à une rafle en zone non occupée le 26 août 1942. Ils passent ensuite à Annemasse le 7 septembre, puis avec l'aide d'un meunier qui ne leur demande rien en échange, ils parviennent à passer la frontière. Un grand bidon de lait avec la croix suisse sur le couvercle leur

indique qu'ils sont sauvés. La famille Hausmann les protégera à Bâle jusqu'à la fin de la guerre. Cependant, Nathan qui a préféré rester à Corenc avec son père âgé de quatre-vingt deux ans et l'une de ses sœurs, sera arrêté puis déporté à Auschwitz alors qu'il tentait finalement de rejoindre Bâle. Hélène meurt en février 1943 de froid et de faim, condamnée par l'action conjointe de l'administration française et allemande.

Longtemps après guerre, Rita rédige une autobiographie « entre histoire et mémoire » comme l'indique son sous-titre.



2) Alfred Hauser, (1888-1942), un « honnête homme »

L'histoire d'Alfred Hauser est révélatrice de l'antisémitisme viscéral de Vichy et de l'absence de toute reconnaissance pour les services rendus à la France. Alfred Hauser est né à Besançon en 1888. Il a participé à la Première Guerre mondiale dans l'armée française. Ses parents sont originaires d'Alsace. Il est marié à une catholique depuis le 2 février 1939.

Document de recensement d'Alfred Hauser

20

Nom : *Hauser*
 Prénoms : *Alfred Emmanuel* Carte d'identité n° *30648*
 Surnom : *Neant* délivrée par *la préfecture de la Côte d'Or*
 Né le : *19 octobre 1888* le *18 octobre 1940*
 à : *Besançon (Doubs)*
 de : (état civil du père) *Hauser achille* (père) *juif - ou non*
 ne le *1er juillet 1845* à *Besançon (Doubs)* (mère) *juive - ou non*
 de religion *juive*
 et de : (état civil de la mère) née de *Judith Frauch* (père) *juif - ou non*
 de religion *juive* née le *30 décembre 1862* à *Besançon* (mère) *juive - ou non*
 NATIONALITE : (1) *Française par filiation*
 Entré en FRANCE le : *je suis né en France et n'en suis jamais sorti*

SITUATION DE FAMILLE

Marié le : *2 février 1939* à : *Dijon*
 Avec : Nom : *Favermier* Prénoms : *Marie-Justine*
 née le : *24 janvier 1897* à *Rouceux (Vosges)*
 de religion : *Catholique* (père) *juif - ou non*
 (mère) *juive - ou non*

Nationalité du conjoint (1) : *Française par filiation*

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
:	<i>Neant</i>	:
:	:	:
:	:	:
:	:	:

DOMICILE

Principal : *9 Rue Fournerat à Dijon*
 Autres domiciles :

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation, mariage ou naturalisation.

Ancien premier vendeur dans une maison de confection de Dijon, il s'est mis à son compte et vend des vêtements de travail aux employés de la SNCF.

Billet résumant la situation d'Alfred Hauser

Hauser
 Français marié à cathol.
 s'est mis à son compte
 achète bleus
 qu'il vend à employés
 de chemins de fer.

ADCO, 1975 W 61

Il doit cesser son métier à cause des mesures antisémites comme il l'explique lui-même dans la seconde partie du document de recensement qu'il remplit en août 1941.

Deuxième page du document de recensement rempli par Alfred Hauser en
août 1941

PROFESSION

RAYER LES MENTIONS INUTILES
Indiquer la profession et ~~(Sans profession :~~
le lieu de travail, le sié- ~~Travailleur :~~
ge et les succursales de l'
entreprise, sa raison socia- ~~Artisan :~~
le et s'il s'agit d'une so-
ciété, la nature de cette (Commerçant : (N° de Registre du Commerce) :
société, son n° d'immatricu- *J'ai dû cesser mon Commerce en Janvier 1941*
lation au Registre du Com- *par suite des mesures prises contre les Juifs*
merce et la qualité du décl- (Compte courant n°
rant.

ENTREPRISES ECONOMIQUES OU PARTICIPATIONS A CES ENTREPRISES

Siège de l'entreprise :
Nature du commerce :
Propriétaire ou
titulaire du bail :
Date d'installation :
Chiffre d'affaires :
Personnel employé (Juifs et non-Juifs) :
N° de la carte spéciale de commerçant :

BIENS PRIVÉS ET PARTICIPATIONS :

Indiquer la valeur, la nature, les entreprises où sont investis les
biens, distinguer s'il s'agit d'un immeuble de rapport ou non, ainsi
que le revenu :

*Le 16 Mai 1938 j'ai acheté en Vaugy une petite maison
Composée de 2 pièces sur cave de construction légère
cette maison fait corps avec celle de Madame Linguer
et est située à l'angle des rues Fournerat et Limeçon
je l'habite pour moi-même
La valeur de cette petite maison est de Vingt mille francs
et j'en paie une rente viagère de 1620^{fr} (Mille six cent
francs par an)*

Dijon le 1^{er} Août 1941
A. Hauser

- 8 AOU 1941

ADCO, 1090 W 35

L'attitude d'Edmond Langard, l'administrateur provisoire chargé de procéder à la liquidation de cette affaire, est particulièrement cynique comme il l'explique lui-même dans son rapport.

**Rapport d'Edmond Langard commissaire gérant au président du Tribunal
de commerce**

N/ E. Langard
Commissaire - gérant
30 me du Travaux
Dijon

Dijon le 14 Avril 1941

Entreprise Juive Alfred Hausser à Dijon.

Rapport
demandé par Monsieur le Président du Tribunal
de Commerce en date du 10 Avril 1941.

Hausser Alfred demeurant 15 me des Banneliers III à Dijon inscrit au registre de commerce est propriétaire d'un commerce dont l'objet est le placement de vêtements de travail.

Né le 19. 10. 1888 à Besançon (Doubs) ancien combattant de 1914-1918 il est marié à une femme catholique. Le ménage est sans enfant.

Son père Achille Hausser
La mère Judithte née Franck } sont français
de souche Alsacienne.

Ancien premier vendeur dans une maison de confection de Dijon il décida un jour de voyager pour son compte. N'étant pas voyageur en titre il lui se porter ducroire et nécessairement facturer ses ventes lui-même.

Afin d'être en règle avec la loi, les impôts et le chiffre d'affaires il se fit inscrire au registre de commerce.

Cependant Hausser habitant un III^e étage au N° 15 de la me des Banneliers à Dijon ne possède aucun magasin, aucun stock de marchandise. Visitant les ouvriers des chemins de fer il prend des commandes en vêtements de travail, vient à sa maison de gros, livre et facture de réception.

La pénurie de marchandise actuelle l'oblige à cesser tout travail.

Devant cet état de choses, j'ai jugé bon dans l'intérêt :

2/ Hauser (suite)

a) Du trésor en ce qui concerne les impôts dus pour 1940 - 1941.

b.) Les redevances à prélever pour les besoins du comité d'administration de la Préfecture.

c.) Les émoluments redevables au Commissaire gérant

de procéder avec calme, de capter la confiance du contribuable qui sans magasin, sans marchandise, ayant sa vieille mère âgée de 85 ans à sa charge ne semble cependant pas trop souffrir de la dureté des temps.

Nommé commissaire gérant par lettre préfectorale (reçue le 17. 1. 1941) j'ai nécessairement attendu la séance instructive du 22. 1. 1941 à la chambre de commerce de Dijon pour m'inspirer des directives à prendre.

Une lettre préfectorale du 7. 2. 1941 m'ordonna d'apposer des scellés et de fermer immédiatement le magasin Hauser.

Comme le commerce n'existe que théoriquement, j'ai pu l'attendre que Hauser ait soldé ses impôts 1940-1941 pourayer définitivement son inscription au registre de commerce seule chose possible.

ADCO, 1975 W 61

Il s'est efforcé de « procéder avec calme » et de gagner « la confiance du contribuable ». Puis, il s'est « inspiré des directives » exposées lors de la « séance instructive de la chambre de commerce » du 22 janvier 1941. Enfin, il a attendu que Hauser ait « soldé ses impôts » avant de procéder à la liquidation. Le commissaire provisoire fait un mois plus tard un second rapport dans lequel il préconise à nouveau la suppression de cette affaire.

Second rapport d'Edmond Langard

E. LANGARD
 Commissaire-Gérant
 Négociant en Huiles Industrielles
 Interprète S.N.C.F.
 30, rue du Transvaal
 DIJON

Dijon, le 23 Mai 1941

RAPPORT faisant suite à mon exposé du 13.4.1941.

Désignation de l'Entreprise: Entreprise juive Alfred HAUSER à DIJON.

Objet: Commerce et placement de vêtements de travail à domicile.

Siège: DIJON, 15, rue Bannelier.

Forme Juridique: Raison sociale inscrite au registre de Commerce.

Nom du propriétaire: Alfred HAUSER

- 1) né le 19.10.1888 à Besançon (Doubs) français, fils de Achille HAUSER et de Juditha HAUSER née FRANK
- 2) marié à une femme catholique sans enfant.

Condition d'exploitation: Locaux: Il n'existe aucun magasin.

Matériel: aucun matériel

Marchandises: aucune marchandise.

Personnel: aucun personnel.

Alfred HAUSER prenait au cours de ses voyages des commandes qu'il passait à une maison de gros. Dès réception, il livrait et facturait lui-même aux acheteurs.

Afin d'être en règle avec la loi, les impôts et chiffre d'affaires, il s'était fait inscrire au Registre de Commerce.

En 1941, la comptabilité ayant démontré un déficit de Frs: 1.707,40 nous pouvons admettre une franchise d'impôts.

La Trésorerie n'existe pas, le commerce étant fermé. Il n'y a aucun inventaire à établir.

Arvsnisation:

- 1) Vente: Le propriétaire israélite est tout disposé à céder ses droits.

En tant qu'Administrateur provisoire, j'estime que même en temps normal ce genre de commerce n'étant pas vendable, à plus forte raison il est aujourd'hui sans valeur.

- 2) Liquidation: La vente apparemment impossible, le propriétaire israélite est non seulement disposé mais insiste pour cesser toutes transactions et demande la liquidation de son entreprise par sa radiation du Registre de Commerce.

LE COMMISSAIRE-GERANT,

E. Langard

Ce genre de commerce est pour « lui invendable et sans valeur ». Il doit être liquidé. Tout est terminé au printemps 1942 comme en rend compte le courrier suivant émanant du Commissariat général aux questions juives.

**Courrier du Commissariat général aux questions juives au préfet de la
Côte-d'Or, 1^{er} avril 1942**

<p>COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES ----- Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires. -:-:-:-:- P/ YC - SECTION 9. Dr : D- 1.436. E : N° 12.463 J. N° : J. 16.284. -:-:-:-:- Affaire Juive : Alfred HAUSER 15, rue Bannelier D I J O N. -----</p>	<p>PARIS, le 1er Avril 1942. 1, Place des Petits-Pères (2°). + CENTRAL 01-52.</p> <p style="text-align: center;">LE DIRECTEUR GENERAL, DU SERVICE DU CONTROLE DES ADMINISTRATEURS PROVISOIRES, à Monsieur le PREFET de la COTE-D'OR, D I J O N. -----</p>
---	---

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 Mars 1942, me remettant le rapport de l'Administrateur provisoire chargé de l'affaire mentionnée ci-dessus et note qu'il n'existait ni matériel ni marchandises et que le local occupé sans bail ne comportait ni magasin, ni entrepôt; la Feldkommandantur de votre département ayant approuvé les opérations intervenues je considère cette affaire comme terminée et vous serais obligé de m'adresser le rapport de fin de mission de l'Administrateur provisoire./.

p.o. le Chef de Section,
Signature illisible.

COPIE CONFORME,

transmise pour information à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de DIJON, en lui demandant de bien vouloir inviter M. LANGARD à nous faire parvenir d'urgence son rapport de fin de mission.

DIJON, le 7 Avril 1942.
Le Préfet,
POUR LE PRÉFET
et par autorisation
Le Chef de Division Délégué,
Kolier

L'affaire est considérée par les services français et par la Kommandantur de Dijon comme « terminée ». On a donc ici un cas de spoliation manifeste ayant frappé un citoyen français patriote, honnête, « voulant être en règle avec la loi ». Malgré ses états de service militaires, Alfred Hauser est arrêté à Dijon en février 1942 comme otage suite à un attentat commis contre le foyer des soldats allemands situé place du théâtre à Dijon. Après avoir été détenu à Dijon, il est transféré à Drancy puis à Compiègne. Il est déporté à Auschwitz dans le convoi n° 2. Celui-ci quitte Compiègne le 5 juin 1942. Il regroupe 1 000 déportés. Parmi eux 41 ont survécu. Alfred Hauser est décédé le 11 juillet 1942.

Logement d'Alfred Hauser aujourd'hui



Photographie personnelle

3) Famille Oppenheimer, réfugiés allemands persécutés à Dijon

La famille Oppenheimer a été victime, comme plusieurs millions d'autres, de la politique antisémite mise en place dans de nombreux pays européens. Joseph Oppenheimer de confession juive est né le 2 avril 1894 à Ingelheim, en Allemagne. Pendant la Première Guerre mondiale, il s'est engagé volontairement dans l'armée allemande alors qu'il vivait, à l'époque, en Angleterre. Il fut blessé et reçu la croix de fer et l'insigne des blessés. Il s'est marié avec Stella Felsenthal, juive elle aussi, le 10 novembre 1919.

Document de recensement de la famille Oppenheimer

Nom : *Oppenheimer*
 Prénoms : *Joseph*
 Surnom : -
 Né le : *2 avril 1894*
 à : *Oberingelheim, Rhin*
 de : (état civil du père) *Moritz* (père) juif ou non
 de religion *juif* (mère) juive ou non
 et de : (état civil de la mère) *Berta* née de (père) juif ou non
 de religion *juive* *Oppenheimer* (mère) juive ou non

NATIONALITE : (1) *allemand par filiation*
 Entré en FRANCE le : *10 novembre 1935*

SITUATION DE FAMILLE

Marié le : *10 novembre 1919* à : *Sarrebruck*
 Avec : Nom : *Felsenthal* Prénoms : *Stella*
 née le : *2 mars 1897* à *Merzig, Sarre*
 de religion : *juive* (père) juif ou non
 de (mère) juive ou non

Nationalité du conjoint (1) : *allemande par filiation*

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
<i>Werner Moritz</i>	<i>2 janvier 1921 à Ingelheim</i>	<i>allemand</i>
<i>Anita</i>	<i>11 mai 1923 à Ingelheim</i>	<i>allemande</i>
<i>Dorothée</i>	<i>28 septembre 1928 Merzig</i>	<i>allemande</i>

DOMICILE

Principal : *Dijon 45, Rue Paul Chévard*
 Autres domiciles : *néant*

Comme nous l'apprend le document de recensement, le couple a eu trois enfants, Werner Moritz né en 1921, Anita née en 1923 et Dorothée née en 1928. Suite aux persécutions nazies, ils ont quitté l'Allemagne en 1935 et s'installent en France, à Dijon, 45 rue Paul Thénard, dans le quartier Victor Hugo. Ils côtoient dans le même quartier, la famille Thalmann qui elle aussi a fui les persécutions nazies.

Photographie du domicile de la famille Oppenheimer



Photographie Julie Schwartz

C'est en 1937 que la famille décida d'ouvrir une « biscuiterie » afin de subvenir à leurs besoins. Cependant, ils vivent pauvrement et l'entreprise ressemble plutôt à la vente de gâteaux faits maison à quelques proches. Les trois premiers jours de la semaine, des coreligionnaires leur passent des commandes et les deux jours suivant, ils les livrent.

Rapport du 19 avril 1941 du Commissaire gérant

Edmond Langard

----- E. LANGARD -----
 Commissaire - Gérant
 30, rue du Transvaal
DIJON

DIJON, le 1⁹ AVRIL 1941

*Monsieur le Président
 du Tribunal de Commerce
 à Dijon*

ENTREPRISE JUIVE JOSEPH OPPENHEIMER à DIJON
 45 rue Paul Thénard

Rapport sur la situation du 17 janvier à ce jour.

Objet du commerce : Epicerie Confiserie - Régistre du Commerce N° 13 888
 Propriétaire : le sus-nommé.

Originaire de OBER-INGELHEIM (Allemagne) Joseph OPPENHEIMER né le 2 AVRIL 1894 s'est marié le 4 novembre 1919 à MERZIG (Sarre) à STELLA née FELSENTHAL elle même née le 2.3.1897 à MERZIG (Sarre).

Les époux sont mariés sous le régime de séparation de biens selon acte rédigé par le notaire SCHMITZ de MERZIG (Sarre).

En 1914 Joseph OPPENHEIMER habitait l'Angleterre et revint en Allemagne s'engager volontaire. Blessé, il reçut la croix de guerre 11^e classe ainsi que l'Ehrenkranz pour blessure à la suite de faits de guerre 1914-1918.

Le 28 février 1936, les époux durent s'expatrier en vertu des accords de ROME et vinrent se fixer à DIJON. Sans aucune fortune, ils se mirent à travailler à la commission. Régularisant leur situation ils se firent inscrire le 1er janvier 1937 au régistre du commerce.

Le commerce proprement dit consiste en la fabrication de gateaux-maison dans leur fourneau de cuisine. Ils n'ont ni magasin, ni produits, ni stock de marchandises, aucun four de pâtisserie. Vivant sobrement avec leurs vieux parents (sept personnes journellement à table) ils récoltent durant 3 jours de la semaine des commandes chez leurs corrégionnaires et 2 jours la semaine, ils livrent dans un panier, les quelques commandes récoltées, vivant ainsi de la main à la bouche.

Voyant cet état de chose, j'ai jugé bon dans l'intérêt :

- a) du trésor, en ce qui concerne les contributions 1940-41.
- b) les redevances à prélever pour les besoins du comité d'administration de la Préfecture.
- c) des émoluments redevables au Commissaire-Gérant,

de procéder avec calme, de capter la confiance de ces contribuables craintifs parce que Allemands et juifs, qui sans magasin, sans marchandise semblent faire honneur à leurs affaires, ne paraissent pas trop souffrir de la dureté des temps.

ADCO, 1975 W 61

Ils s'entraident tous et n'emploient pas de main d'œuvre. Leur inventaire est pauvre, ils ne possèdent que quelques kilos de farine, de margarine, de chocolat ainsi qu'environ un kilo d'amandes.

Suite du rapport

9 I - INVENTAIRE AU 17 JANVIER 1941

En caisse (somme laissée provisoirement à la disposition des époux OPPENHEIMER en attente de la séance instructive):		935.85
Matières premières :	9 Kgs farine à 3 FRS	27.--
	1 " amandes	60.--
	6 " chocolat.....	120.--
	3 dz. oeufs à 16.85	<u>50.55</u>
		257.55
Fonds :	2 Kgs petits beurre à 24 ..	48.--
	10 " confiture à 20	200.--
	6 " pain d'épice à 15.....	<u>90.--</u>
		338.--
	ACTIF.....	<u>1.531.40</u>

ADCO, 1975 W 61

On peut aussi relever la stratégie adoptée par Edmond Langard. Il a jugé bon « de procéder avec calme, de capter la confiance des ces contribuables craintifs parce que Allemands et Juifs [...] qui sans magasin et sans marchandise semblent faire honneur à leurs affaires ». Il recommande de faire preuve de « bienveillance » à leur égard.

Conclusion du rapport

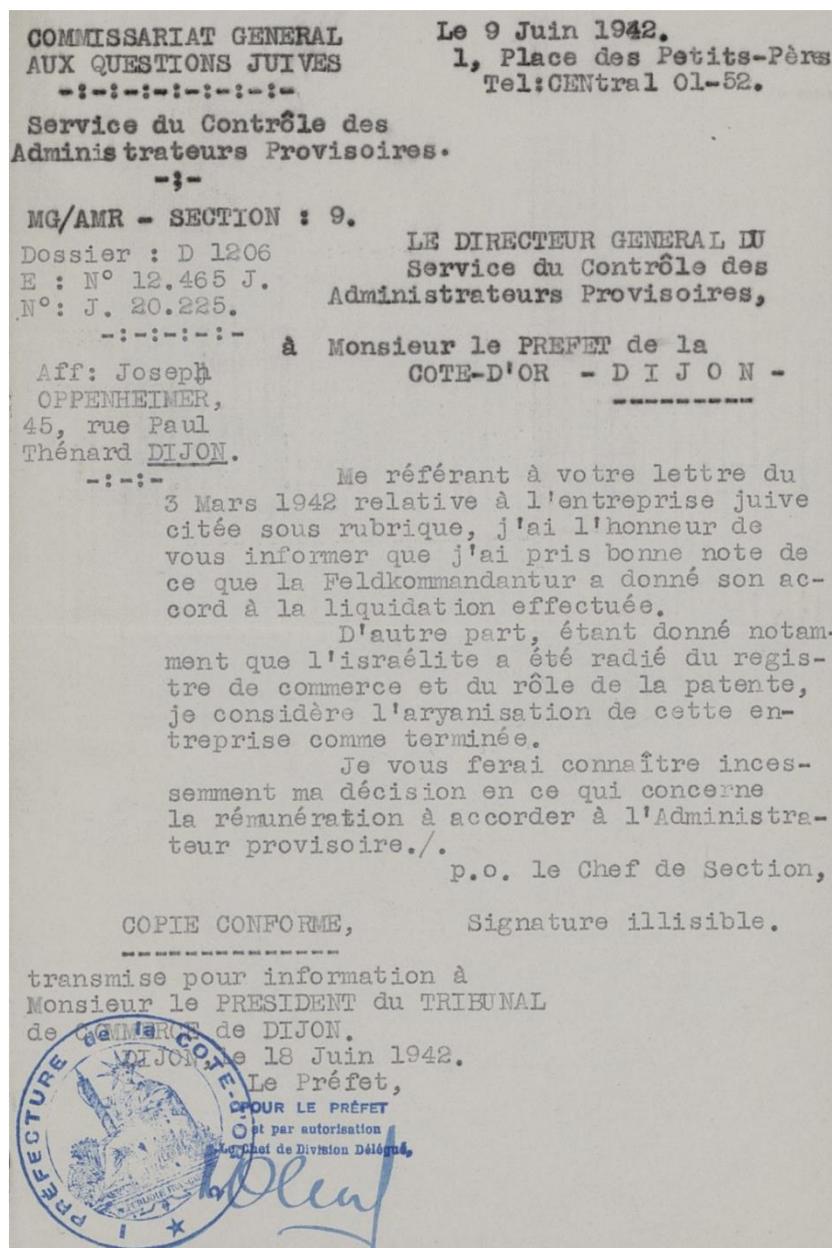
Par ailleurs le commerce OPPENHEIMER serait plutôt à considérer comme artisan que comme commerce proprement dit.

En considération que sept personnes actives et sérieuses s'acharment par leur travail à ne pas tomber à la charge de la collectivité, je recommande et sollicite d'envisager leur situation avec bienveillance.

ADCO, 1975 W 61

C'est le 9 juin 1942, que le Directeur Général du Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires informe le Préfet de Côte-d'Or que « l'aryanisation de l'entreprise » est terminée et que « l'israélite a été radié du registre du commerce ».

**Courrier du directeur général du Contrôle des Administrateurs Provisoires
datant du 9 juin 1942**



ADCO, 1975 W 61

La spoliation de leur commerce n'a pas été la seule mesure antisémite imposée à la famille Oppenheimer. Deux enfants, Anita et Werner Moritz ont été arrêtés et déportés durant l'été 1942.

Anita Oppenheimer était coiffeuse. Elle est arrêtée un mois après la liquidation de l'entreprise familiale, alors qu'elle se trouvait chez elle, avec une de ses amies, Thérèse Katz. Elle a alors 19 ans et son arrestation intervient au moment de la rafle du Vel d'Hiv.

Liste des juifs arrêtés le 13 juillet 1942, où figure Anita Oppenheimer

JUIFS ARRETES CE JOUR : 13 JUILLET 1942.	
ROUDNIK Charin.....	1, Rue Fournerat
ROUDNIK Edelmor.....	-d°-
RIBSTEIN Jacqueline.....	2, Rue des Perrières
KOHLMANN Herta.....	26, Rue Babeuf
ZLOTWICZ née RUCKLA BLUMBERG.....	23, Rue de la Mamtention
OPPENHEIMER Anita.....	45, Rue Paul Thénard
KATZ Thérèse.....	-d°-
STEINITZ née Rosa GOLDFINGER.....	97, Av. V. Hugo
STEINITZ Mireille.....	-d°-
SALM née Mathilde NEHER.....	17, Av. V. Hugo
MICHEL Edmond.....	Ferme de la Charrette
MICHEL née Irma MICHEL.....	-d°-
MICHEL Lilli.....	-d°-
HERCKOWICZ née Malka KRZEPICKA...	18, Rue J.J. Rousseau.

ADCO, 1090 W 41

Elle est transférée au camp de Pithiviers (Loiret) le 14 juillet 1942 à 12h56 sous escorte de la Gendarmerie. Elle le quitte le 17 juillet 1942 dans le convoi numéro 6. Ce dernier se compose de 928 hommes, femmes et enfants juifs. C'est le premier convoi à transporter autant de femmes et d'enfants. Elle est morte deux mois après le 26 septembre 1942.

Son frère Werner Moritz est aussi arrêté quelques semaines après à l'âge de 21 ans. Le 28 août 1942, il est déporté par le convoi numéro 24 de Drancy. On recense 1 002 déportés dont 400 enfants. Parmi eux 937 sont gazés dès leur arrivée au camp. Serrurier de profession, Werner Moritz est sélectionné pour le travail. Il survit jusqu'au 20 janvier 1944 où il s'éteindra à l'âge de 23 ans.

Nous n'avons ensuite plus de trace du reste de la famille. Leur domicile est aujourd'hui occupé par une autre famille.

4) Adrien Guguenheim, membre d'une des plus anciennes familles dijonnaises, gazé à Auschwitz

Le parcours d'Adrien Guguenheim est représentatif des conditions de vie des Juifs sous l'occupation nazie, en France, durant la Seconde Guerre mondiale. Ce Français, né en juillet 1884 à Dijon, était un commerçant possédant avec son frère une boutique de chemises appelée « Chez Yves » située 8 rue de la Liberté.

Document de recensement d'Adrien Guguenheim

31

Nom : *Guguenheim*
 Prénoms : *Adrien* Carte d'identité n° 8151 -
 délivrée par la mairie de Dijon -
 le 11 Juin 1940 -

Surnom :

Né le : *18 Juillet 1884 -*
 à : *Dijon -*

de : (état civil du père) *Bernard Guguenheim* né de (père) juif ~~ou non~~
 de religion *Israélite* (mère) juive ~~ou non~~

et de : (état civil de la mère) *Mathilde* née de (père) juif ~~ou non~~
 de religion *Israélite* (mère) juive ~~ou non~~

NATIONALITE : (1) *Française - Famille essentiellement française*
 Entré en FRANCE le : *Plus de 5 ans de résidences françaises dans la famille -*
nombreux combattants et officiers de grades.
membre d'un conseil de ville le Préfet.

SITUATION DE FAMILLE

Marié le : à :
 Avec : Nom : Prénoms :
 née le : à :
 de religion : (père) juif ou non
 (mère) juive ou non

Nationalité du conjoint (1) :

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
:	:	:
:	:	:
:	:	:
:	:	:
:	:	:
:	:	:

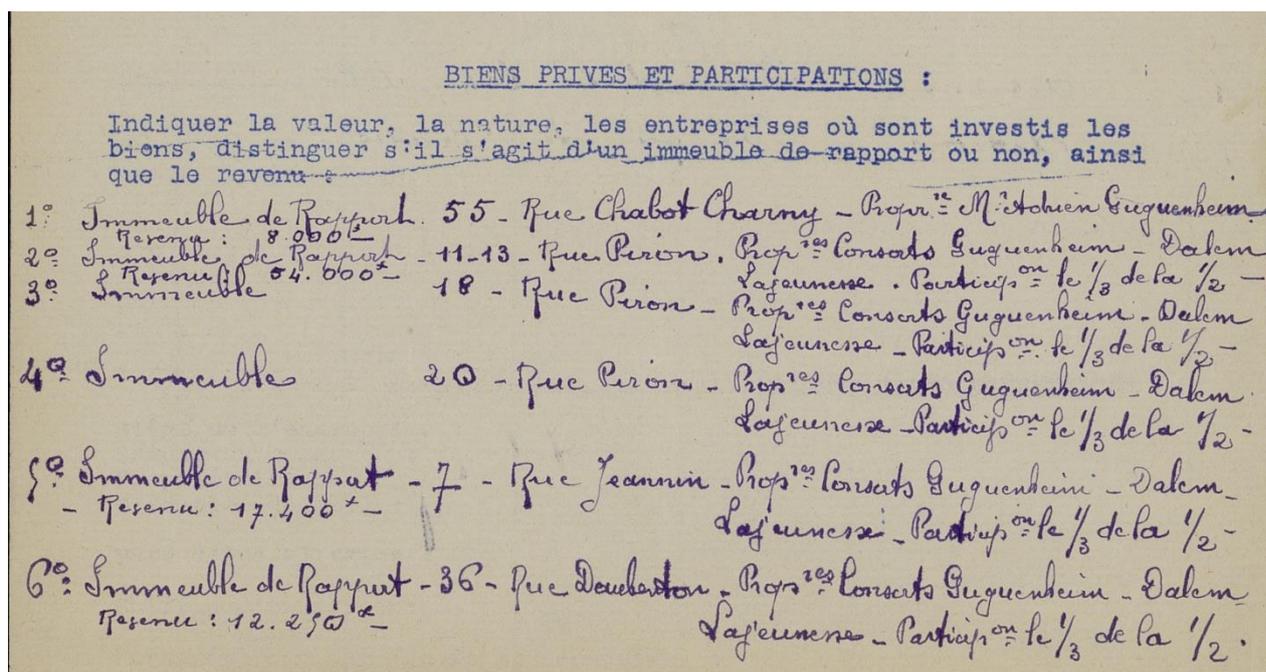
DOMICILE

Principal : *40 - Place de la Banque - Dijon -*
 Autres domiciles :

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation, mariage ou naturalisation.

T.S.V.P.

Suite du document de recensement



ADCO, 1090 W 36

Il possédait également plusieurs propriétés à Dijon : son domicile, 10 Place de la Banque, mais aussi d'autres bâtiments rue Jeannin, rue Piron,...

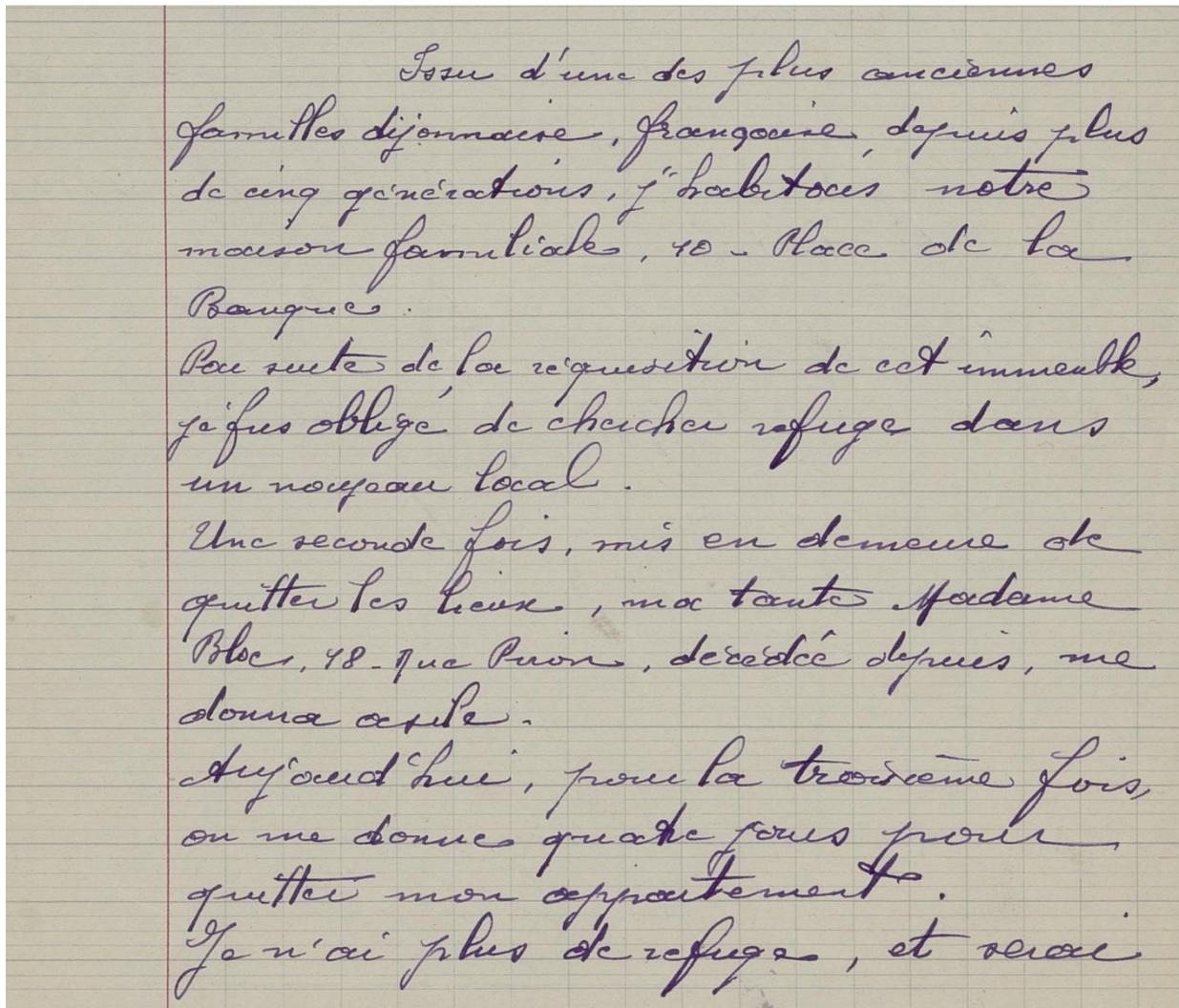
Photo du domicile d'Adrien Guguenheim



Photographie Danaé Bizet décembre 2017

Cependant, en 1941, son domicile familial est réquisitionné et il est également délogé plusieurs fois de son lieu d'habitation, se retrouvant alors sans abri. Il envoie pour la première fois une lettre au Préfet de Côte-d'Or, le 11 février 1941, lui demandant de lui apporter son aide en intervenant en sa faveur auprès des autorités de l'occupation.

Lettre d'Adrien Gugenheim adressée au préfet



Issu d'une des plus anciennes familles dijonnaises, française, depuis plus de cinq générations, j'habitais notre maison familiale, 10 - Place de la Banque.

Par suite de la réquisition de cet immeuble, je fus obligé de chercher refuge dans un nouveau local.

Une seconde fois, mis en demeure de quitter les lieux, ma tante Madame Bloc, 48 - rue Puvion, désemparée depuis, me donna asile.

Aujourd'hui, pour la troisième fois, on me donne quatre jours pour quitter mon appartement.

Je n'ai plus de refuge, et serai

ADCO, 1630 W 101

Le 30 mars 1941, le magasin familial est vendu par ordre de la Feldkommandantur. Adrien Gugenheim renvoie ensuite une autre lettre le 28 juillet 1941 au Préfet de Côte-d'Or, en lui précisant cette fois-ci que son domicile du 10 Place de la Banque n'est pas une maison de rapport car c'est son domicile et non un immeuble qu'il loue.

Lettre d'Adrien Gugenheim datant du 28 Juillet 1941

Monsieur le Préfet
de la Côte d'Or.

J'ai l'honneur de vous signaler
que parmi les immeubles contenus
dans ma déclaration, la maison
du 10 - Place de la Banque -
n'est pas une maison de rapport,
et ne saurait être considérée comme
telle, vu qu'elle a toujours été
habité exclusivement par notre
famille, sans la présence d'aucun
locataire.

ADCO, 1090 W 36

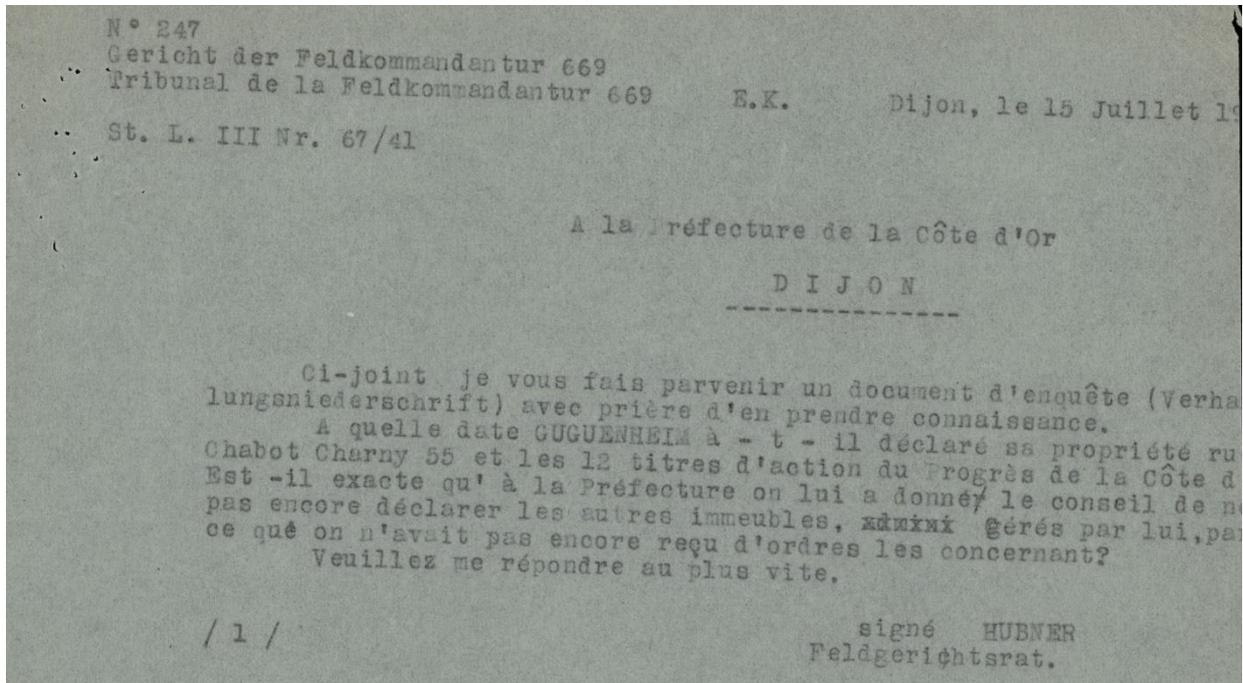
Dans le courrier envoyé le 30 Août 1941 par le Commissaire Général aux questions juives au Préfet de Côte-d'Or, il est indiqué qu'Adrien Gugenheim avait fait une demande afin de pouvoir conserver ses différents biens. La réponse est malheureusement négative et le courrier indique même que cette décision ne dépend que des autorités de l'occupation et que celles-ci ne font aucune entorse au règlement.

Cela montre que les personnes considérées comme juives étaient totalement impuissantes face aux autorités de l'occupation et devaient se plier aux règles.

Néanmoins, comme le montre le document d'enquête du 15 juillet du « Feldgerichsrat » adressé à la préfecture, cette dernière aurait conseillé à Adrien

Guguenheim de ne pas encore déclarer ses autres biens aux autorités, car elles n'en avaient pas encore reçu l'ordre.

Document d'enquête datant du 15 Juillet 1941



ADCO, 1090 W 36

Ce document nous montre que, même si les préfetures collaboraient avec les autorités de l'occupation, en vérité elles devaient elles aussi se plier aux règles de l'occupant et ne pouvaient accorder aucune faveur.

Adrien Guguenheim continue néanmoins d'envoyer des courriers au Préfet dans le but, cette fois, de prouver que sa famille est d'origine essentiellement française depuis plus de cinq générations.

Il rédige donc un mémorandum le 15 juillet 1941 dans lequel il montre que les hommes de sa famille ont obtenu de nombreuses distinctions militaires en tant qu'anciens combattants pour la France ou officiers décorés.

Un extrait du mémorandum rédigé par Adrien Guguenheim

Mon frère — Gaston Guguenheim
 a fait la Campagne de 1914
 comme opérateur sur le front de
 Salouque — Armée d'Orient —
 Croix de Guerre —
 Mon cousin — Fernand Guguenheim
 a fait la Campagne de 1914
 comme officier — Croix de Guerre —
 Chevalier de la Légion d'honneur.
 Mon autre cousin — Lucien Dakem
 a fait la Campagne de 1914
 comme officier — Croix de Guerre —
 Officier de la Légion d'honneur.

ADCO, 1090 W 36

Par exemple, son père a été décoré de la médaille de 1870 et était vétéran des armées de terre et de mer. Ses deux cousins ont également participé à la Campagne de 1914 en tant qu'officiers et ont été faits Chevaliers de la Légion d'honneur. Son frère, Gaston Guguenheim, a été, quant à lui, décoré de la Croix de Guerre pour avoir participé à la Grande Guerre. Malgré son engagement héroïque pour sa patrie, il est déporté dès le 20 novembre 1943, dans le convoi n° 62, et meurt quelques jours plus tard à Auschwitz.

Adrien Gugenheim est, quant à lui, arrêté par les autorités allemandes le samedi 26 février 1944.

Extrait de la liste des arrestations du 26 février 1944

ADCO, 1090 W 36

MAGASIN CENTRAL de DIJON		ETAT des ISRAELITES gardés à l'Ecole Jules Ferry		
LISTE ARRETEE au SAMEDI 26 FEVRIER 1944 à 12 heures				
N°	NOMS et prénoms	Date et lieu de naissance	Domicile	Autorités qui ont procédé à l'arrestation
21	LEVY Joseph	2. 1.1915 HETTANGE (Gironde)	45 r. Vannerie	d°
22	GUGENHEIM	18. 7.1884 DIJON	18 r. Piron	Autorités Allemandes
23	LIEBSCHUTE Emilie	9. 6.1884 BLIDA (Algérie)	15 Boulev. Thiers	d°

On retrouve aux archives départementales, un certificat médical rendant compte de l'état physique d'Adrien Gugenheim durant sa détention à Dijon à l'école Jules Ferry. Le médecin qui l'ausculte diagnostique une crise d'épilepsie et préconise de le mettre en observation à l'hôpital général où il sera surveillé médicalement de plus près. Il y est conduit sous surveillance policière mais y reste peu de temps car le lendemain, il est transféré avec 88 autres personnes arrêtées en même temps que lui à Drancy, qu'il quitte le 7 mars 1944 pour être déporté à Auschwitz. Il fait partie des 1501 déportés du convoi n° 69, soit le plus grand convoi de déportation français. Il meurt cinq jours plus tard, à l'âge de 59 ans.

Rapport du médecin requis par la police

DOCTEUR RENÉ ABRANT
 ANCIEN CHEF DE TRAVAUX
 DE MÉDECINE OPÉRATOIRE
 ANCIEN CHEF DE CLINIQUE CHIRURGICALE
 A L'ÉCOLE DE MÉDECINE

CHIRURGIE
 MALADIES DES FEMMES

3 Rue Charlevoix - DIJON
 TÉLÉPHONE 679

Requis par la Police, j'ai visité
 le 2 Mars 1944 à 10 h du matin
 M. Gugenheim.
 Je l'ai trouvé étendu
 sur son lit, sans connaissance,
 les membres raidis, la tête renversée
 en arrière, en un mot
 présentant le rigor d'une
 crise d'épilepsie. Cœur en bon état

ADCO, 1090 W 41

Adrien Gugenheim sur le Mur des Noms au Mémorial de la Shoah

109 - Rafal GRYNBERG 1908 - Roland GRYNBERG 1943 - Sosia GRYNBERG 1907 - Thérèse GRYNBERG 1942 - Danièle GRYNBERG 1944 - Moszek GRYNBERG 1908
 109 - Hada GRYNBERG 1902 - Hélène GRYNBERG 1923 - David GRYNBERG 1924 - Rachel GRYNBERG 1910 - Hélène GRYNBERG 1928
 109 - Henoeh GRYNBERG 1888 - Cirla GRZYBOWSKI 1899 - Carola GRZYBOWSKI 1891 - Siegfried GRZYBOWSKI 1875 - Jules GTOGOWSKI 1924
 Jocelyne GUECHT 1934 - Marthe GUECHT 1912 - Fernande GUEDJ 1915 - Jacques GUEDJ 1914 - Maurice GUEDJ 1931 - Melka GUEDJ 1888
 Nina GUEDJ 1888 - Theodore GUEDJ 1909 - Emich GUELIDI 1893 - Louise GUELIDI 1926 - Rosette GUELIDI 1929 - Olga GUELINE 1876
 Berthe GUERBER 1906 - Golda GUERBER 1869 - Isaac GUERCHLIKOVITCH 1890 - Leiga GUERCHTMAN 1890 - Elias GUERON 1890
 Samuel GUERON 1924 - Simone GUEROUULT 1911 - Malka GUERSCHKOWITZ 1865 - Golda GUERSTEIN 1879 - Isaac GUERSTEIN 1893
 re GUERSTEIN 1912 - Serge GUERSTEIN 1928 - Joseph GUETTA 1870 - Marguerite GUETTA 1873 - André GUEZ 1935 - Adrien GUGENHEIM 1884
 Jacques GUGENHEIM 1907 - Pélagie GUGENHEIM 1855 - Philippe GUGENHEIM 1896 - Robert GUGENHEIM 1898 - Sarah GUGENHEIM 1876
 78 - Marx GUGGENHEIMER 1870 - Michel GUICHES 1889 - Rachel GUICHES 1895 - Raymond GUICHES 1920 - Henri GUILEVITCH 1902
 GUINNI 1900 - Miriam GUINNI 1896 - Jeanne GUISGAND 1893 - Henri GUITEL 1887 - Elizira GUITTON 1887 - Rozlja GUKSMAN 1877
 GUMPELSON 1915 - Annette GUNSBERG 1868 - Andrée GUNTZBURGER 1931 - Hélène GUNTZBURGER 1903 - Paul GUNTZBURGER 1932
 VG 1914 - Bruna GURSCHBARG 1892 - Leib GURSCHBARG 1888 - Ita GURWITZ 1884 - Xenia GURWITZ 1914 - David GUSTEIN 1902
 TESMAN 1900 - Jochiajl GUTGELD 1913 - Fanny GUTGISSER 1913 - Caroline GUTHEIM 1903 - Léon GUTHEIM 1901 - Ludwig GUTHEIM 1907
 gette GUTHMANN 1910 - Germaine GUTHMANN 1895 - Brandla GUTKIND 1893 - David GUTKIND 1878 - David GUTMAN 1933

Photographie Lorine Reigney

III) Le temps des ghettos et de la mort de masse

1) Drancy, un camp aux portes de Paris

Drancy se situe à 12 kilomètres au nord-est de Paris. C'est un bâtiment en forme de U, composé de barres d'immeubles, accompagné de cinq tours (dont la dernière inachevée) constituant l'un des premiers grands ensembles de la ville. Les tours furent détruites dans les années 70. Les bâtiments furent construits dans les années 30, mais le projet ne fut pas terminé à cause de la crise économique de l'époque. De plus, les barres d'immeubles de Drancy n'étaient pas installées dans des zones dynamiques. Par exemple, il n'y avait pas d'usines alentour, et donc pas de potentiels locataires ou acheteurs des appartements disponibles. Les tours furent donc vite transformées en casernes militaires. A l'époque, le camp de Drancy se nommait "la cité de la Muette" et était considérée comme ultra-moderne.

Drancy dans les années 1930



<https://www.pinterest.fr>

Situation de Drancy

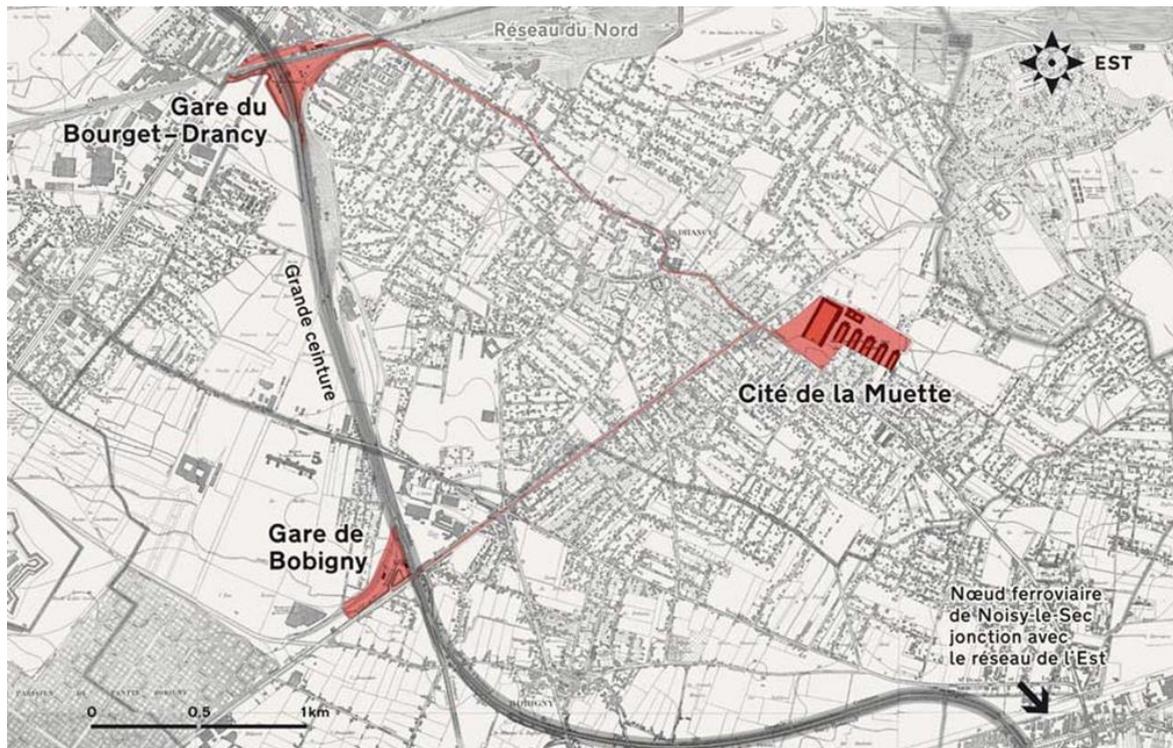


<http://france3-regions.francetvinfo.fr>

À partir du 20 août 1941, la cité de la Muette accueille les 4 232 juifs rafles dans les quartiers de l'Est parisien. Les hommes internés ont entre 18 et 50 ans et sont polonais, roumains, russes mais aussi français.

Jusqu'aux grandes rafles de l'été 1942, Drancy est un vivier à otages. Le premier convoi de déportés vers Auschwitz s'effectue le 27 mars 1942, au départ de la gare du Bourget. 1 112 hommes, âgés de 18 à 60 ans, ont été déportés. Seulement une vingtaine sont revenus en 1945. Un an plus tard, en juillet 1943, un commandant nazi préfère une autre gare, plus discrète, celle de Bobigny. Pendant ses trois années d'existence, le camp de Drancy a été placé sous les directions successives des SS Theodor Dannecker jusqu'en juillet 1942, Heinz Röthke jusqu'en juin 1943 et Alois Brunner à partir de juillet 1943. Ce dernier recevait ses ordres directement d'Adolf Eichmann.

Situation des gares de Bobigny et du Bourget par rapport à Drancy



<http://www.garedeportation.bobigny.fr>

Arrivée des rafles au camp en août 1941



<http://www.ajpn.org>

La rafle du Vel'd'Hiv du 16 et 17 juillet 1942 inaugure une deuxième phase dans la vie du camp. On y trouve désormais des femmes et des enfants. Entre le 19 juillet et le 11 novembre 1942, 31 convois quittent le camp emportant 29 878 personnes. D'autres suivront en 1943 et en 1944, le dernier partant le 17 août

1944 de la gare de Bobigny. Au total, 63 convois sont formés. Ils emmènent 65 000 personnes vers les centres de mise à mort, principalement vers Auschwitz-Birkenau.

Le premier endroit visité par tout nouvel arrivant à Drancy est la baraque de fouille. Elle constitue la première étape de déshumanisation, c'est là qu'on prend tous les objets, les cartes d'identités, les passeports. Les internés sont ensuite enregistrés : on relève leurs nom, prénom, adresse, provenance, et pourquoi ils sont à Drancy (défaut de signe, ligne de démarcation). Et enfin, on leur attribue leur numéro de chambrée.

Les conditions de vie y sont déplorables et très réglementées. Les détenus manquent de tout, certains n'ont même pas de lit ou de couverture. Ils sont gardés dans leur chambrée la plupart de la journée, l'oisiveté s'impose donc à eux. Les enfants, qui arrivent à partir d'août 1942, sont séparés de leurs parents. Ils n'ont même pas de lit pour dormir et sont contraints de coucher sur de simples paillasses, voire à même le sol.

Détenus de Drancy durant l'été 1941



<https://fr.wikipedia.org>

Les toilettes sont installées à l'extérieur et des heures fixes sont imposées pour pouvoir y aller. Elles ne sont pas assez grandes, et les heures imposées pour s'y rendre sont en partie responsables de la crasse du bâtiment.

Les détenus ont le droit de se promener dans la cour seulement une heure par jour, selon un horaire imposé. La cour est faite de charbon qui favorise la boue lors de conditions météorologiques défavorables. Chaque matin et chaque soir, les gardiens font l'appel dans la cour, qui dure souvent très longtemps, et qui épuise les détenus.

Le camp est entouré de deux rangées de barbelés et possède un mirador. L'encadrement des internés est assuré par des nazis. Les détenus n'ont pas de communication extérieure, ils sont coupés de la vie externe.

Camp et cour de Drancy



<http://www.ajpn.org>

En septembre 1941, l'accès aux douches est permis une fois tous les quinze jours. Le 7 novembre 1941, les colis alimentaires et de linge sont autorisés.

Les cinq premiers escaliers du bâtiment constituent la zone de départ pour la déportation. Avant leur départ, les déportés repassent par la baraque de fouille afin qu'on leur reprenne à nouveau tous leurs biens, leur argent. On leur donne

de la monnaie polonaise pour les leurrer sur le but final de leur voyage.

Drancy a connu une tentative collective d'évasion. En septembre 1943, les hommes se relaient pour creuser un tunnel d'évasion, mais ils sont pris sur le fait, puis déportés.

En février 1948, les travaux du bâtiment sont terminés. Le HLM va être pour la première fois habité par des familles où reprend cours le quotidien, donnant un paysage de lieu de vie classique.

Aujourd'hui le bâtiment de Drancy est habité mais un musée ainsi qu'un wagon et une statue rappellent ce qu'il a incarné à l'époque. En effet, à l'extérieur, près du HLM, se trouve un wagon, installé en 1988, qui emmenait les juifs dans les camps d'extermination. Il constitue un symbole fort puisque c'est un wagon à bestiaux qui témoigne du voyage dans des conditions déplorables des Juifs dans les trains et de leur traitement comparable à celui des animaux.

Wagon de Drancy



Photographie Océane Grappin

Non loin se dresse une statue surélevée qui fut le premier marqueur de la mémoire publique à Drancy. Ce monument a été commandé par la mairie de Drancy et inauguré en 1976. Son sculpteur est Shelomo Selinger, un ancien déporté polonais, originaire de la région d'Auschwitz, survivant de neuf camps de concentration et des marches de la mort. Sa statue fut choisie lors d'un concours. On y distingue différents personnages qui incarnent des personnes jeunes, des personnes âgées ainsi qu'une femme portant son enfant. Les 3 blocs, posés sur la butte pavée, forment la lettre hébraïque shin gravée traditionnellement sur la mezouza apposée sur la porte des maisons juives. Les 2 blocs latéraux symbolisent les portails de la mort, le camp de Drancy étant considéré comme « l'antichambre de la mort ».

Statue de Drancy à la mémoire des victimes de la Shoah



Photographie personnelle

2) Caserne Dossin à Malines, l'antichambre de la mort

La caserne Dossin est un bâtiment militaire situé à Malines à 30 kilomètres au Nord de Bruxelles. Après la défaite de la Belgique en mai 1940, ce lieu est un centre d'internement pour prisonnier belges.

Puis, durant l'été 1942, les Allemands préparent la déportation des 65 000 Juifs de Belgique. Ils transforment la caserne Dossin de Saint-Georges, située dans la ville de Malines (Mechelen en flamand), en un camp de rassemblement semblable à Drancy en France. Le camp ouvre ses portes le 27 juillet 1942. Sa fonction est de rassembler les Juifs belges en vue de leur déportation vers Auschwitz-Birkenau.

Situation de Malines en Belgique



<https://www.google.fr/search>

Les Allemands ont choisi ce lieu pour deux raisons principales : il est suffisamment grand pour y entasser plus de 2 000 personnes et il bénéficie d'une situation géographique favorable, exactement à mi-chemin entre Anvers et Bruxelles, où vivent la plupart des Juifs. De plus il est situé à proximité de la gare de Malines et les voies ferrées passant juste à côté et sa structure fermée en font un lieu idéal.

La caserne Dossin



<https://www.kazernedossin.eu>

Le camp était constitué d'un bâtiment de trois étages entouré de fil barbelé. Le personnel du camp était assez restreint, une dizaine de SS allemands et quelques 80 auxiliaires SS flamands. Le camp a été successivement placé sous le commandement de Philipp Schmitt, puis de Hans Johannes Frank.

Dès leur arrivée, les Juifs devaient abandonner leur nom ainsi que tous leurs biens et ils devaient porter au cou une petite pancarte en carton, indiquant les informations relatives à leur transport ou à leur statut dans le camp. Ils étaient ensuite soumis à une fouille de leurs bagages, leurs documents personnels étaient saisis, et, sous le règne de Schmitt, détruits. Les internés sont ainsi dépossédés de leur identité, ce qui accentuait leur déshumanisation.

L'arrivée à Dossin

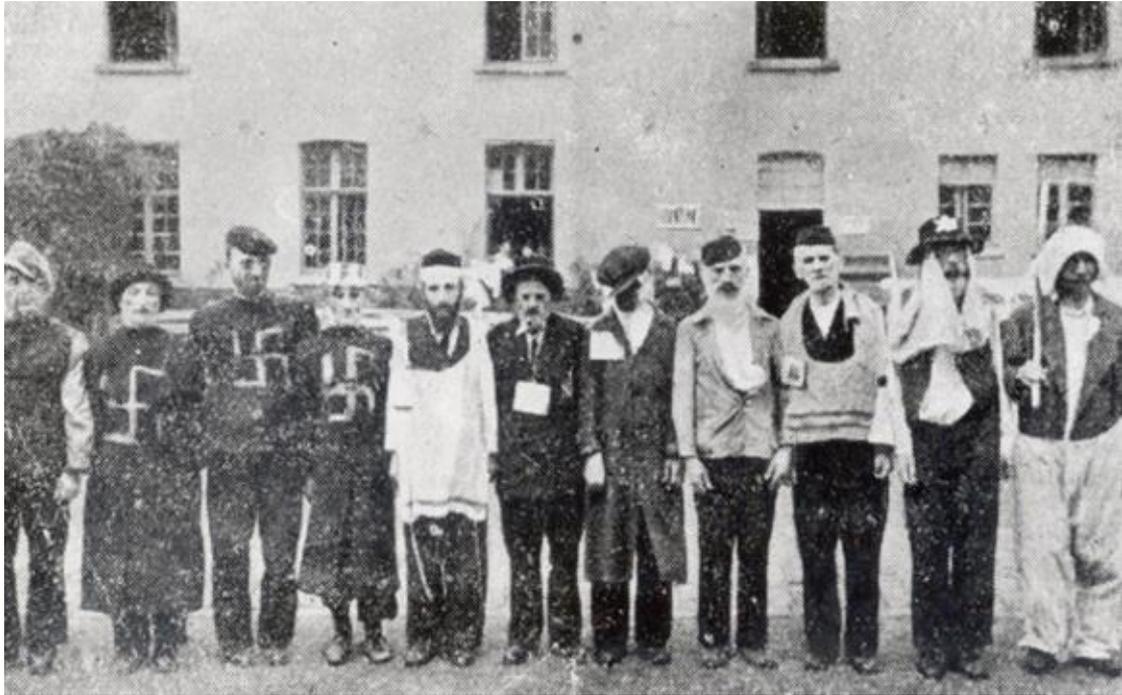


<https://en.wikipedia.org>

Ce document exceptionnel montre l'arrivée des nouveaux internés à la caserne Dossin. Cette photo date vraisemblablement de la fin de l'été 1942, du temps des grandes rafles et des arrestations massives. Le premier groupe de Juifs arriva au camp en provenance d'Anvers en juillet 1942.

Les internés subissent la terreur dans tous les aspects de leurs conditions de détention : les horaires, l'hygiène déplorable, la promiscuité, l'insuffisance du ravitaillement, l'exploitation par leur travail. L'arbitraire des SS est la règle et il s'accompagne de nombreux mauvais traitements et sévices. Les humiliations sont quotidiennes comme le montre la photographie suivante prise peu avant leur déportation par le VIII^e convoi du 8 septembre 1942.

Scène d'humiliation de rabbins et de Juifs religieux, dans la cour de la caserne Dossin



<http://www.sciencespo.fr>

D'août à décembre 1942, deux convois d'environ 1 000 Juifs chacun quittèrent chaque semaine le camp pour Auschwitz-Birkenau. Les départs se faisaient de nuit afin d'être plus discrets. D'août 1942 à juillet 1944, 28 trains transportant 25 257 Juifs quittèrent Malines pour la Pologne. Plus de la moitié de la communauté juive belge fut ainsi exterminée. Les Juifs étrangers ont été déportés les premiers.

Convois vers le camp de Malines



<http://www.yadvashem.org>

Entre juillet 1942 et septembre 1944, plus de 27 000 Juifs y sont internés, ainsi que, fait exceptionnel, 351 tziganes. En tout, 26 053 personnes ont été déportées de Malines. 28 transports (25 834 déportés, dont les 351 tziganes) sont envoyés à Auschwitz-Birkenau. 10 491 femmes (10 390 juives et 101 tziganes) et 4 259 enfants de moins de 15 ans (4 094 Juifs et 165 tziganes) constituent plus de la moitié de ces convois. 1 279 hommes des convois VI à IX et XII-XIII descendront du train à Kosel pour être utilisés dans des camps de travaux forcés pour Juifs. Devant l'avance des troupes alliées, les Allemands ont évacué le camp de Malines dans la nuit du 3 au 4 septembre 1944. L'armée belge reprend très rapidement possession du bâtiment. Des collaborateurs Belges y sont alors internés. À partir de 1947, le bâtiment retrouve son usage militaire et ce jusqu'en 1975, date à laquelle le lieu est abandonné définitivement par l'armée. La ville de Malines rachète le bâtiment pour une somme symbolique et réaménage le site en un ensemble d'appartements de luxe.

La question d'un lieu mémoriel est posée à la fin des années 80. Le 7 mai 1995 a lieu l'inauguration officielle du Musée juif de la Déportation et de la Résistance (MJDR) par S.M. le roi Albert II. Le musée ouvre ses portes au public le 11 novembre 1995. Le 26 novembre 2012, le ministre-président flamand Kris Peeters a inauguré, en présence de S.M. le roi Albert II et de nombreux invités, le Kazerne Dossin – Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme. Ce musée est consacré à la persécution des Juifs et des Tsiganes en Belgique.

Photographies des Juifs internés puis déportés



<http://www.panoramio.com>

Les photographies présentent les milliers de déportés de Malines. Seulement 5 % sont revenus vivants. On peut remarquer quelques photographies en couleur, représentant les survivants des camps.

Tous les noms des 25 484 Juifs et 352 Tsiganes déportés entre 1942 et 1944 depuis la caserne Dossin par 28 transports consécutifs sont également lus dans la salle de diffusion des noms. C'est à la fois un moyen d'effacer l'anonymisation

des victimes et un acte de résistance face à l'ultime objectif des nazis, la « restlose Vernichtung », l'extermination sans laisser de traces.

La salle de diffusion des noms des victimes



<https://www.kazernedossin.eu>

Le musée de la Kazerne Dossin aborde aussi le thème des violences de masse. Il permet donc de mener une réflexion globale et approfondie sur les mécanismes qui ont conduit aux meurtres de masse au XX^e siècle.

Photo illustrant la thématique de « la masse »



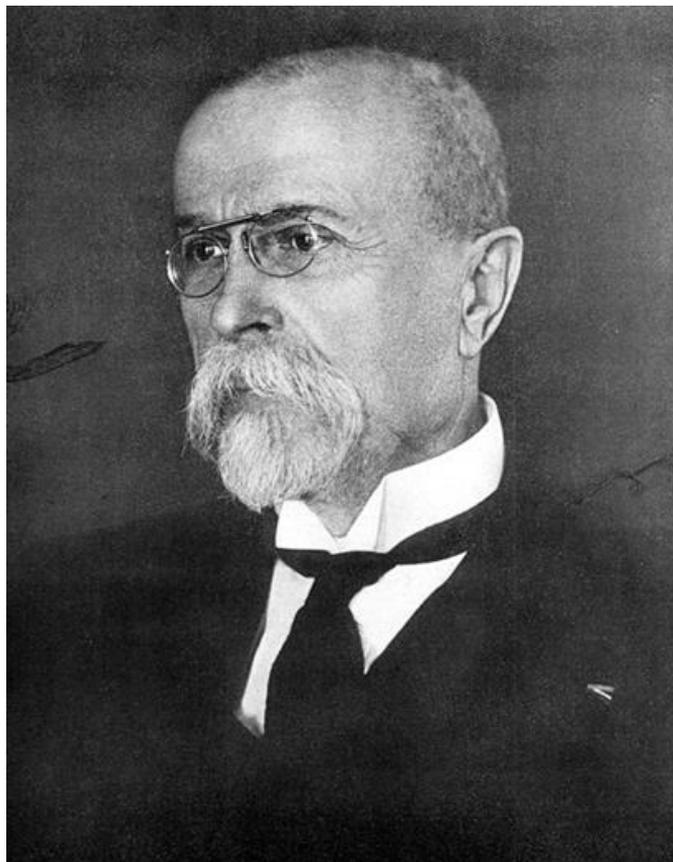
<https://www.kazernedossin.eu>

3) Theresienstadt, « camp modèle », la grande supercherie nazie!

a) Les Juifs en Tchécoslovaquie lors de la Première République (1918-1938)

L'État tchécoslovaque a été fondé le 28 octobre 1918. Il regroupe les Tchèques et les Slovaques qui, selon la constitution, doivent former une nation tchécoslovaque commune. La capitale est Prague. La Constitution tchécoslovaque, adoptée le 29 février 1920, garantit tous les droits civils et politiques à tous les citoyens de la nouvelle République tchécoslovaque. Son premier président, Tomáš Garrigue Masaryk, occupe une place centrale dans le système politique.

Premier président tchécoslovaque Tomas Garrigue Masaryk



<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/>

Une nouvelle monnaie, la couronne, a été introduite. Le tchèque et le slovaque sont devenus les langues d'État. Les droits spécifiques des citoyens tchécoslovaques qui s'expriment dans d'autres langues et se sentent membres d'autres groupes nationaux minoritaires sont garantis. Les principales minorités

nationales sont constituées d'Allemands, de Polonais, de Hongrois, de Ruthènes, et de Juifs. Ils pouvaient donc former leurs partis politiques, demander une représentation gouvernementale à tous les niveaux et défendre les droits de leur minorité au niveau municipal, régional et parlementaire.

Il est nécessaire de connaître la diversité de la minorité juive pour comprendre la complexité des identités nationales et religieuses des Juifs. Ils ont été reconnus pendant la Première République en tant que minorité nationale et pouvaient donc fonder leur parti politique juif dont les membres sont devenus les représentants d'une vingtaine d'assemblées municipales, et, depuis 1929, ils ont eu deux députés au Parlement tchécoslovaque. Les Juifs, en comparaison avec d'autres groupes ethniques, ne formaient pas une minorité linguistique, et, par conséquent, il n'était pas possible de créer un système éducatif juif subventionné par l'État. Ainsi les écoles juives qui ont été fondées ont été entièrement payées par les contributions des parents et de la communauté juive locale.

Parmi les Juifs célèbres vivant en Tchécoslovaquie lors de la Première République on peut citer par exemple les écrivains Franz Kafka ou Karel Poláček.

Répartition géographique des différentes nationalités en Tchécoslovaquie sous la Première République

Nombre d'habitants dans les parties de la Tchécoslovaquie	Tchécoslovaques	Allemands	Hongrois	Ruthènes	Juifs	Autres	Au total
Bohême	4 382 788	2 173 239	5 476	2 007	11 251	93 757	6 668 518
Moravie	2 048 426	547 604	534	976	15 335	46 448	2 649 323
Silésie	296 194	252 365	94	338	3 681	49 530	602 202
Slovaquie	2 013 792	139 900	637 183	85 644	70 529	42 313	2 989 361
Ruthénie subcarpathique	19 737	10 460	102 144	372 884	80 059	6 760	592 044
Tchécoslovaquie	8 760 937	3 123 568	745 431	461 849	180 855	238 080	13 410 750

- **Le Protectorat de Bohême et de Moravie et la persécution des Juifs**

Le Protectorat de Bohême et de Moravie, partie du territoire tchécoslovaque, est occupé par l'Allemagne nazie du 16 mars 1939 au 9 mai 1945. L'Allemagne a établi un protectorat autonome de Bohême et de Moravie et l'a proclamé le 16 mars 1939 après une occupation militaire de la Tchécoslovaquie le 15 mars 1939. L'occupation et l'annexion des territoires ont violé les accords de Munich du 30 septembre 1938. Par conséquent, le gouvernement en exil, dirigé par le président Edvard Benes, a été créé à Londres et il a été plus tard durant la guerre reconnu par les Alliés.

Protectorat de Bohême et de Moravie



<https://commons.wikimedia.org/>

Dès 17 mars 1939, le gouvernement nazi du Protectorat a proclamé les premières mesures contre les Juifs. Ces mesures ont concerné non seulement la vie professionnelle mais aussi la vie sociale. Les avocats et docteurs juifs ne pouvaient plus exercer leurs métiers. Les Juifs étaient révoqués de toutes les positions importantes. Les magasins juifs devaient être marqués avec des affiches et les propriétés des juifs ont été confisquées. En 1939, le gouverneur

nazi Konstantin von Neurath a institué les lois de Nuremberg, existant en Allemagne depuis 1935. Puis, à partir de 1940, les cartes d'identité des Juifs étaient marquées avec la lettre **J** (comme Jude) et l'année suivante ils ne pouvaient pas aller à l'extérieur sans porter l'étoile de David sur leurs vêtements.

"Judenstern" devant être cousu sur les vêtements



<https://commons.wikimedia.org/>

Les conditions de vie des Juifs ont commencé à empirer sensiblement après l'adoption de ces mesures. Les Juifs ne purent bientôt plus travailler, plus être scolarisés. Il leur était même interdit de posséder des instruments de musique, des skis, des animaux familiers, d'utiliser le téléphone, de se rendre au concert, au théâtre, de se promener dans les parcs et de fréquenter des Aryens.

Les autres arrêtés limitaient la possibilité d'utiliser les moyens de transport. Les attaques contre les synagogues et les Juifs augmentaient. Au printemps 1939, plusieurs incidents violents ont eu lieu dans certaines villes tchèques. Les nazis ont incendié la synagogue à Jihlava, endommagé la synagogue à Dobříš et ont perpétré un pogrom à Příbram. De fortes violences anti-juives ont été enregistrées en août 1939 à Brno.

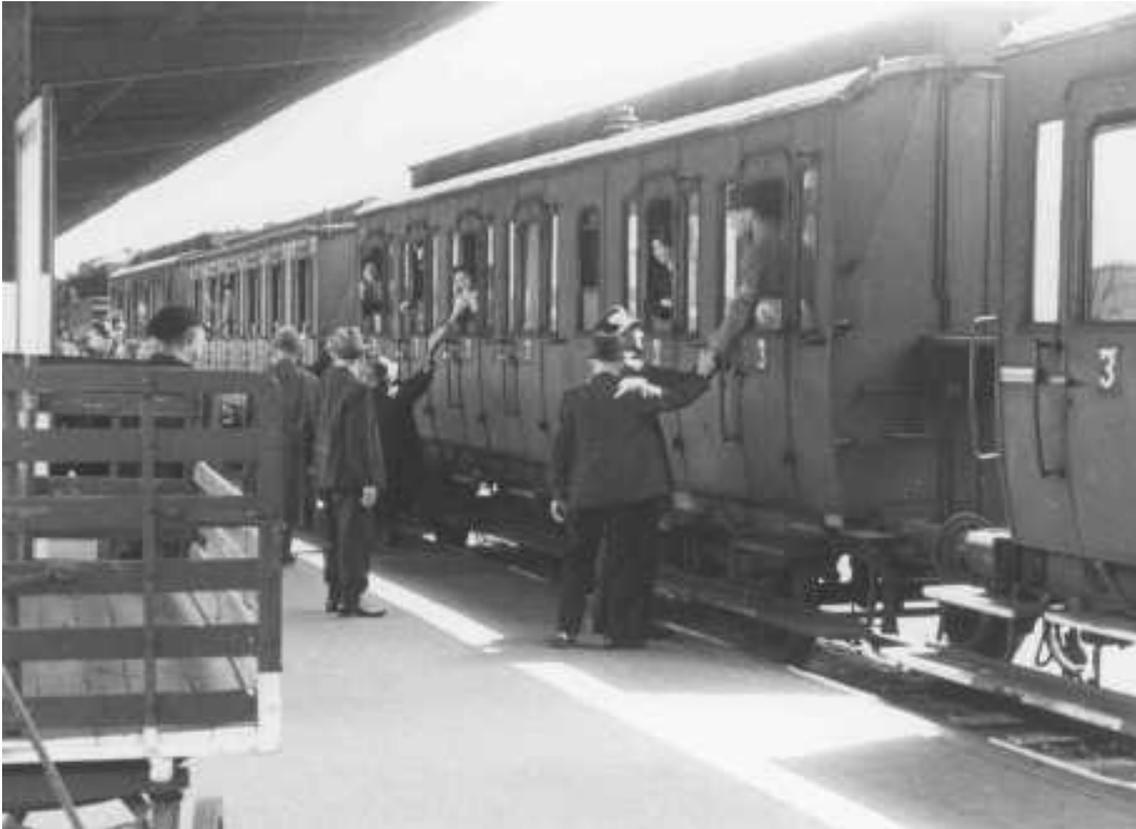
Une partie de la population tchèque n'était pas d'accord avec les mesures anti-juives et elle essayait d'aider les Juifs. Les autorités considéraient que la situation était tellement grave que Reinhard Heydrich (vice-gouverneur du Protectorat) publiait un avertissement précisant que les sympathisants des Juifs seraient traités comme les Juifs eux-mêmes. Après ces mesures, les manifestations de solidarité à visage découvert ont cessé et les nazis pouvaient alors passer, sans rencontrer de résistance organisée du peuple, à la prochaine étape de la « solution finale de la question Juive » : la déportation des Juifs.

En automne 1941, les nazis ont décidé un programme systématique de déportation des Juifs d'Allemagne et des territoires occupés dans les centres de mise à mort de l'Est. La déportation des Juifs était appelée « l'évacuation » par les nazis. Les Juifs ont été rassemblés pour l'évacuation à l'est. Chacun a reçu un numéro d'évacuation. Avant la déportation, ils ont dû remettre les clés de leurs appartements et payer toutes les factures d'eau, d'électricité ou de gaz restantes. Les déportés ne pouvaient prendre qu'un bagage de 50 kg maximum. Souvent ils devaient payer pour le transport ferroviaire. Ils ont été internés pour certains à Theresienstadt.

Juifs allemands, portant des pièces de tissu identificatrices, avant leur déportation vers Theresienstadt



Départ d'un train de Juifs allemands déportés vers Theresienstadt. Hanau, Allemagne, 30 mai 1942



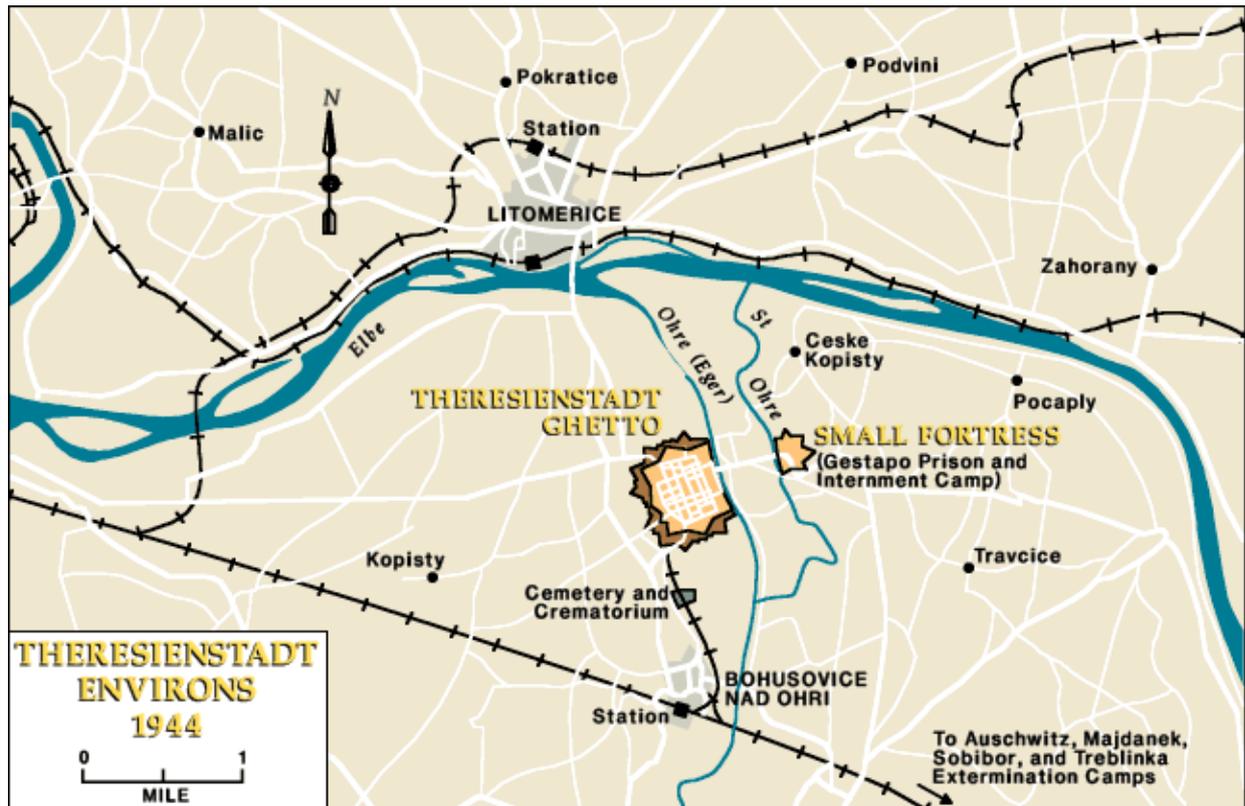
<https://www.ushmm.org/wlc/fr/media>

Le premier transport des Juifs du protectorat à destination de Theresienstadt a été réalisé le 16 octobre 1941. Il s'agit alors d'un camp de transit avant la déportation vers les centres de mise à mort en Pologne.

b) Présentation de Theresienstadt (aujourd'hui Terezin)

Theresienstadt est une petite ville en République tchèque. Cette ville se trouve près de Litoměřice dans la région d'Ústí nad Labem et est située sur la rivière Ohře. Elle est à 19 km au sud-est d'Ústí nad Labem et à 53 km au nord-ouest de Prague. Cette ville est connue grâce à une ancienne forteresse militaire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre de la « Solution finale » les nazis mirent en place à Theresienstadt un camp de concentration, un camp de transit et un ghetto.

Localisation de Theresienstadt



US Holocaust Memorial Museum

- **Histoire de la ville et émergence d'une forteresse**

Theresienstadt est une ancienne forteresse militaire et une ville de garnison. La forteresse de Theresienstadt a été fondée au 18^{ème} siècle. Elle devait être utilisée lors des guerres prusso-autrichiennes. Mais les troupes de la monarchie des Habsbourg n'ont jamais affronté les Prussiens. La mission originale de Theresienstadt n'a pas été remplie. La ville est divisée en deux parties : la grande et la petite forteresse. Au 19^{ème} siècle, la petite forteresse a servi de prison militaire et politique. La grande forteresse occupe 398 hectares. Le système de couloirs souterrains est long de 29 kilomètres. Les fortifications originales ont survécu presque tout autour de la ville. La ville de Theresienstadt a grandi à l'intérieur de la forteresse principale. Terezín est l'une des constructions militaires les plus sophistiquées au monde. Elle représente le sommet de la construction de la forteresse à la fin du 18^{ème} siècle.

- **Histoire et description du camp de concentration**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont créé en ce lieu le plus grand camp de concentration sur le territoire tchèque. Theresienstadt a été un ghetto et une prison nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le camp de concentration de Theresienstadt a été édifié, car il n'y avait plus de place dans une prison à Pankrác à Prague. Cette localité était idéale pour les nazis, parce qu'il y avait beaucoup d'espace pour les Juifs, et les rues étaient larges donc tout était facilement contrôlable. De plus, il y avait une voie ferrée importante près de Terezín facilitant l'arrivée des convois. Theresienstadt a été divisée en petite forteresse et grande forteresse qui constitue le ghetto juif et le camp de concentration.

Entrée de la cour 1 de la prison, dans la petite forteresse de Theresienstadt.



https://en.wikipedia.org/wiki/Theresienstadt_concentration_camp

Le 10 juin 1940, les nazis ont occupé la petite forteresse, mais la date officielle de la création de Theresienstadt est le 24 novembre 1941. Theresienstadt n'était pas un camp d'extermination, mais le site est transformé en camp de transit pour les Juifs tchèques avant la déportation à l'Est. Les Juifs de sept autres nationalités ont aussi été internés au camp : Tchèques, Allemands, Autrichiens, Néerlandais, Danois, Slovaques et Hongrois.

**Arrivée d'un convoi de Juifs hollandais au ghetto de Theresienstadt février
1944**



US Holocaust Memorial Museum

Le nombre de détenus dans le camp est variable : il dépend des transports de déportés. Le ghetto était surpeuplé : 7 000 personnes vivaient à Theresienstadt avant la guerre ; après la création du ghetto, le nombre de personnes a varié de 30 000 à 40 000. En septembre 1942, 58 500 personnes vivaient au camp. Au total, 156 000 personnes sont passées par ce camp de concentration, la moitié est venue du Protectorat de Bohême-Moravie. 35 000 personnes sont mortes directement dans le ghetto à cause des mauvaises conditions de vie. La photographie ci-dessous rend compte de la situation précaire des détenues.

Femmes internées couchées sur de maigres matelas à même le sol dans les baraques du camp de femmes du ghetto de Theresienstadt.



US Holocaust Memorial Museum

La petite forteresse a servi de prison pour les prisonniers politiques ou les prisonniers de guerre. Les plus mauvaises conditions étaient pour les Juifs. Ils avaient des cellules spéciales et ils étaient torturés et tués par des gardiens nazis. Comme la grande forteresse, cette forteresse était une station de transit pour les prisonniers.

Le camp a été commandé par 30 nazis, qui ont habité dans les appartements de luxe à la périphérie du camp. Dans le ghetto il y avait une « autonomie juive » pour donner l'impression de l'existence d'une ville juive au cœur du Troisième Reich. En réalité, toutes les choses étaient contrôlées et dirigées par les nazis.

La libération de Theresienstadt s'est passée sans combats. Le 1^{er} mai 1945, la Croix-Rouge a pris le contrôle du camp. Le 5 mai les derniers nazis ont abandonné le camp et le 8 mai les premières troupes soviétiques sont arrivées dans le ghetto.

- **La vie culturelle dans le camp, le théâtre d'enfants et l'atelier de dessins**

La vie dans le ghetto pouvait se développer culturellement quand les prisonniers pouvaient prendre avec eux leurs livres, les pièces de théâtre, etc. De très célèbres artistes juifs, venant principalement de Tchécoslovaquie, d'Autriche et d'Allemagne, ont produit des dessins et des peintures dont certains, réalisés clandestinement, représentent la dure réalité du ghetto. Écrivains, professeurs, musiciens et acteurs donnaient des conférences, des concerts et des pièces de théâtre. Le ghetto possédait et préservait également une bibliothèque de 60 000 volumes.

Évidemment, les Juifs gardaient ces activités culturelles secrètes, mais, finalement, le commandement les a découvertes quand les prisonniers ont voulu préparer une soirée avec des chansons pendant le Noël de 1941. À la surprise de tous, le commandement a approuvé la soirée, mais la fois suivante, les Juifs devaient avoir son accord.

Cela a été le début du théâtre dans les camps. Le théâtre était très utile sous beaucoup d'aspects, en particulier pour les enfants. C'était la possibilité d'éduquer, de connaître les bons principes et la coopération avec les autres, d'être joyeux et d'oublier les mauvais moments juste pour un instant. L'œuvre la plus marquante parmi celles du théâtre d'enfants était l'opéra Brundibár de Hans Krása et Adolf Hoffmeister.

Friedl-Dicker Brandeis a organisé des ateliers de dessin pour les enfants. Ancienne élève du Bauhaus - ses maîtres ont été Paul Klee et Wassily Kandinsky - elle se porte volontaire pour enseigner son art aux enfants.

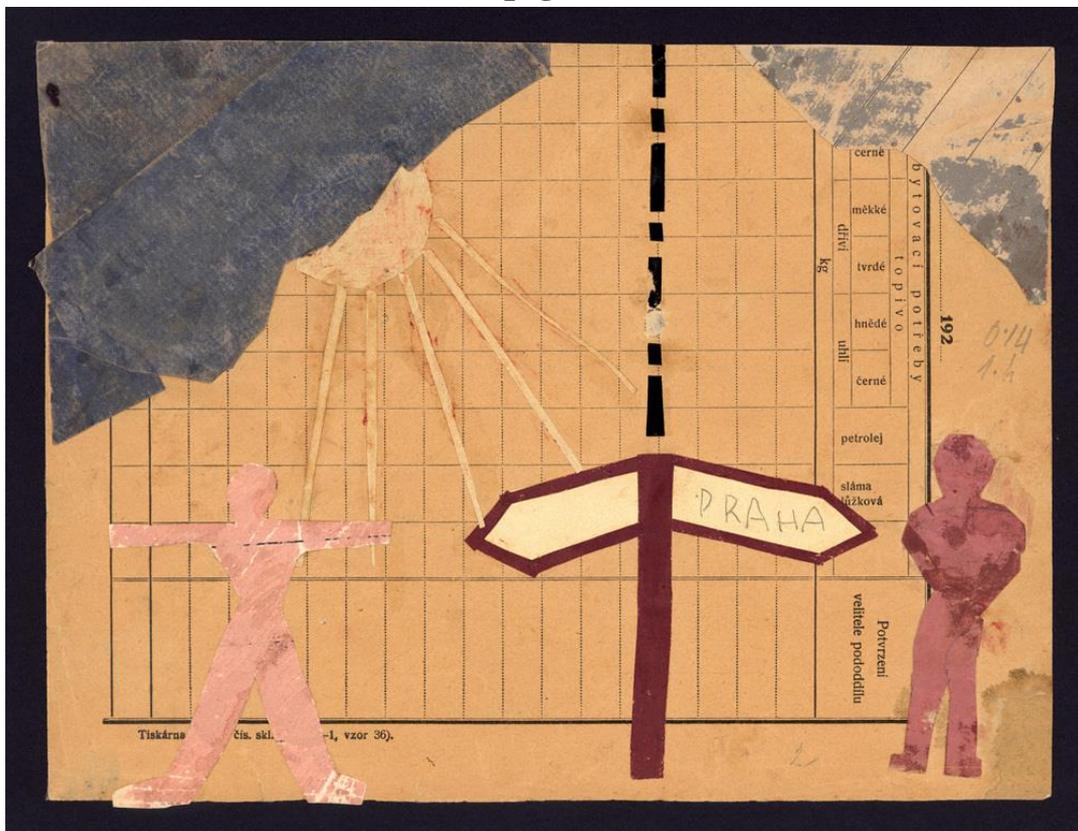
Avant de partir pour Auschwitz, où elle est assassinée, elle a tout juste le temps de dissimuler les milliers de dessins réalisés au cours des ateliers dans deux valises, qu'elle cache dans l'un des dortoirs d'enfants. À la Libération, ces valises ont été retrouvées et confiées au Musée Juif de Prague, qui conserve aujourd'hui plus de 4 000 dessins des enfants de Terezin.

Dessin du camp-ghetto de Terezin



Musée Juif de Prague/ <http://paril.crdp.ac-caen.fr>

Dessin du camp-ghetto de Terezin

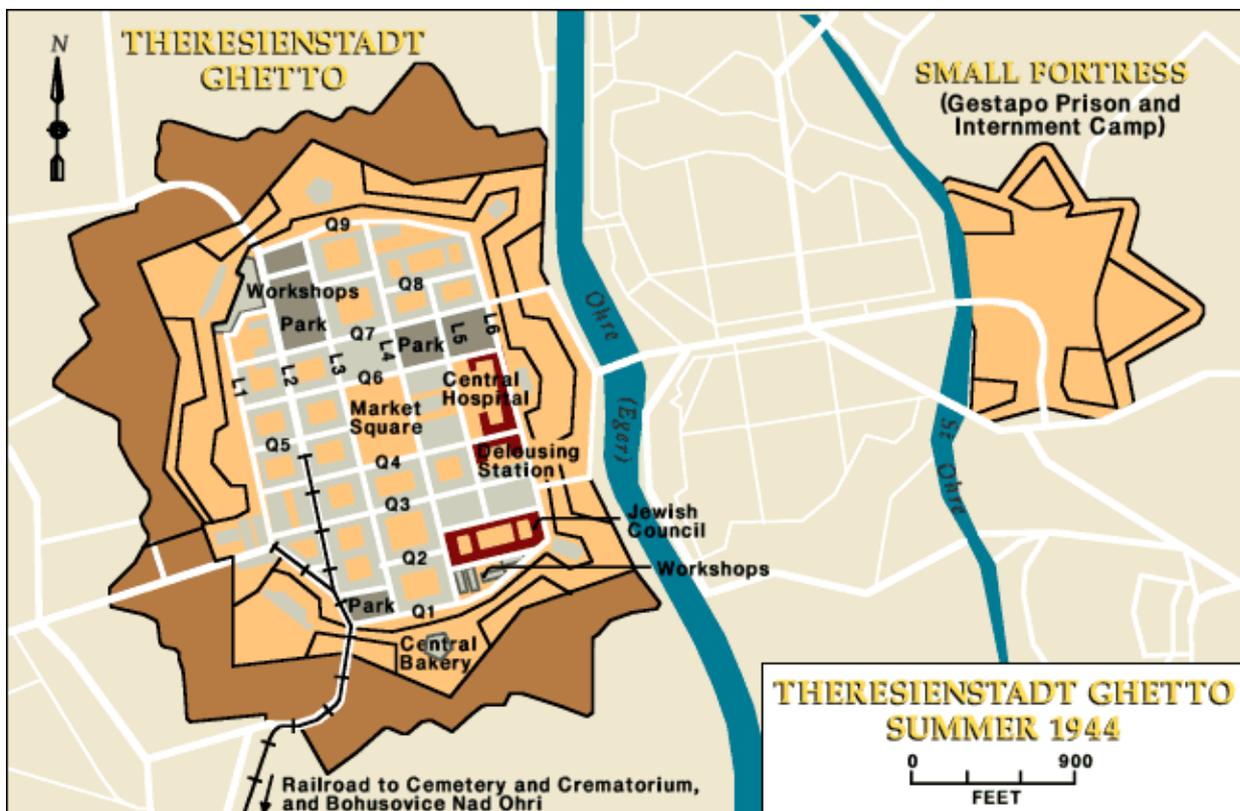


Musée Juif de Prague/ <http://paril.crdp.ac-caen.fr>

c) La visite de la Croix-Rouge à Theresienstadt en 1944

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne nazie était sous la pression du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en ce qui concerne le traitement des Juifs. Donc Les nazis ont permis une visite d'un camp de concentration, celui de Theresienstadt. Plusieurs mois après sa demande, le CICR obtient en mai 1944 l'autorisation allemande de le visiter. La date retenue est le 23 juin et la visite est confiée à Maurice Rossel, jeune médecin et délégué du CICR.

Plan de Theresienstadt, été 1944



US Holocaust Memorial Museum

- Comment expliquer cette réponse positive des autorités nazies ?

On peut avancer plusieurs hypothèses. Pour les nazis, Theresienstadt est un « ghetto modèle ».

Il faut rappeler que le lieu a été créé pour tenter d'expliquer la déportation des personnes âgées vers l'Est. Il n'était pas logique qu'ils puissent travailler. Aussi, dans la propagande nazie, ce lieu était cyniquement décrit comme une « station

thermale » où les Juifs allemands d'un certain âge pouvaient, en toute sécurité, « prendre leur retraite ». On retrouvait donc dans ce lieu des catégories bien précises : des invalides, des décorés de la Grande Guerre, des artistes, des scientifiques reconnus, ainsi que des personnes âgées.

Il faut aussi souligner le contexte de la guerre, l'évolution défavorable du conflit pour les nazis, qui facilite l'obtention de concessions allemandes et les amène peut-être à envisager sous un regard plus conciliant les demandes du CICR. Ensuite, la mise en scène de la visite et le rapport positif qui devrait en résulter serviraient la propagande allemande au moment où la déportation et l'extermination des juifs hongrois battent leur plein. Enfin, on peut aussi envisager que la politique d'extermination provoque des tensions au sein des nombreuses instances administratives nazies chargées du système concentrationnaire. Le CICR utilise ces divisions pour essayer d'agir et obtenir le droit d'une visite.

- La mise en scène avant la visite

La visite de la Croix rouge était prévue pour le 23 juin 1944. Avant la visite, des activités d'embellissement ont eu lieu pendant presque un an. Un pavillon musical, un café ont été construits sur la place. En même temps, de faux magasins, des boutiques de vêtements, de chaussures et de nourriture, ont été construits avec en vitrine des biens confisqués aux Juifs à leur arrivée. Même une banque qui a imprimé son propre argent « fonctionne ». Les prisonniers recevaient le salaire mais l'argent n'avait pas de valeur. On note aussi la présence d'une école.

En réalité, à leur arrivée, les déportés étaient contraints d'échanger tout leur argent et effets personnels contre une “monnaie locale”. Cela faisait partie des précautions visant à éviter les évasions. En effet, muni exclusivement de cette monnaie destinée au camp, un éventuel fuyard n'aurait pu aller bien loin. Cependant, ces coupons servaient aussi de monnaie. L'organe de décision officiel était le “Conseil des Aînés”, composé de résidents. C'est la signature de

son numéro 1 (Des älteste der Juden), Jakob Edelstein qui figure sur les billets comme le montre la photographie.

L'argent (ghettogeld) utilisé à Theresienstadt durant la guerre



<https://fr.dreamstime.com/>

Les moindres détails ont été travaillés. Par exemple, la première représentation de Moïse réalisée par le prisonnier Peter Kien pour les billets a été approuvée par le “Conseil des Aînés” et le commandant du camp mais non par Adolf Eichmann. Ce dernier trouvait que Moïse y apparaissait trop aryen. Il a donc fallu donner à Moïse un aspect plus sémite : son nez a été rendu plus saillant et on lui a ajouté des cheveux bouclés.

Les billets de Theresienstadt faisaient partie de cette grande supercherie. Ils pouvaient servir à payer certaines taxes, notamment sur les colis arrivant dans le camp (taxes qui s’ajoutaient à celles dont s’était déjà acquitté l’expéditeur). Mais les commerces du camp n’en avaient que les vitrines, vitrines qui, comble d’ironie, exposaient le plus souvent des biens confisqués aux Juifs à leur arrivée.

Une partie des détenus est transférée à Auschwitz afin de montrer que le camp n'est pas surpeuplé. Avant la visite, des milliers de prisonniers âgés et handicapés ont été transportés vers des camps d'extermination. Les nazis ont pris cette décision pour ne présenter que les prisonniers en bonne santé. Les Danois qui viennent d'arriver occupent des pièces tout justes repeintes. Ils sont au maximum trois par pièce. Des jardins furent plantés, les maisons peintes et les baraquements remis à neuf. Les Nazis organisèrent des activités culturelles et sociales. Un film de propagande a aussi été tourné. Son titre est *Theresienstadt Ein Dokumentarfilm aus dem jüdischen Siedlungsgebiet*.

- Le jour de la visite

La visite a eu lieu le 23 juin 1944. La délégation du CICR est sous la responsabilité du Suisse Maurice Rossel. Ce dernier est totalement pris en charge par la SS, qui organise son voyage et l'accompagne durant l'ensemble de sa mission. Il est aussi accompagné par deux Danois F. Hvass et J. Hennigsen, car des détenus danois viennent d'arriver. La visite a probablement duré 6 à 8 heures. Les visiteurs assistent à un opéra pour enfants *Brundibar*.

Une représentation de Brundibár à Theresienstadt



Maurice Rossel prend plusieurs clichés du camp et de ses occupants. Rossel a photographié la ville et il a affirmé qu'il y avait de meilleures conditions à Theresienstadt que dans les autres villes juives.

Groupe d'enfants juifs à Theresienstadt durant la visite du CICR



<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social>

Rossel posant devant le kiosque à musique de la place centrale de Theresienstadt



<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social>

Les historiens ne sont pas unanimes sur leur interprétation de l'attitude de Rossel. Est-il dupe de la mise en scène ou alors est-il victime de celle-ci ? Le débat n'est pas tranché.

Après leur départ les représentants de la Croix-Rouge étaient contents. On ne leur a montré que ce qui était convenable. Mais tout était faux. Bien évidemment, les transports à l'Est ont continué comme auparavant après le départ de la Croix rouge.

- Le bilan humain de Theresienstadt est effroyable

À partir de 1942, les autorités SS déportèrent les Juifs de Terezin vers d'autres ghettos, camps de concentration et centres de mise à mort à l'est de l'Europe, occupée par les Nazis. Les Allemands les assassinèrent dès leur arrivée dans les ghettos de Riga, Varsovie, Lodz, Minsk et Bialystok, ou les déportèrent dans des centres de mise à mort. Des convois quittèrent également Terezin pour Auschwitz, Majdanek et Treblinka. Dans le ghetto même, des dizaines de milliers de personnes moururent, principalement de maladie ou de faim. En 1942, le taux de mortalité y était si élevé que les Allemands installèrent dans le sud du ghetto un four crématoire pouvant brûler près de 200 corps par jour. Sur les 140 000 Juifs transférés à Terezin, 90 000 furent déportés plus à l'Est vers une mort quasi certaine. Environ 33 000 moururent dans le ghetto même.

Les destins tristes de Hans Krása et de Karel Poláček permettent d'incarner ses chiffres.

Hans Krása était compositeur de musique tchécoslovaque d'origine juive. Il est né le 30 novembre 1899 à Prague. Son père était avocat. Il a étudié le piano et le violon à l'académie de musique allemande. En 1927 Hans Krása a déménagé à Berlin puis il a étudié en France. Ses compositeurs favoris étaient Gustav Mahler, Arnold Schönberg et Alexander Zemlinsky. Il aimait aussi la musique française. Il est revenu à Prague où il a accompagné les musiciens. Le 10 août 1942, il a été déporté au camp de concentration à Theresienstadt. À

Theresienstadt il a participé à l'organisation de la vie culturelle. Pendant le séjour au camp de concentration il a composé quelques compositions, par exemple un opéra d'enfants, qui s'appelle « Brundibár ». Cet opéra était le spectacle qui a eu le plus grand succès à Terezín. L'opéra a été joué cinquante fois et quelques scènes d'opéra font partie d'un film de propagande nazi, qui s'appelle Theresienstadt. À Theresienstadt Hans s'est marié avec Eliška Kleinová, parce qu'il voulait protéger Eliška devant la déportation au camp d'extermination. Pendant la nuit du 16 octobre, Hans Krása est monté dans le train, qui s'est dirigé vers le camp de concentration à Auschwitz. Après l'arrivée à Auschwitz, il été directement envoyé à la chambre à gaz. Hans Krása est mort le 18 octobre 1944.

Karel était un célèbre écrivain tchèque. Ses livres les plus connus sont « Nous étions cinq » et « Les Hommes hors-jeu ». Parce qu'il était juif, il a dû partir au camp de concentration à Theresienstadt et après au camp de concentration de Dachau où il est mort.

Karel Poláček est né en 1892 à Rychnov nad Kněžnou. Il a étudié au lycée à Rychnov nad Kněžnou mais il a été exclu pour son comportement. Il a passé son baccalauréat à Prague. Après, il a fait ses études en droit.

Au cours de la Première Guerre mondiale, il était soldat. À la suite de la guerre, il a travaillé comme journaliste. Il travailla par exemple à « Lidové noviny », « Nebojsa » ou « České slovo ». En 1939, il quitta Lidové noviny à cause de ses origines juives.

Sa fille qui s'appelait Žofie a été envoyée en Angleterre. Mais il n'a pas eu la même chance. Le 5 juillet 1943, Il a été envoyé au camp de concentration à Theresienstadt. Après un an de détention, le 19 octobre 1944, il a été déporté à Dachau. D'après le témoignage de Klára Baumöhlová il a participé à la marche de la mort. C'était le dernier moment où elle l'a vu. On suppose qu'il est mort le 21 janvier 1945.

4) La vie des Juifs à Cracovie pendant la Seconde Guerre mondiale

La communauté juive de Cracovie à la veille de la Deuxième Guerre mondiale est une communauté importante et prospère. En effet, elle représente environ ¼ de la population de la ville et compte environ 60 000 juifs. Les habitants de Kazimierz ont bâti dans ce quartier un monde harmonieux et spirituel et ont trouvé comment vivre en bonne entente avec leurs voisins polonais. La vie culturelle est riche et variée. On y retrouve plusieurs synagogues, mais également des salles de lecture, des bibliothèques et un théâtre.

La presse écrite s'y est développée, des journaux sont édités en plusieurs langues par les maisons d'édition et des imprimeries juives fonctionnent à plein régime. La communauté juive compte dans ses rangs des professeurs d'université, des membres du Conseil municipal, des sportifs.

Tout cela change radicalement après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Le pays est rapidement investi (1er septembre -1939 – 6 octobre 1939). Cracovie est une des premières villes qui tombent (le 6 septembre). Une partie des territoires polonais qui ne sont pas directement annexés à l'Allemagne ou à la Russie est placée sous l'administration allemande.

Cracovie devient la capitale du Gouvernement général des territoires polonais occupés. À la tête de ce nouveau gouvernement est placé Hans Frank, avocat de métier et fervent nazi. Ce dernier décide que la ville où siège son gouvernement doit devenir la plus « pure » sur le territoire. Les juifs polonais vont devenir les premières victimes de cette nouvelle politique.

La première mesure entreprise envers les juifs de Cracovie consiste à les faire identifier. Dès le 1er décembre 1939 ils seront contraints de porter un brassard, orné de l'étoile de David. Ainsi facilement reconnaissables, ils deviendront l'objet de mauvais traitements et pillages. Leurs comptes en banque seront gelés. Il devient impossible de communiquer avec d'autres membres des différentes communautés juives polonaises ou à l'étranger. Les écoles cessent de fonctionner.

La politique raciste allemande se poursuit avec la création de ghettos, véritables lieux de concentration des juifs. A Cracovie une très grande partie des Juifs (environ 70 %) vivent dans le quartier de Kazimierz, mais il y en a également un peu partout dans la ville.

Les nazis procèdent à la mise en place d'un Conseil juif pour faire régner l'ordre et servir d'intermédiaire dans le quartier juif. Dans la mesure du possible et en prenant des risques, les membres de ce Conseil ont développé des trésors d'ingéniosité pour parvenir à soustraire des milliers de personnes aux rafles et aux déportations qui commençaient à être mis en place. Rassemblant tous ses moyens et usant de la corruption, la communauté va ainsi réussir à sauver 15 000 personnes.

Mais la politique de « purification » de la ville de Cracovie s'accélère. Les juifs doivent quitter la ville, contraints et forcés. L'importante communauté juive sera expulsée entre 1939 et 1941. En mars 1941 le gouvernement nazi prendra la décision de regrouper les juifs restant à Cracovie dans un autre lieu, un nouveau ghetto, qui est appelé de façon cynique « quartier résidentiel juif ». Les raisons de ce choix sont multiples- le quartier autrefois fleurissant de Kazimierz se situe à proximité du château royal du Wawel, où siège le gouvernement général.

De plus, le quartier n'est pas bien desservi par les lignes de chemins de fer, ce qui complique les déportations. Le lieu choisi se trouve dans le Podgorze, la partie pauvre de la ville et de l'autre côté de la Vistule.

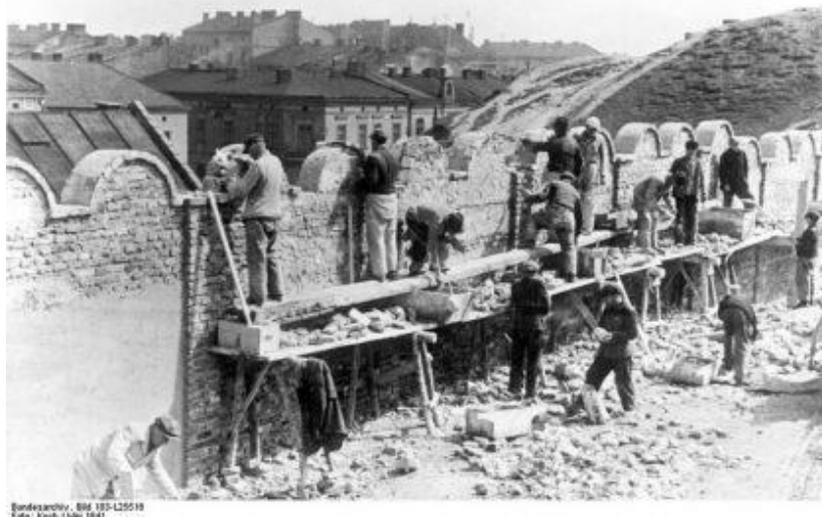
Plan de Cracovie pendant la Seconde Guerre mondiale



US Holocaust Memorial Museum

Le fleuve et les rochers composent des séparations naturelles pour isoler cet endroit des autres quartiers de la ville. Une superficie d'environ 20 hectares sera entourée de murs hauts de 3 m, dont la forme rappelle sans ambiguïté les pierres tombales dans la tradition juive. Quatre sorties seront aménagées dans l'enceinte, désormais sous contrôle policier.

Construction du mur du ghetto de Cracovie



Les Juifs pénètrent dans la zone du ghetto, Cracovie, Pologne, mars 1941



US Holocaust Memorial Museum

En mai 1941 18 000 juifs y seront entassés, alors que les lieux comptent à peine plus de 3 000 chambres. La surpopulation est importante, mais cela fait partie de la politique allemande dans l'ensemble des ghettos sur le territoire. Les personnes qui se retrouvent dans ces endroits sont isolés, sous alimentés et contraints de vivre dans l'insalubrité grandissante.

De cette manière, les populations des ghettos sont présentés par la propagande devant l'opinion publique comme malsaines et inquiétantes, pour tenter de justifier le bienfondé de leur liquidation. Pour éviter que la vue de ces malheureux trouble « les aryens », les fenêtres des bâtiments du ghetto qui donnent sur les quartiers extérieurs sont condamnées.

Des ateliers et des usines sont construits dans l'enceinte du ghetto et la population juive est contrainte aux travaux forcés.

À partir du printemps 1942, les Juifs polonais sont déportés en masse vers les centres de mise à mort. Le ghetto de Cracovie ne fait pas exception à la règle. En mai 1942 des convois partent pour Belzec et Auschwitz.

Oscar Schindler, dont l'usine d'émail se trouve en dehors du ghetto, dans le Podgorze , recrute de travailleurs juifs et sauvera de nombreuses vies.

Une deuxième évacuation du ghetto aura lieu en octobre 1942. Entre 1941 et 1943, 45 000 Juifs ont transité par le ghetto. En mars 1943, le ghetto de Cracovie cesse d'exister. Les personnes qui sont encore en état de travailler sont envoyées dans le camp de travail de Plaszow.

Vue du camp de Plaszow



United States Holocaust Memorial Museum

La communauté juive en Pologne était la plus importante en Europe et la deuxième dans le monde avec 3.5 millions de personnes. Moins de 10 % de cette communauté va survivre à la Deuxième guerre mondiale.

5) Auschwitz, la mort industrielle

a) Les trois principaux lieux

« Arbeit macht frei », « le travail mène à la liberté », cette inscription qui se trouve à l'entrée principale d'Auschwitz I est particulièrement cynique car le travail à Auschwitz a mené à la mort et non à la liberté à cause des conditions dans lesquelles il était effectué.

Principale entrée Auschwitz 1 STAMMLAGER



Photographie Marine Bichet

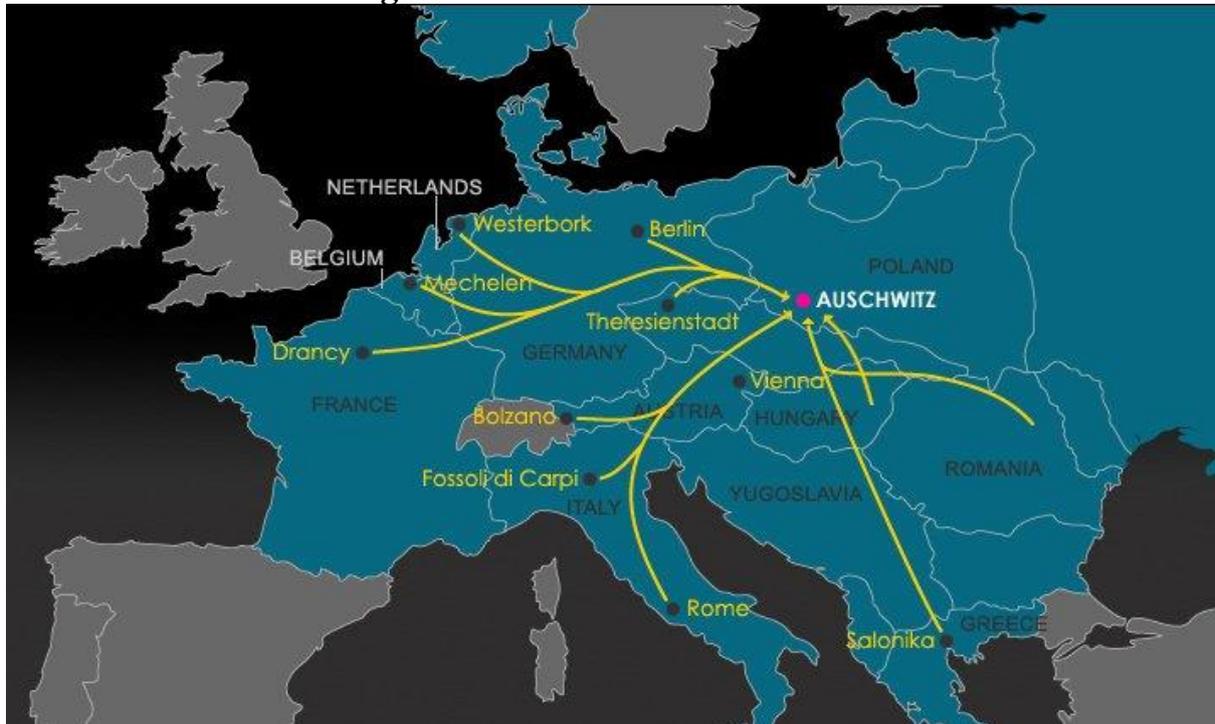
- Le choix du pays et du lieu

Hitler a choisi la Pologne pour mettre en œuvre sa politique d'extermination pour plusieurs raisons. En premier lieu, ce pays était le pivot politique de la campagne de l'Est et le lieu d'implantation des plus importantes communautés juives. En second lieu, la Pologne disposait d'un bon réseau ferroviaire. En troisième lieu, le pays était doté de nombreuses forêts et de vastes régions quasi inhabitées qui étaient propices à la préservation du secret concernant l'extermination du peuple juif.

Le camp d'Auschwitz est construit à cet endroit car une ancienne caserne était déjà implantée : des bâtiments en pierres sont donc préexistants ce qui rend la

construction plus facile. Le lieu bénéficie également d'un bon nœud ferroviaire qui facilitera le transport des prisonniers. Le camp est choisi pour son important réseau ferroviaire, son éloignement de toute population afin de garder au maximum le secret, ainsi que pour sa position centrale en Europe.

Carte de l'origine des convois à destination d'Auschwitz



<http://www.theholocaustexplained.org/>

C'est un des seuls camps avec Maidanek à exercer simultanément à la fois le rôle d'un camp de concentration et de centre de mise à mort mais c'est Auschwitz qui est le plus grand complexe concentrationnaire du III^e Reich.

- **Auschwitz 1 STAMMLAGER**

La première et plus ancienne partie du camp, Auschwitz I, était le Stammlager, c'est-à-dire le camp principal. C'est le 27 avril 1940 que le commandant en chef des SS, Heinrich Himmler, donne l'ordre de créer à Oświęcim, qui porte désormais le nom d'Auschwitz, un camp de concentration.

C'est après la visite de différents lieux susceptibles d'accueillir le camp qu'Himmler décida de le créer sur l'emplacement d'une ancienne caserne de l'armée polonaise. A l'arrivée des Allemands, cette base militaire comptait vingt

bâtiments. Ils en ont ensuite construit huit dans le même style pour répondre à leurs besoins.

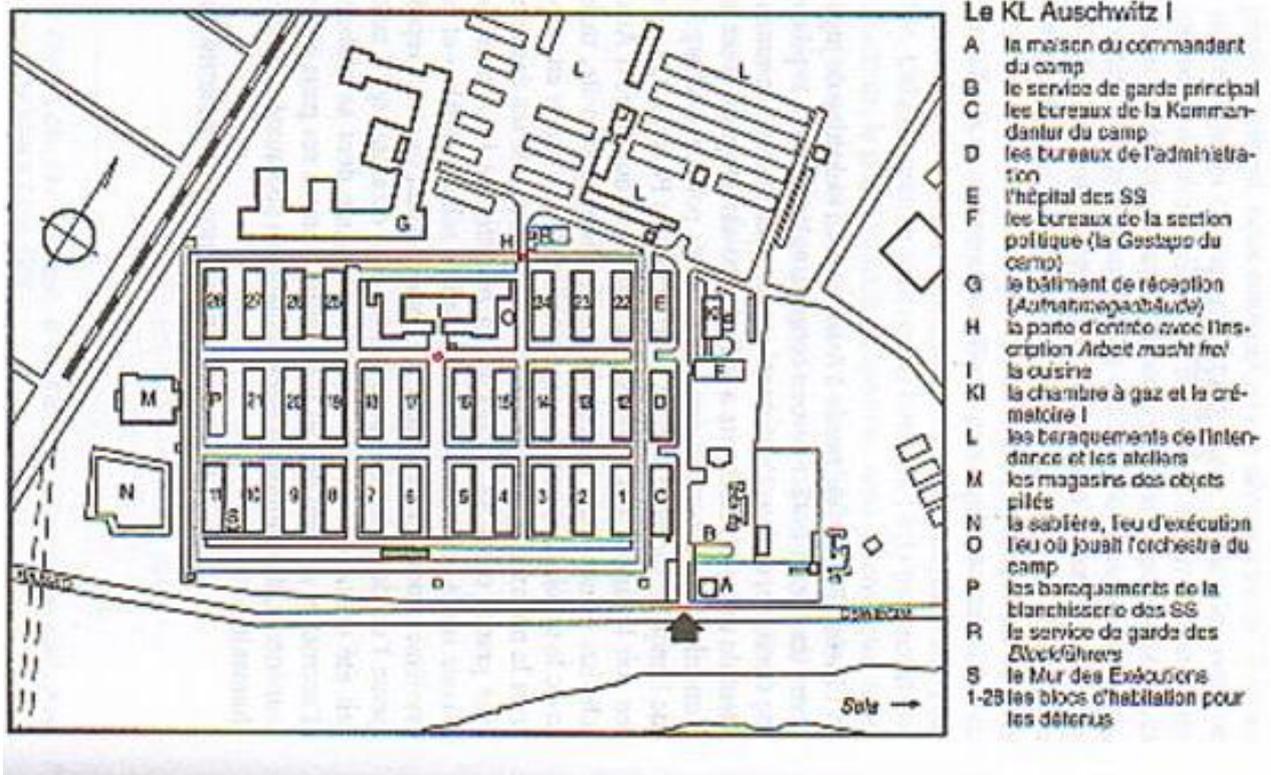
Plusieurs bâtiments du camp Auschwitz 1 STAMMLAGER



Photographie Océane Grappin

En juin 1940, les nazis veulent se débarrasser des témoins des crimes et empêcher toute possibilité de contact avec les détenus et les possibilités d'évasion du futur camp. Ils procédèrent donc à l'expulsion des habitants de tout un quartier de la ville d'Oświęcim. Les habitants de huit villages situés à proximité ont subi le même sort. Dans la ville et dans ses alentours, environ 1 200 maisons furent détruites mais leurs matériaux servirent à construire les différents blocks pour les détenus. Une partie des habitations ayant appartenu aux expulsés fut attribuée aux officiers et aux sous-officiers SS qui souvent y vivaient avec toute leur famille.

Plan d'Auschwitz 1 STAMMLAGER



<http://www.sonderkommando.info/>

Composé au total de 29 « blocks », le camp est entouré d'une double clôture de barbelés électriques de 400V, où régulièrement des prisonniers se jetaient dessus afin de se donner la mort. Cette clôture est responsable de dizaines de suicides dans le camp. En plus de ce barrage, les Allemands ont construit, à l'extérieur, un mur de 3 mètres de haut avec des miradors postés tout le long de ce mur.

Double clôture de barbelés à Auschwitz



Photographie Océane Grappin

Auschwitz a deux entrées, la principale et une secondaire avec un portail en fer forgé où l'on peut lire « arbeit macht frei », « le travail rend libre ». Évidemment à Auschwitz le travail ne rendait pas libre.

À droite de cette entrée, il y avait la cuisine, mais ce qui est déroutant, c'est qu'il y avait un orchestre de prisonniers qui jouait de la musique pour le départ et le retour de leurs camarades du camp. Souvent des hommes revenaient dans les bras de prisonniers, morts à cause du travail trop intensif. Les raisons de la présence de cet orchestre restent inconnues. Les hypothèses sont que cela fait partie de la torture psychologique qu'aimaient utiliser les nazis sur leurs victimes.

Photographie de l'orchestre du camp placé à l'endroit où il jouait



Photographie Marine Bichet

- **Auschwitz 2 BIRKENAU**

Les premiers bâtiments de Birkenau sont édifiés à l'automne 1941. Au mois de décembre, les premières expérimentations de gazage au zyklon B sont pratiquées sur des prisonniers de guerre soviétiques, considérés comme des « communistes fanatiques ». Au mois de juin Auschwitz-Birkenau a été choisi comme centre d'anéantissement massif des Juifs, aussi les travaux des chambres à gaz s'intensifient. Le centre de mise à mort de Birkenau est le plus grand mais aussi celui qui fonctionna le plus longtemps. Birkenau possède une superficie de 175 hectares. Il comprend:

- 4 chambres à gaz et fours crématoires
- 2 chambres à gaz provisoires situées dans des fermes de paysans et adaptées spécialement dans ce but, « maison rouge » et « maison blanche »
- Des fosses et des bûchers d'incinération

Complexe four crématoire chambre à gaz Birkenau



Photographie Océane Grappin

Plan général de Birkenau



<http://www.institut-numerique.org/annexes-iii-plan-general-du-camp-dauschwitz-birkenau->

- Auschwitz III-Monowitz, la troisième partie, appelée aussi Buna était, à l'origine, un sous-camp d'Auschwitz. Il fut créé en 1942 à Monowice et est situé à six kilomètres d'Auschwitz II – Birkenau. Il se situe également non loin de l'usine de production de caoutchouc synthétique et d'essence BunaWerke, construite pendant la guerre par le groupe allemand IG Farbenindustrie.

b) La déshumanisation & l'anéantissement

- Le transport et l'arrivée

En premier lieu, les déportés sont convoyés vers Auschwitz dans des wagons à bestiaux ou de marchandises. Chaque wagon contient de 80 à 120 personnes entassées qui doivent attendre longtemps dans des conditions épouvantables (chaleur/ froid, faim et soif, manque de place) la fin du voyage vers une destination encore inconnue pour elles. À l'arrivée à Auschwitz, les SS ouvrent les portes coulissantes des wagons du train. Les plus faibles n'ont malheureusement pas survécu. La majorité des Juifs déportés de France sont arrivés sur la Judenramp, un quai qui se trouvait entre le camp d'Auschwitz I et celui de Birkenau.

Wagons à la Judenramp



Photographie Océane Grappin

A lieu alors la première sélection. Les prisonniers sont triés selon leur sexe, leur âge et surtout leur condition physique. En effet les individus qui sont en bonne santé sont jugés utiles et sont emmenés à Auschwitz I pour exploiter leur force de travail. Selon Hoss lui-même, 1 arrivant sur 4 est épargné mais la sélection aléatoire était subjective et dépendait beaucoup des besoins en main d'œuvre, de l'humeur des nazis et du nombre de prisonniers à Auschwitz I.

Pour les 75 % restants (souvent femmes, enfants et vieillards) ils vont être exterminés. Ils ne savent rien car même s'ils voient les baraquements, ils entendent aussi de la musique et, après le voyage harassant qu'ils viennent de faire, rien de plus grave ne peut arriver.

Lors de l'arrivée à Auschwitz, il y a une procédure très stricte et, là encore, les SS allemands vont essayer de briser mentalement les arrivants. En arrivant au camp, il fallait se faire enregistrer après avoir été dépouillé de toutes ses affaires. En effet, en arrivant à Auschwitz, les déportés pensaient aller travailler à l'Est et donc nombreux étaient ceux qui avaient pris leurs valises avec des ustensiles de cuisine, des vêtements, des jouets d'enfant. Femmes et hommes devaient se doucher avec de l'eau soit très froide, soit très chaude, sous les coups de bâtons des officiers SS. C'était pour les prisonniers, surtout pour les femmes, l'humiliation totale. Puis ils recevaient leur « pyjama ». Unique vêtement qu'ils pourront porter. Les femmes portaient des robes et les hommes l'ensemble pantalon - chemise. Avec cela on leur donnait des sabots.

Photographies de détenues enregistrées au camp



Photographie Océane Grappin

Selon leur origine géographique et la raison de leur déportation, Polonais, Russes, Français Juifs, Tziganes, Résistants, il y avait un signe distinctif. Les Juifs portaient l'étoile de David tandis que les Tziganes portaient un triangle noir. Tous étaient rasés, et tatoués. Mais les cheveux n'étaient pas jetés, car à Auschwitz tout était gardé pour être revendu. Pour le Troisième Reich, les prisons sont de réelles sources de revenu. Et c'est pour cela que les cheveux étaient revendus et utilisés à la production de toile de jute. C'était une vraie usine avec un rendement qu'optimisaient souvent les Allemands.

- Les conditions de « vie »

Les détenus dormaient dans les « Blocks » à plus de 20 par chambrée sur des châlits, lit à 3 étages avec comme matelas une planche de bois et parfois un peu de paille. Chaque « block » avait « un chef ». C'était les « Kapos fonctionnels ». Choisis pour leur agressivité, souvent des prisonniers allemands arrêtés pour vols, meurtres, viols... Les internés disaient qu'ils étaient souvent pires que les SS allemands.

Réveillés à 4h du matin, les détenus devaient se laver au lavabo, puis avaient droit à un bol d'une sorte de café et partaient au travail après avoir été regroupés sur la place d'appel, place où tous les internés se réunissaient pour être comptés et contrôlés par les Allemands. Ils recevaient le midi de la soupe et le soir 320 g de pain noir avec de la margarine. Cela leur permettait de survivre entre 5 et 6 mois.

Le travail était de construire des bâtiments, notamment pour les 2 autres parties d'Auschwitz, de trier les affaires de ceux qui étaient exterminés à leur arrivée ou de travailler dans la zone d'intérêt et cultiver la terre pour le Troisième Reich.

À Auschwitz I commence alors le processus de déshumanisation. On donne les mêmes vêtements pour tous : un costume rayé. En hiver on ajoute un manteau en tissu à rayures plus épais. Cette uniformisation engendre une perte d'identité. On tatoue le bras des détenus avec un numéro tels des bêtes. On peut noter là une particularité d'Auschwitz car dans les autres camps comme Mauthausen, les détenus portent une plaque sur laquelle est gravé leur matricule. Au début Auschwitz procède de même et on reporte sur la poitrine des mourants ce numéro ou sur ceux qui sont fusillés. Cependant le taux de mortalité à Auschwitz est si élevé qu'il devient impossible de procéder de la sorte. On utilise alors une sorte de sceau métallique avec des aiguilles formant des chiffres interchangeables puis le procédé évolue vers une méthode plus simple : on utilise seulement une aiguille. Au printemps 1943, la totalité des détenus sont tatoués de cette manière. L'endroit où on tatoue les prisonniers varie en fonction de leur origine : par exemple le numéro des Juifs est précédé d'un triangle et celui des Tsiganes de la lettre Z (Zigeuner).

Les conditions de vie sont horribles. Premièrement, le manque d'hygiène est préoccupant. Les prisonniers dorment sur des couchettes en bois sans matelas ni oreillers. Le dortoir est un lieu insalubre rempli de déchets ce qui amène des odeurs insupportables. Les baraques prévues pour 400 prisonniers en accueillent en réalité 600. La température est insupportable en hiver car il fait un froid

glacial et est étouffante en été. Ces climats extrêmes contribuent à l'extermination.

La nourriture insuffisante par rapport aux efforts physiques que les déportés doivent exécuter affaiblit considérablement leur organisme. L'eau, aussi insuffisante, est la plupart du temps sale et mélangée à la boue puisque les déportés sont tellement assoiffés qu'ils boivent dans des flaques. Le bol que reçoit chaque détenu était aussi bien utilisé pour se laver que pour faire leurs besoins.

Les conditions sommaires d'hygiène favorisent le développement de maladies comme la dysenterie, le typhus ou encore des infections suite à des blessures faites au travail.

Vue du Block 11



Photographie Marine Bichet

À tout cela s'ajoute le traumatisme psychique lié à la séparation avec leur famille.

- La mort omniprésente

De plus on peut être victime de fusillades qui ont lieu dans le block 11 si on est malade, ou blessé gravement. Le block 11 est la prison dans la prison. Lieu de tortures où l'on exécutait régulièrement des prisonniers soit à cause d'un mauvais comportement, d'une tentative de fuite ou encore par « habitude ». C'est dans ce block que les premières tentatives de gazage se firent.

Un tri régulier est effectué à l'infirmerie pour faire de la place aux nouveaux venus. On peut être également pendu si on tente de s'enfuir ou si on est soupçonné d'être le coupable d'un attentat dans le camp. Ces exécutions sont réalisées sur la place publique et doivent être vues par tous pour montrer l'exemple à ne pas reproduire et dissuader les potentielles insoumissions.

Certains se suicident en se jetant sur les barbelés ne supportant plus le traitement qu'on leur inflige.

En plus des conditions propices à la mort, les prisonniers doivent subir régulièrement des sélections durant lesquelles on contrôle leur état physique. Ceux qui peuvent continuer de donner leurs forces de travail sont sauvés, les autres sont tués.

IV) « Qui sauve une vie sauve l'humanité »

1) Les justes, l'honneur de l'humanité

Durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses mesures anti-juives ont été prises en Europe, en particulier à partir de l'année 1942 avec la mise en place de nombreuses rafles, arrestations et déportations. Néanmoins, certaines personnes ont décidé, au péril de leur vie, de venir en aide aux Juifs persécutés. Ils risquaient en effet la dénonciation et l'arrestation par la police française ou allemande.

a) La création de cette distinction

L'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah, aussi appelé mémorial de YAD VACHEM, est créé à Jérusalem en 1953 en mémoire des victimes juives et afin d'honorer les personnes ayant apporté leur précieuse aide.

Hall des noms du mémorial YAD VACHEM



www.timeout.com

De plus, pour les récompenser, le titre de « Juste parmi les Nations » a été créé en 1963 par une loi israélienne. « *Les personnes ainsi distinguées doivent avoir*

procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger. »

Pour devenir un Juste parmi les Nations, un dossier sur la personne concernée est requis avec un récit détaillé de son histoire et des témoignages à l'appui. Après une étude du dossier, si le Comité accepte, le titre leur est remis par l'ambassadeur d'Israël lors d'une cérémonie, ainsi qu'une médaille et un diplôme.

Médaille de Juste parmi les Nations



Collection personnelle

Diplôme de Juste parmi les Nations



yadvashem-france.org

Leur nom est également inscrit sur le mur d'honneur du jardin des « Justes parmi les nations » du mémorial YAD VACHEM. Nous pouvons aussi retrouver la liste des noms des Justes parmi les Nations dans l'allée des Justes située à Paris près du Mémorial de La Shoah.

Mur d'honneur du Jardin du Mémorial YAD VACHEM



yadvashem-france.org

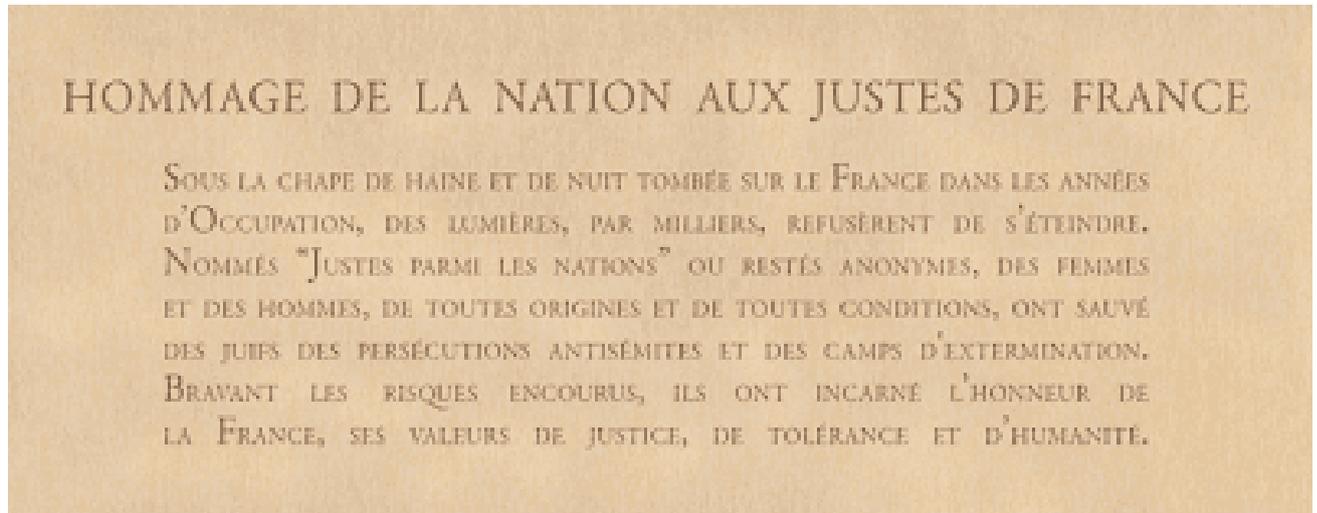
Mur des Justes à Paris



Photo Océane Grappin

Toutefois, de nombreux Justes sont restés anonymes et on les regroupe sous le nom de « l'armée des ombres ». C'est pourquoi en 2008, Simone Veil a soumis au président Jacques Chirac l'idée de dédier à l'ensemble des Justes connus ou non une place collective au Panthéon.

Inscription pour honorer les Justes au Panthéon



fr.wikipedia.org

● **Les différentes formes d'aide apportées aux Juifs**

Les personnes non juives pouvaient aider les Juifs à quitter la France où la vie devenait beaucoup trop risquée avec le Régime de Vichy et la Solution Finale. Ils pouvaient leur procurer de faux papiers, les cacher, héberger les enfants afin de leur épargner la déportation. Par ailleurs, des œuvres humanitaires se sont mises en place pour améliorer la vie des Juifs dans les camps d'internement car les conditions de vie y étaient abominables. Elles leur donnaient par exemple des vêtements et de la nourriture. Mais ces pratiques ont été très vite déclarées illégales et lourdement sanctionnées.

• Les Justes parmi les Nations

On compte environ 26 500 Justes reconnus dans le monde dont 4 025 sont de nationalité française. En ce qui concerne plus particulièrement la Bourgogne, on compte 119 Justes reconnus.

Certains d'entre eux avaient des professions telles que maire, policier, préfet car leur statut leur permettait d'avoir de précieuses informations et ils avaient la possibilité de prévenir les Juifs avant que les arrestations n'aient lieu. En outre, ils pouvaient leur procurer de faux papiers plus facilement. Les ambassadeurs leur délivraient parfois des visas pour quitter la France.

Les personnes vivant dans le milieu rural les ont aussi beaucoup aidés car de nombreux Juifs venaient s'y réfugier, la vie citadine étant trop risquée. Les meilleurs refuges étaient d'ailleurs situés dans les montagnes en raison de l'accès difficile. Parfois même, des villages entiers se mobilisaient. C'est le cas par exemple de Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire.

En 1940, on comptait environ 300 000 Juifs en France. C'est en partie grâce aux Justes que les trois quarts d'entre eux ont pu être sauvés. Les Justes parmi les Nations n'ont pas uniquement sauvé des Juifs, ils ont aussi sauvé l'honneur de la France et leur message est un message d'espoir. Même dans des conditions terribles, nous avons toujours la possibilité de nous opposer au mal pour le bien de tous. C'est pourquoi il faut absolument perpétuer leur mémoire pour toujours se souvenir de ces personnes et de leurs actes de bravoure.

b) Histoires de Justes parmi les Nations

• Les Seduls, Justes de Liepaja en Lettonie

Dans la cave



Au centre Robert Seduls



<http://www.yadvashem.org>

Robert Seduls concierge d'un immeuble à Liepaja en Lettonie sauva 11 Juifs en les cachant dans une partie de la cave de l'immeuble, de 1943 à la fin de la guerre, avec l'aide de sa femme Johanna Seduls.

Cela commença par la promesse qu'il fit à David Zivcon, un ami Juif qui vivait dans l'immeuble, de l'aider en cas de problèmes, ce qui arriva en octobre 1943 où David Zivcon s'échappa du ghetto avec sa femme et un autre couple et alla se cacher chez les Seduls. Petit à petit d'autres Juifs se rendirent chez la famille Seduls se retrouvant alors à 11 dans une petite partie de la cave. Robert Seduls avait alors aménagé leur cachette leur permettant d'être préparés à toute éventualité. En effet Robert leur avait fourni des pelles en cas d'ensevelissement de la cave après un bombardement, des provisions au cas où il ne pourrait pas les rejoindre régulièrement et avait même créé un système de communication qui fonctionnait avec des signaux lumineux qui avaient chacun un sens : l'un pour dire qu'il fallait se cacher car quelqu'un descendait à la cave, un autre pour se préparer en cas de grande alerte avec les armes qu'il leur avait données. Cependant Robert est tué le 10 mars 1945 par l'Armée rouge et seule sa femme continuera à s'occuper des 11 Juifs jusqu'à la Libération. Le 2 décembre 1981 Robert et Johanna Seduls sont reconnus comme Justes parmi les Nations par Yad Vashem.

● **Henry Christian Thomsen et sa femme Ellen Margrethe Thomsen, Justes de Snekkersten au Danemark**

Henry Christian Thomsen et sa femme Ellen Thomsen



<http://www.yadvashem.org>

Henry Christian Thomsen et sa femme Ellen étaient à l'époque propriétaires d'une auberge à Snekkersten au Danemark et s'associèrent dès le début de la guerre dans la résistance danoise sauvant alors une centaine de Juifs en les accueillant dans leur auberge puis les faisant passer en Suède. Son auberge devenant très vite connue, Henry constata que le nombre de Juifs venus se réfugier augmentait considérablement et acheta alors un bateau afin de les faire passer plus vite en Suède. Cependant il sera très vite arrêté par la Gestapo mais faute de preuves sera aussitôt relâché. Henry décida tout de même de continuer le sauvetage des Juifs danois mais malheureusement il sera arrêté une seconde fois par la Gestapo et sera déporté au camp de concentration de Neuengamme en Allemagne où il y mourra en 1944.

C'est le 29 août 1968 que Henry et sa femme seront reconnus comme Justes parmi les Nations par Yad Vashem.

- **Paul Grüninger, Juste de Suisse**

Paul Grüninger

<http://www.yadvashem.org>

À la suite de l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie en 1938 plus de 190 000 Juifs autrichiens décidèrent de fuir le pays. Au même moment, la Suisse décida de fermer ses frontières aux réfugiés du Reich et obligea alors la police des frontières à refouler les Juifs. Cependant, Paul Grüninger, responsable de la police des frontières dans la région de Sankt Margrethen décida d'aller à l'encontre des ordres et autorisa plus de 3 600 Juifs à passer la frontière, falsifiant ainsi les dates de leur entrée dans le pays pour que leur présence soit légale. Malheureusement ses actions étant découvertes, Paul Grüninger sera alors traduit en justice et sera condamné pour manquement aux devoirs de sa charge en 1941. Paul Grüninger a été reconnu Juste parmi les Nations le 20 avril 1971.

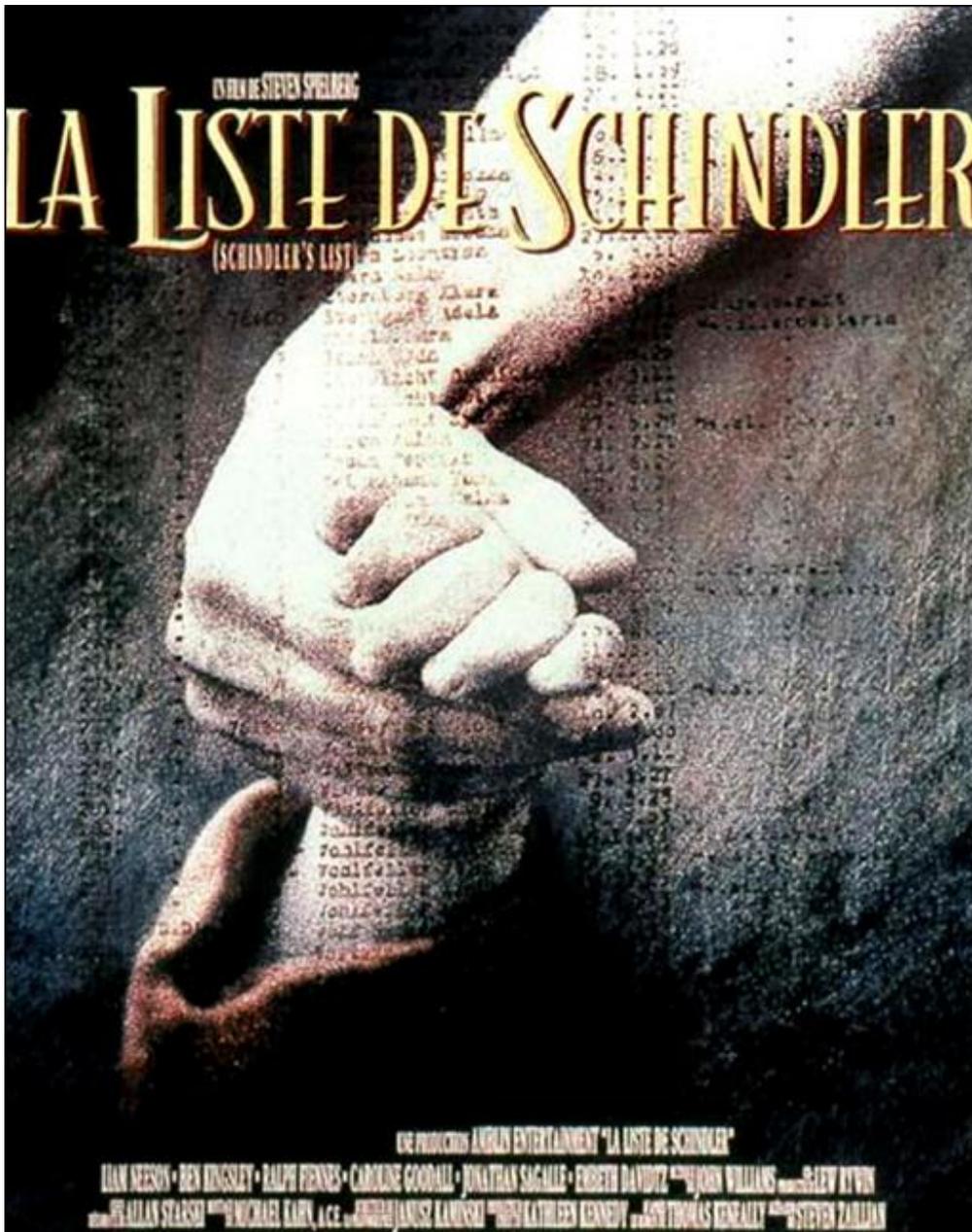
- **Gilbert Pasquier, Juste de Dijon en Côte-d'Or**

Gilbert Pasquier, père de trois enfants et gendarme à Dijon, vivait à côté d'une famille juive, les Grosman et entretenait avec celle-ci de bonnes relations. Lorsqu'en 1942, Schmul Grosman sut qu'il se sentait visé par la prochaine rafle, il quitta la région pour s'installer dans le Puy-de-Dôme laissant ainsi à Dijon sa femme et ses quatre enfants. C'est alors que Gilbert Pasquier leur proposa de l'aide pour les emmener jusqu'à la ligne de démarcation et rejoindre alors Schmul Grosman. Ils prirent alors le train et purent passer facilement à travers les contrôles grâce à son statut de gendarme en faisant passer la famille Grosman comme la sienne. Grâce à Gilbert Pasquier, la famille Grosman put survivre et s'installa après la Libération de nouveau à Dijon.

Gilbert Pasquier fut reconnu par Yad Vashem comme Juste parmi les Nations le 13 juin 2012.

c) Oskar SCHINDLER : Juste parmi les Nations

Affiche du film La Liste de Schindler



<http://www.allocine.fr/film>

Vous le connaissez sûrement, son histoire fut dévoilée dans le roman La liste de Schindler de Thomas Keneally, écrit en 1982, adapté en film du même nom en 1993, réalisé par Steven Spielberg. Ces œuvres devenues très célèbres relatent l'histoire d'un entrepreneur allemand sudète qui, durant la Seconde Guerre mondiale, sauva près de 1200 Juifs. Il obtint le titre de « Justes parmi les

Nations » le 18 juillet 1967 pour cet acte louable.

Commençons par une courte biographie d'Oskar Schindler. Né en 1908 et mort en 1974, Oskar Schindler travailla dès 1936 pour l'Allemagne Nazie, en tant qu'espion en Tchécoslovaquie : en effet il collaborait avec l'Abwehr (le service de renseignement de l'État allemand). Il intégra le Parti National-Socialiste des travailleurs allemands, plus communément appelé parti Nazi ou NSDAP, en 1939. Alors comment en vint-il à sauver des centaines de Juifs ?

Au début des années 1940, Schindler prit la tête de la Deutsche Emailwarenfabrik située au Sud de Cracovie. On y fabriquait des marchandises en émail telles que des ustensiles et services de cuisine. Elle était située au sud de Cracovie mais également non loin du camp de concentration de Plaszow.

Oskar SCHINDLER



https://fr.wikipedia.org/wiki/Oskar_Schindler

Localisation de l'usine Schindler à Cracovie



United States Holocaust Memorial Museum

Intéressé par les possibles profits que cela apporterait, Oskar Schindler embaucha de la main d'œuvre parmi les Juifs incarcérés dans ce camp, celle-ci étant nettement moins chère (les salaires étaient fixés par le régime nazi). C'est alors que, rapidement, il réalisa que cette embauche de main d'œuvre était pour lui un moyen précieux de sauver des dizaines, voire des centaines d'individus d'une mort certaine. Il embaucha alors le plus de détenus possible, leur donnant ainsi du travail, leur offrant de meilleures conditions de vie que dans les ghettos, et les sauvant surtout de l'extermination à laquelle ils étaient destinés. Par ailleurs, Émilie Pelzi Schindler, son épouse, aida son mari à en sauver le plus possible : elle fut proclamée à son tour « Juste parmi les nations » en 1993.

On parle ainsi de la « liste de Schindler » : ce nom désigne la liste que tint Schindler, énumérant les noms de tous les détenus du camp qu'Oskar Schindler embaucha et sauva. Près de 1 200 noms y furent donc inscrits.

Portraits des Juifs sauvés par Schindler



Photographie Océane Grappin

Par ailleurs, en plus de deux œuvres intitulées La Liste de Schindler, nous pourrions évoquer le livre de Léon Leyson : L'enfant de Schindler. Dans ce livre, l'auteur raconte sa propre histoire : il fut le plus jeune détenu à être embauché et sauvé par Schindler, inscrit alors sur cette liste, « une liste synonyme de vie. »

La pièce des choix



Photographie Océane Grappin

Cette dernière œuvre fait réfléchir chacun de nous sur la responsabilité individuelle qui nous incombe en tout temps. Nous avons toujours le choix de faire le bien.

« Qui sauve une vie sauve l'humanité »

d) Pierrette Guyard-Pauchard : Juste parmi les Nations

Pierrette et Colette à Athez



Collection personnelle

Très vite, l'antisémitisme se diffuse en France, notamment par l'élaboration de lois anti-juifs. Cela importe peu pour Pierrette, qui garde non seulement Colette comme fille mais accueille également à l'été 1942 quatre enfants juifs, dont les parents ont été déportés. Ils s'appelaient Suzanne, Ida, Hélène et Bernard Frydman.

Pierrette Pauchard est née en 1876 dans le Morvan, à Athez, dans la petite commune d'Asnot. Mère de trois enfants, elle accueille l'été les enfants de l'Assistance publique dans sa maison du Morvan. Nombre d'entre eux sont juifs.

En 1935, une jeune enfant, d'une mère juive polonaise, est abandonnée : il s'agit de Colette, qui sera adoptée par la famille.

Colette, petite fille adoptée



Collection privée

Sous le toit de Pierrette Pauchard vivent donc cinq enfants juifs, qu'elle cache, ou, dans le cas de Colette, qu'elle fait passer pour sa fille. Bernard, le plus petit, va à l'école du village sous le nom de Petit, évitant ainsi d'attirer l'attention. Mais lorsque la nouvelle de la mort des parents Frydman lui parvient, Pierrette devient de plus en plus vigilante, les enfants n'ont plus qu'elle. Elle est cependant aidée de différentes manières : son ami, le docteur Roy, accepte de brûler les papiers d'identité de Colette, afin de la protéger.

Pierrette a aussi probablement reçu le soutien de soldats nazis en faction près de chez elle, qui soupçonnaient sans doute la présence des enfants mais qui ont choisi de ne rien faire.

Pierrette Pauchard, au mépris des lois en vigueur sous Vichy et au mépris du danger qu'elle encourait a ainsi sauvé cinq enfants dont le seul tort était d'être juifs, agissant au nom d'une seule valeur, décrite par Colette des années plus tard comme « l'amour des enfants et de la vie ». Courageuse, aimante, Pierrette a risqué sa vie pour sauver ceux qu'elle considérait comme innocents, de jeunes enfants condamnés pour leur religion, bravant ainsi le nazisme et l'antisémitisme qui ont conduit à la mort de 6 millions de personnes : hommes, femmes et enfants. Les enfants Frydman ont gardé la vie sauve dans une guerre qui n'était pas la leur, par la bonté, la tolérance et le dévouement d'une femme.

Aujourd'hui établis aux Etats-Unis, ils reviennent régulièrement en France rendre hommage au lieu et à la femme qui les ont sauvés.

Médaille de juste décernée à Pierrette Pauchard



Collection personnelle

Pierrette décède après la guerre, en 1951. Sa fille adoptive, Colette, se refuse à partir d'Athez où habitent encore aujourd'hui des descendants.

Colette décide de constituer un dossier, à titre posthume pour honorer Pierrette Pauchard du titre de Juste parmi les Nations. Il lui est accordé par l'État d'Israël le 28 octobre 2012. On lui décerne la médaille et le diplôme de Juste.

Colette et un petit-fils de Pierrette reçoivent son diplôme d'honneur



Collection privée

Un an après, le 16 juillet 2013, en commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver de 1942, la famille de Pierrette fait don de la médaille au musée de Saint Brisson, la reconnaissance familiale devient alors une reconnaissance de l'histoire de la Bourgogne.

- **Un enfant caché raconte : Pierre Osowiechi**

Pierre n'a que quelques années lorsque la guerre commence. Il est juif comme ses parents et cette condition le met en danger. En juin 1940, l'Exode commence et des centaines de Juifs quittent Paris pour se cacher en province. C'est le cas des parents et de l'oncle de Pierre. Ils se réfugient à Crocq, petit village de la Creuse où ils sont accueillis en tant que réfugiés dans une petite maison dans laquelle ils resteront jusqu'au départ des Allemands, à la fin de la guerre.

**Marie Lagrolière, troisième debout à gauche
dans le village de Crocq**



Collection privée

Le garçon n'avait conscience du danger qu'ils encouraient, lui et sa famille, que lorsqu'un messager arrivait dans la maison et leur intimait de se cacher jusqu'au lendemain. Ils partaient donc, se réfugiaient dans des cabanes en bois, des granges ou encore des cimetières où, silencieux, ils attendaient. Puis, le danger écarté, la vie reprenait son cours.

Un exemple de la vie dangereuse que Pierre menait sans réellement s'en rendre compte est celui-ci : à l'école primaire, comme souvent, Pierre est subitement emmené par Marie Lagrolière, une autre institutrice. Un convoi d'Allemands est

dehors. « Souris Pierrot » le petit garçon est ainsi emmené loin du convoi, sous des couvertures dans une grange, à l'abri des regards.

Les Allemands présents ce jour-là cherchaient des Juifs, donnant leurs noms au secrétariat de Crocq. Marie-Thérèse a alors l'idée qui leur sauvera la vie : modifier la première lettre de leur nom de famille et falsifier les registres.

Ainsi, au péril de sa vie, l'institutrice ment, permettant ainsi à la famille Osowiechi de survivre. Le convoi repart, Pierre sut plus tard qu'il s'agissait du même convoi que celui ayant perpétré les massacres d'Oradour-sur-Glane. Le 11 mai 2005, l'institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné à Marie-Thérèse Goumy et à Marie Lagrolière le titre de Justes parmi les Nations.

Pierre Osowiechi à l'institut Yad Vashem à Jérusalem



Site officiel de Yad Vashem

C'est grâce au courage et à la détermination de ces femmes ainsi que de tous les habitants du petit village de Crocq que Pierre, aujourd'hui âgé de 80 ans, vice-président du Comité français pour Yad Vashem, a pu avoir la vie sauve.

« Qui sauve une vie sauve l'humanité »

2) Le combat contre les assassins de la mémoire

- **Introduction au négationnisme : *Le Procès du Siècle***

La Shoah est un des évènements les plus meurtriers de l'histoire de l'humanité qui a donné lieu à un grand nombre de controverses. En effet, le génocide du peuple juif, c'est-à-dire l'organisation méthodique de son extermination par les nazis, a été, tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, l'objet de débats entre historiens et idéologues. Certains ont tenté de remettre en question l'existence même de cet évènement.

L'historien français, Henry Rousso, spécialiste de l'étude de la Seconde Guerre mondiale, a créé le terme de « négationniste » pour désigner l'individu niant la mise en place et la réalité du processus d'extermination des Juifs.

Le négationnisme a pour objectif premier, selon Rousso, la déculpabilisation des nazis par le déni pur et simple de l'existence des chambres à gaz mais aussi la banalisation. Ce processus poursuit un but idéologique et politique qui permettrait la réhabilitation des valeurs nazies et de leurs adeptes.

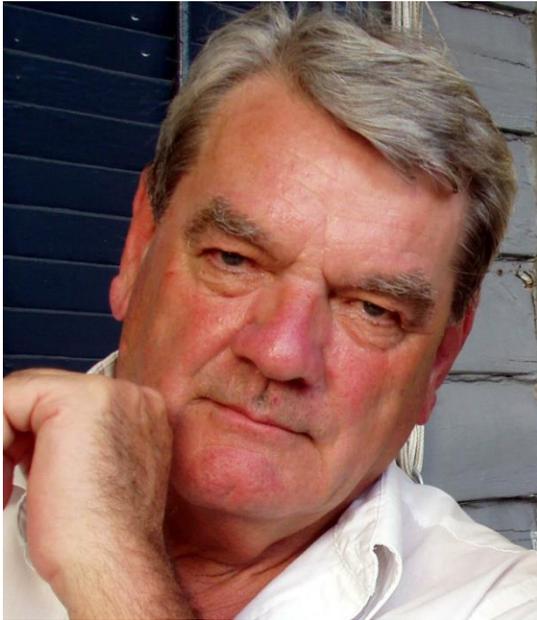
Le film britannico-américain, *Le Procès du Siècle*, sorti en France en 2017, relate l'histoire du procès opposant Deborah Lipstadt à David Irving.

Deborah Lipstadt



Deborah Lipstadt est une historienne américaine, professeure en études juives à l'université. Elle est l'auteure d'ouvrages sur le négationnisme dont le plus connu constitue l'objet central du procès, *Denying the Holocaust* (Nier l'Holocauste). Dans ce livre sorti en 1993, elle attaque David Irving et plus largement les négationnistes en les qualifiant d'antisémites et de manipulateurs de l'Histoire.

David Irving



David Irving est un écrivain britannique, auteur de plusieurs livres sur la Seconde Guerre mondiale. Dès les années 80, il adopte un point de vue négationniste sur la Shoah. Son ouvrage Hitler's war (La Guerre d'Hitler) a été particulièrement controversé car Irving y affirme qu'Hitler ignorait tout des camps de concentration.

David Irving porte plainte contre Deborah Lipstadt en 1996 pour se défendre des accusations que cette dernière formule dans son ouvrage Nier l'Holocauste. Irving étant britannique, le procès va donc se tenir en droit anglais. En effet, Lipstadt va devoir prouver elle-même, alors qu'elle est accusée, l'existence des chambres à gaz, niées par Irving. Accompagnée d'avocats et d'historiens, elle tente alors de démontrer la pertinence de ses propos par des preuves tangibles. Elle réussit finalement à faire entendre au juge que David Irving n'est en rien un historien mais plutôt un idéologue tentant de réhabiliter Adolf Hitler et les nazis par la manipulation de sources et de preuves historiques.

Deborah Lipstadt et ses avocats dans le film



Ce procès nous montre bien le cœur du combat contre le négationnisme : la difficulté de prouver l'existence d'un événement devant quelqu'un qui le nie. L'exemple du film est parlant. Au cours du procès, un professeur est invité afin de démontrer l'existence de trous dans le plafond des chambres à gaz permettant

**Des preuves sont apportées par
des spécialistes**



<http://www.luxfilmfest.lu/sites/>

l'introduction de zyklon B dans les salles. David Irving affirme cependant qu'il n'y avait aucun trou sur le plafond de ces chambres et que ces simulations ne sont pas des preuves claires. Le plafond de ce bâtiment s'étant effondré, il est impossible de retourner sur les lieux et de statuer clairement sur l'existence de

ces ouvertures, indispensables pour le qualifier de chambre à gaz.

La longueur des procès due à la difficulté d'argumenter face aux négationnistes a encouragé le développement de ces thèses. Les négationnistes remettent en cause la véracité des preuves de l'existence de la solution finale par le doute. Ils réduisent aussi les témoins oculaires à des menteurs qui, eux, falsifieraient l'histoire dans le but de percevoir des compensations.

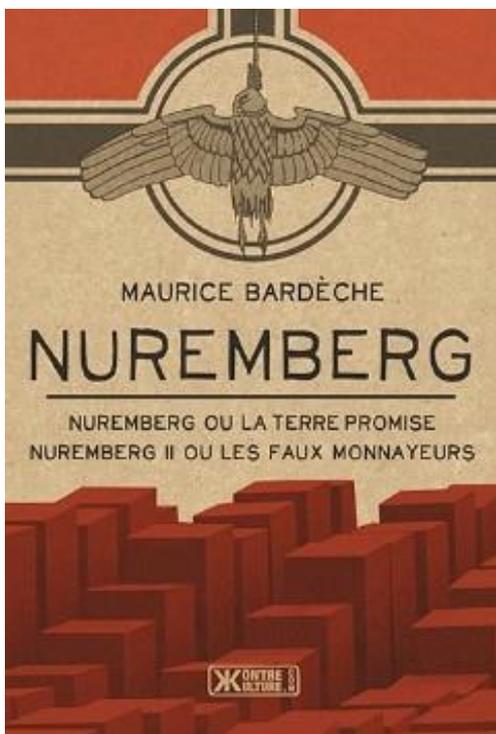
- **Le négationnisme dans l'après-guerre**

Suite à la Seconde Guerre mondiale, des années 1940 aux années 1950, la France a connu un changement d'idéologie concernant les violences de masses faites contre les Juifs en passant de la revendication à la négation de ces actes, comme nous avons pu le voir dans Les racines du négationnisme en France de l'historien français Henry Rousso, inventeur de la notion de négationnisme en 1987.

En effet même si pendant la guerre les nazis commençaient à dissimuler les traces les plus visibles de la « Solution finale », notamment en détruisant les centres de mise à mort de Belzec, Sobibor et Treblinka, ils ne cherchaient pas directement à nier l'existence des violences et de l'extermination mais plutôt à les dissimuler comme l'annonce Himmler dans son discours à l'attention des principaux généraux SS à Poznan en 1943. D'ailleurs, toujours pendant la Seconde Guerre mondiale, dans la partie occupée de la France, il n'y a eu aucune tentative pour refouler les horreurs subies par les Juifs. Comme nous pouvons le constater à travers la presse collaborationniste notamment, qui exprimait une grande violence verbale ainsi qu'une certaine satisfaction de voir les Juifs exclus socialement, économiquement mais aussi physiquement. Nous pouvons citer Robert Brasillach homme politique fasciste, ainsi que rédacteur en chef du journal collaborationniste et antisémite *Je suis partout* qui assumait dans son journal l'ampleur des exactions commises contre les Juifs. Et même une fois la guerre terminée, la négation de ces crimes contre l'humanité n'était pas au cœur de la défense des principaux chefs nazis

jugés lors du procès de Nuremberg.

Il faudra attendre quelques années pour que le négationnisme voie le jour, avec Maurice Bardèche, écrivain et militant d'extrême droite, considéré comme l'un des fondateurs du négationnisme. Il est l'auteur notamment de Nuremberg ou la terre promise, ouvrage dans lequel il dénonce le célèbre procès éponyme mis en place par les alliés dans le but de condamner les nazis. Dans cet ouvrage il se positionne entre banalisation et négation, et cette négation, bien que présente, est loin



d'être explicite. L'un de ses autres ouvrages notoires est Nuremberg II ou les Faux-Monnayeurs.

L'autre homme considéré comme fondateur du négationnisme en France est Paul Rassinier, militant politique français d'abord à gauche puis d'extrême droite après la Seconde Guerre mondiale tout en restant lié aux milieux pacifistes et anarchistes. Son but principal était de disculper l'Allemagne nazie en remettant en cause l'existence des chambres à gaz ainsi que les témoignages d'anciens survivants de camps de concentration, pour pouvoir mieux mettre en évidence les crimes de Staline. Il fut l'un des premiers à proposer une interprétation falsifiée de l'Histoire en faisant passer l'extermination des Juifs pour de « simples rumeurs ».

Maurice Bardèche
(1907-1998)



Paul Rassinier
(1906-1967)



Bardèche et Rassinier ont donné une dimension scientifique et « hypercritique » du négationnisme qui a inversé la charge de la preuve, c'est-à-dire qu'au lieu de démontrer que l'Holocauste était un « mensonge », ils demandaient aux survivants de prouver qu'ils ne mentaient pas car, selon eux, l'Holocauste n'était « qu'un mythe destiné à servir l'intérêt des Juifs ».

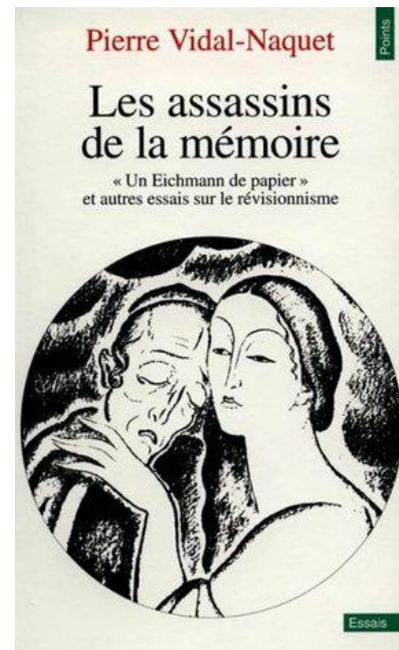
Dans l'après-guerre, le négationnisme avait une double origine politique mise en lumière par l'historien français Pierre Vidal-Naquet (1930-2006). Tout d'abord il était l'émanation d'un néo-fascisme qui cherchait à renaître des décombres ainsi que d'un pacifisme antistalinien. Mais à l'époque, ces idées sont restées marginales et sans écho dans l'opinion contrairement à ce qu'il s'est passé trente ans après, dans les années 1970.

Pierre Vidal-Naquet



<http://www.editionsladecouverte.fr>

Couverture du livre de Pierre Vidal-Naquet



<https://www.goodreads.com>

- **L'apogée du négationnisme : 1970-1980**

C'est dans les années 70 que le "révisionnisme" (comme on appelait le négationnisme à l'époque) se développe grandement. Alors que dans les années 50 et 60, il est encore trop tôt pour afficher pleinement ses doutes, en 1970, les "révisionnistes" n'ont plus peur de se montrer aux yeux du public.

En 1972, un parti politique d'extrême droite, bien connu aujourd'hui, est créé : le Front National. Il a été l'un des premiers partis politiques à faire entrer les idées du négationnisme dans le domaine politique grâce à son bras droit, François Duprat.

François Duprat



<https://www.valeursactuelles.com/>

François Duprat traduit en français, en 1974, un livre nommé Six millions de morts, le sont-ils réellement ? écrit par Richard Harwood, membre du National Front anglais. On se doute bien que ces livres aient du mal à se faire publier dans de grandes maisons d'édition. Aussi, des maisons d'édition spécialisées dans les textes négationnistes voient le jour.

En 1980, la sphère "révisionniste" prend encore plus d'ampleur. De nombreuses figures négationnistes s'affirment à cette époque-là et dans le monde entier : Darquier de Pellepoix, David Irving, Ernst Zündel. Mais l'un d'entre eux se démarque et est d'ailleurs bien connu en France : Robert Faurisson.

Robert Faurisson



<http://reseauinternational.net>

Avec une formation de professeur de lettres, Faurisson assume complètement ses doutes quant au génocide des juifs par les Nazis, se qualifiant de "militant négationniste". Il donne plusieurs interviews à de grands journaux au fil du

temps, comme l'avait fait avant lui Darquier de Pellepoix (dans l'Express de 1978).

Mais c'est le 17 décembre 1980 que Faurisson entre sur la scène publique, quand Ivan Levaï décide de l'inviter dans la matinale d'Europe 1, radio la plus populaire de l'époque. Bien entendu, l'émission échappa au présentateur et Faurisson déversa sa haine et sa fameuse "phrase de soixante mots" :

« LES PRÉTENDUES CHAMBRES À GAZ HITLÉRIENNES ET LE PRÉTENDU GÉNOCIDE DES JUIFS FORMENT UN SEUL ET MÊME MENSONGE HISTORIQUE QUI A PERMIS UNE GIGANTESQUE ESCROQUERIE POLITICO-FINANCIÈRE DONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES SONT L'ÉTAT D'ISRAËL ET LE SIONISME INTERNATIONAL ET DONT LES PRINCIPALES VICTIMES SONT LE PEUPLE ALLEMAND – MAIS NON PAS SES DIRIGEANTS – ET LE PEUPLE PALESTINIEN TOUT ENTIER »

**Une de l'Express de
Darquier de Pellepoix**

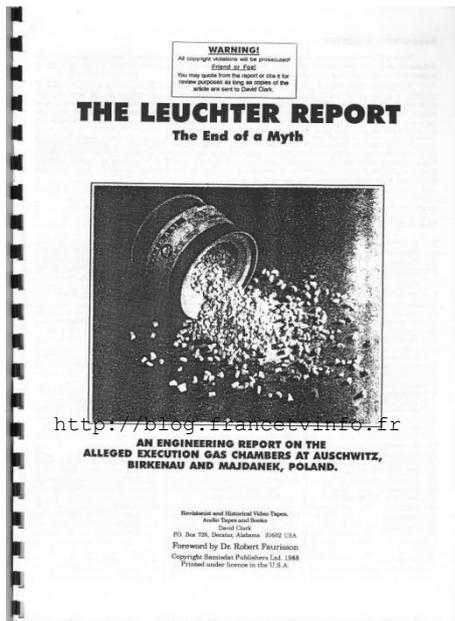


<https://4.bp.blogspot.com>

Aujourd'hui, de tels propos choquent et sont interdits par la loi Gayssot de 1990 mais à l'époque, aucune loi n'interdisait le négationnisme, même pas dans les grands médias.

Faurisson devint alors rapidement très connu en France et dans le monde entier. Cette notoriété lui permit même d'obtenir le soutien d'un groupe d'ultragauche, *la Vieille Taupe*. Faurisson est donc écouté par plus que l'extrême droite. On peut l'expliquer par le côté antisystème que Faurisson inspire mais aussi pour sa "parole libérée".

Couverture du rapport Leuchter



L'argument principal des Négationnistes à l'époque reposait sur l'aspect technique des chambres à gaz. De plus, avant de fuir les camps face aux avancées alliées vers la fin de la Guerre, les Nazis n'ont pas manqué de dynamiter la grande majorité des chambres à gaz afin de masquer le plus possible leurs crimes.

L'argument a été soutenu lors du procès d'Ernst Zündel au Canada, au milieu des années 80. Lors de ce procès, le négationniste a dû prouver ses dires en y apportant des preuves scientifiques. Zündel a donc envoyé un "ingénieur" américain :

Leuchter. Leuchter est parti faire des prélèvements sur les ruines des chambres à gaz d'Auschwitz Birkenau en toute illégalité pour pouvoir avoir une "expertise scientifique".

Dans son rapport, Leuchter conclut que personne n'a été gazé à Auschwitz. Toutefois, il a été rejeté devant la cour. Fred Leuchter n'avait jamais été ingénieur et le rapport était complètement faux.

Dans les années 80, c'est la naissance de la mémoire juive qui avait été refoulée jusqu'alors. Le négationnisme a donc moins de place sur la scène publique. Avec des films comme *Shoah* de Claude Lanzmann, sorti en 1985, le feuilleton télévisé *Holocaust* de 1978, ou le travail de Serge Klarsfeld qui recense tous les déportés dans un seul ouvrage, le grand public est amené à prendre conscience de l'horreur vécu par le peuple juif durant la Seconde Guerre mondiale.

De ce fait, les "Révisionnistes" se trouvent marginalisés et un nouveau terme est créé par l'historien Henry Rousso pour les qualifier : les Négationnistes. Le terme "révisionniste" ayant quelques connotations positives dans la langue française.

- **le négationnisme depuis les années 90**

Dans les années 90, on observe un changement d'arguments des négationnistes. Le discours "technique" devient un discours politique dont la cible principale est l'État d'Israël. On présente couramment sa création, en 1948, comme la conséquence de la Shoah. Ainsi, selon les négationnistes, la Shoah était seulement un mythe fabriqué par les Juifs pour justifier la création d'un Etat juif et obtenir des réparations de guerre hors de prix. La Shoah serait donc un outil de propagande et de manipulation, un "alibi" pour annexer la Palestine et exterminer les Palestiniens. Le Négationnisme d'aujourd'hui a donc des objectifs politiques, se référant au passé pour agir sur les conflits du présent. Ce négationnisme s'oppose ainsi au projet de création d'un foyer national juif en Palestine. Il est représenté par des nationalistes arabes et surtout palestiniens et par des musulmans radicaux. Ce n'est donc pas par hasard que le monde arabe a accueilli avec enthousiasme des "révisionnistes" français. Le cas de Roger Garaudy est particulièrement significatif. Célèbre intellectuel français, catholique converti à l'Islam plus tard, il est devenu un héros culturel dans les pays arabes. Il s'est fait connaître par de vives polémiques en diffusant des points de vue négationnistes. Dans son ouvrage majeur, Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, publié en 1995, "**le judaïsme n'est pas mis en cause, mais la politique israélienne**", affirme-t-il.

Roger Garaudy



<http://md1.libre.coma-> width=960

Tout au long de son livre, l'auteur nie le projet d'extermination de Hitler à l'encontre des Juifs, l'existence des chambres à gaz, le génocide. Ce livre apporte cependant une nouveauté majeure au discours négationniste : son internationalisation et sa diffusion dans le monde arabe, où Garaudy s'impose comme la figure centrale du négationnisme, ce qui ne l'empêcha pas d'être jugé et condamné pour "contestation de crimes contre l'humanité". Après cela, à chaque fois qu'il s'est rendu dans des pays arabes, il a été accueilli par les plus hautes autorités et célébré comme un martyr de la "conspiration sioniste" qui l'a privé de sa liberté d'expression.

Si la loi Gayssot réprime la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité, les Négationnistes peuvent encore s'exprimer dans de nombreuses conférences organisées par leurs soins, par exemple celle de Téhéran en 2006, pour "donner l'occasion de s'exprimer à des penseurs qui ne peuvent pas le faire librement en Europe". Intitulée "Étude de l'Holocauste : une vision mondiale", cette réunion s'est tenue en décembre 2006 selon l'idée du président iranien de l'époque, Mahmoud Ahmadinejad. En effet, après son arrivée au pouvoir en 2005, Mahmoud Ahmadinejad a parlé à plusieurs reprises de l'Holocauste comme d'un "mythe" et a dénoncé la "tumeur" que constituerait l'Etat d'Israël.

Les Négationnistes d'aujourd'hui ne se trouvent pas cependant uniquement dans les pays arabes. En France, ce discours est popularisé entre autres par l'humoriste Dieudonné qui nie l'existence de la Shoah lors de ses spectacles. En juillet 2012, il expliquait : “ [...] le comportement d'Israël, le comportement obscène, inimaginable, d'aller faire payer l'Allemagne sur des crimes que ses jeunes générations n'ont pas commis”.

Les thèses négationnistes sont, en effet, toujours présentes aujourd'hui. Elles sont fortement liées au conspirationnisme, et cherchent à trouver des explications alternatives de la Shoah, en mélangeant la vérité avec les théories d'un complot sioniste, qui aurait pour but la conquête du monde par des Juifs. Ces lignes écrites en 1981 par l'historien Pierre Vidal-Naquet, gardent toute leur actualité plus de trente ans plus tard :

« Face à un Eichmann réel, il fallait lutter par la force des armes et, au besoin, par les armes de la ruse. Face à un Eichmann de papier, il faut répondre par du papier. Nous sommes quelques-uns à l'avoir fait et nous le ferons encore. Ce faisant, nous ne nous plaçons pas sur le terrain où se situe notre ennemi. Nous ne le " discutons pas ", nous démontons les mécanismes de ses mensonges et de ses faux, ce qui peut-être méthodologiquement utile aux jeunes générations. »

V) Témoigner, enseigner pour le devoir de connaissance

1) Préserver la mémoire des victimes

- Le musée d'État à Auschwitz

Quelques mois après la fin de la guerre, plusieurs anciens détenus polonais ont émis publiquement l'idée de sauvegarder la mémoire des victimes du camp d'Auschwitz. Certains d'entre eux vinrent sur les lieux, dès que cela fut possible, pour protéger les vestiges des bâtiments et installations. Ce groupe organisa ce qui s'appelait à l'époque la Préservation Permanente du Camp d'Auschwitz et réussit à accueillir des milliers de personnes venant nombreuses à la recherche de traces de leurs proches mais aussi pour prier et rendre hommage aux victimes du camp. Rapidement après la libération du camp d'Auschwitz par les Soviétiques, les autorités polonaises ont décidé de protéger le site du camp d'Auschwitz et se sont donné comme objectif, de faire de ce camp de la mort un musée pour ne jamais oublier les horreurs du passé.

Des expositions ont donc été mises en place dans les anciens locaux nazis dans le but de décrire les conditions de vie des prisonniers et de montrer les atrocités perpétrées par les Allemands. La première exposition a vu le jour en 1947. Les anciens baraquements ont donc rapidement accueilli des expositions réalisées par des historiens polonais en collaboration avec le Comité Central des Juifs de Pologne, entre autres pour établir le nombre de victimes juives et souligner plus particulièrement, dans les expositions, leur massacre.

C'est le 2 Juillet 1947 que l'on vota une loi sur la préservation du site et des installations du camp pour les générations futures. On décida au même moment de créer le Musée d'État d'Oświęcim-Brzezinka sur le site des deux anciens camps de concentration d'Auschwitz I et Auschwitz II – Birkenau. Il couvre une superficie importante de 191 hectares. En 1979, le site a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le musée change de nom en 1999 et devient le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau.

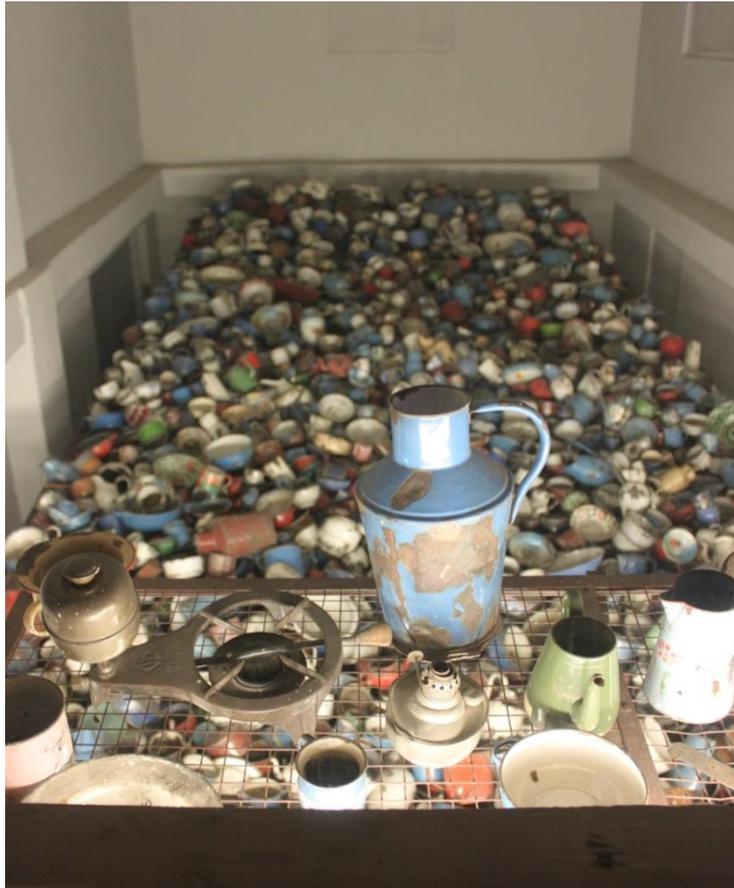
Chaussures récupérées par les nazis



Photographie Marine Bichet

Des milliers d'objets ayant appartenu aux détenus furent retrouvés dans le camp : valises, vêtements, prothèses, lunettes, chaussures.

Divers ustensiles de ménage



Photographie Marine Bichet

Ces objets constituent l'essentiel des collections du Musée et sont en grande partie exposés dans les blocks du camp d'Auschwitz I où se trouve l'exposition générale présentant l'histoire du camp. Les collections du Musée recèlent aussi des documents, des photographies et des œuvres d'art. Celles-ci ont été soit réalisées clandestinement par les détenus, soit créées après la libération. Elles comprennent également des documents nazis, des récits, des témoignages d'anciens détenus et des dépositions faites lors des procès intentés contre les nazis dans différents pays.

L'exposition présente aussi aux visiteurs de nombreux documents photographiques.

« Photo officielle » extraite de l'album d'Auschwitz

Photographie Océane Grappin

L'album d'Auschwitz est la seule preuve visuelle restante du processus qui conduisait au massacre de masse à Auschwitz-Birkenau. Ce document tout à fait unique a été donné à Yad Vashem par Lilly Jacob-Zelmanovic Meier, grâce à l'intervention de Serge Klarsfeld. Les photos contenues dans l'album ont été prises à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin 1944, par deux SS chargés de prendre les photos d'identité et les empreintes digitales des prisonniers.

La raison d'être de cet album n'est pas claire. On suppose qu'il fut réalisé à titre de référence officielle pour une autorité supérieure. Les photos de l'album montrent l'ensemble du processus, à l'exception du meurtre lui-même.

Photo prise par les Soviétiques



CNRD

Photo clandestine



Photographie Marine Bichet

Le musée présente aussi d'anciens documents nazis, des récits et des témoignages d'anciens détenus ou encore des dessins réalisés par des survivants de ce camp de la mort.

Déportés en rangs par cinq défilant au rythme de l'orchestre (dessin de Marc Khoscielniac)



Photographie Marine Bichet

Tout au long de la visite du musée, sont affichés aux murs des portraits de détenus pris par les nazis lors de leur descente du train. Cela permet de montrer le vrai visage des hommes, des femmes et des enfants victimes du nazisme.

- Les expositions nationales

À Auschwitz on trouve des expositions temporaires nommées « expositions nationales » créées à l'initiative d'anciens prisonniers et de divers pays associés au Comité International d'Auschwitz.

L'exposition nationale française se situe dans une partie du block 20, le « revier », l'hôpital qui, faute de tout moyen de traitement et de soins, n'était

qu'un sinistre mouvoir. Les historiens ont reconstitué l'histoire de cinq déportés d'âge, de profession et de milieu social différents dans le but de montrer la diversité des détenus à Auschwitz.

Ces cinq portraits sont exposés dans la salle des « lignes de vie ». En effet ces cinq vies sont symbolisées par des cordes tendues au plafond et traversant les différentes salles symbolisant le temps qui passe. Dans chaque salle, une grande affiche comporte une biographie des personnes pour chaque période historique ainsi que des photos personnelles. Quand une des personnes décède la corde tendue au plafond s'interrompt.

- Goergy Halpern : « un enfant caché en province »



Photographie Marine Bichet

Né en 1935 à Vienne, un des enfants de la maison d'Izieu raflé le 6 avril 1944 et mort à Auschwitz le 13 avril 1944. Il avait 9 ans.

- Jean Lemberger : « un résistant juif de la FTP-MOI (Main-d'œuvre Immigrée) »



Photographie Marine Bichet

Né en 1924 en Pologne, résistant au sein des FTP-MOI, déporté à Auschwitz en janvier 1944, puis transféré à Flossenburg, il est libéré par les Américains. Il est mort en 1993

- Pierre Masse : « une personne issue des milieux israélites, Français de longue date »



Photographie Marine Bichet

Né en 1879 en France Il était un avocat célèbre et un sénateur français. Interné à Drancy, déporté à Auschwitz le 30 septembre 1942 et gazé à son arrivée

- Sarah et Hersch Beznos : « une famille anéantie par la Shoah »



Photographie Océane Grappin

Ce couple, originaire de la Russie tsariste, se réfugia avec leurs quatre filles à Paris après le pogrom de Kichinev (1903). Modestes brocanteurs, ils sont raflés le 11 février 1943. Cinq de leurs filles gendres et petits-enfants subissent le même sort. D'Auschwitz, un seul, Henri Borlant, est revenu.

- Charlotte Delbo : « une résistante »



Photographie Océane Grappin

Née en France en 1913, elle était une femme de lettres, écrivain et engagée dans la résistance française. Elle est déportée en janvier 1943 à Auschwitz en tant que prisonnière politique. Elle sera l'une des 49 femmes rescapées de ce convoi.

Sur les murs, sont aussi présentes des ombres peintes dans le but de rappeler aux visiteurs qu'il n'y a pas si longtemps, il y avait dans ce bâtiment des gens condamnés et victimes du Nazisme.

Ombres peintes sur les murs du pavillon français



Photographie Océane Grappin

À la fin de l'exposition, les visiteurs arrivent dans une salle où sont répertoriés tous les transports arrivant de France. Pour chaque transport est précisé son numéro, sa date d'arrivée à Auschwitz, le nombre de détenus, le nombre de survivants et le nombre de personnes gazées à l'arrivée du convoi.

Inscription dans le pavillon français

Souviens-toi,

Près de 76 000 Juifs ont été déportés de France dont plus de 11 000 enfants. Près de 69 000 d'entre eux ont été déportés à Auschwitz, près de 900 à Kaunas, plus de 2 000 à Maïdanek, plus de 2 000 à Sobibor.

De tous ces déportés, 2 500 seulement sont revenus, soit 3 % d'entre eux.

Plus de 3 000 résistants ont été déportés à Auschwitz. Parmi ces derniers, seuls 969 sont revenus.

Photographie Océane Grappin

- Zentralsauna

Le bâtiment appelé Zentralsauna est situé à côté du Canada, où étaient entreposés les bagages des prisonniers. Ce bâtiment servait à accueillir les Juifs tout droit sortis des wagons. C'est là que toutes les mesures sanitaires étaient prises : rasage, lavage, désinfection. C'était seulement à la fin de ce processus que les nazis donnaient aux prisonniers leur vêtement de travail rayé.

Ce bâtiment a été réaménagé dans le but de montrer aux visiteurs le chemin que suivaient les détenus lors de leur arrivée à Auschwitz. Les différentes pièces sont en leur état d'origine. Des vitrines ont été installées pour montrer et mettre en avant le contenu de certaines valises avec notamment l'exposition de photos appartenant aux victimes de la Shoah.

À la fin de la traversée du bâtiment, les visiteurs arrivent dans une dernière pièce où se dressent des panneaux couverts de photos de familles ayant appartenu aux Juifs exécutés.

Donner un visage à ceux que les nazis ont voulu faire disparaître



Photographie Océane Grappin

En effet, les historiens ont effectué un travail phénoménal en retraçant l'histoire et les arbres généalogiques de plusieurs familles juives exterminées à Auschwitz. Pour cela, ils se sont aidés des photos de familles retrouvées dans les valises. Ces photos sont très importantes. Elles représentent toutes les vies que les nazis ont volées, toutes les familles qu'ils ont détruites. Ce sont des photos de mariages, des photos de fêtes, des photos de familles, d'enfants, de bébés, d'amis, de pères et de mères heureux.

2) Enseigner la Shoah en Pologne

Avant 1939, la Pologne était habitée par la plus grande communauté juive d'Europe (environ 3,5 millions de juifs). Cependant, ce fut dans ce refuge que s'organisa leur extermination durant la Seconde Guerre mondiale. En effet, les nazis y construisirent la plupart des camps d'extermination, où les juifs de tout le continent étaient déportés, et y créèrent les ghettos les plus importants (comme ceux de Varsovie ou Cracovie par exemples). Cette communauté juive a donc été quasiment anéantie lors de la Shoah. Sur les 6 millions de Juifs tués pendant la guerre, près de la moitié d'entre eux étaient originaires de Pologne (environ 2,7 ou 3 millions). Ces événements ont beaucoup marqué l'Histoire polonaise et c'est la raison pour laquelle la Shoah est un point important du programme scolaire.

L'apprentissage de la Shoah commence déjà à l'école primaire, à l'âge d'environ 11/12 ans. Mais les enfants polonais sont déjà habitués à ce thème bien avant. Depuis le plus jeune âge, on leur raconte déjà des histoires de famille, ils assistent déjà à de nombreuses cérémonies ou passent devant des monuments ou des lieux commémoratifs tous les jours en rentrant à la maison. Ce qu'ils apprennent à l'école, ne leur est pas alors totalement nouveau.

À l'école primaire, les élèves étudient l'Histoire pendant 3 ans. Durant cette période, ils doivent couvrir un programme large et riche : de la Préhistoire jusqu'à la fin du Communisme en Pologne. Il est donc impossible de traiter tous les thèmes en détails. Par conséquent, la Shoah est mentionnée dans les manuels,

mais sans informations minutieuses. Les enfants apprennent ce qu'étaient les ghettos et les camps de concentration, et on leur présente aussi quelques figures héroïques polonaises comme Janusz Korczak ou Irena Sendlerowa (des gens ayant sauvé des juifs).

Extraits d'un manuel polonais d'histoire

NOWOŻYTNOŚĆ XIX WSPÓŁCZESNOŚĆ XX XXI

1940 rok utworzenie hitlerowskiego obozu Auschwitz
1942 rok pociąg przez Niemców dojeżdża i wymoczenia Żydów
1943 rok powstanie w getcie warszawskim

5 Holocaust – zagłada Żydów

Jednym z najwyższych izraelskich odznaczeń jest medal „Sprawiedliwy wśród Narodów Świata”. Otrzymują go ludzie, którzy z narazieniem życia ratowali Żydów w czasie II wojny światowej.

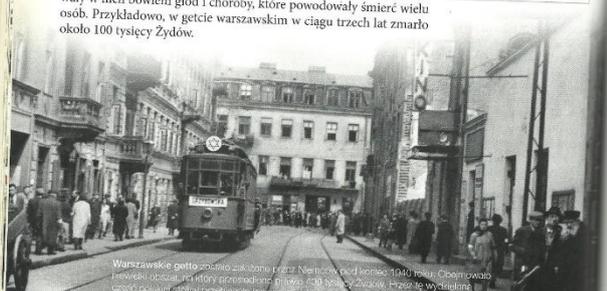
W getcie

Na zajętych w 1939 roku obszarach Rzeczypospolitej Niemcy wprowadzili surowe przepisy skierowane przeciwko Polakom. Szczególnie uciążliwe były one dla polskich obywateli żydowskiego pochodzenia. Żydom zakazano korzystania z restauracji, teatrów, kawiarni, kin, parków. Ponadto niemieckie władze nakazały im noszenie na ramieniu białej opaski z gwiazdą Dawida.

W celu oddzielenia ludności żydowskiej od polskiej Niemcy zaczęli zamknąć Żydów w gettach. Strefy te otaczano murami lub zasiekami z drutów kolczastych, aby uniemożliwić ucieczkę przebywającym w nich ludziom. Niemieckie władze utworzyły na ziemiach polskich wiele gett. Największe powstały w Warszawie, Łodzi, Częstochowie, Białymstoku i we Lwowie. Życie w gettach było bardzo trudne. Panowały w nich bowiem głód i choroby, które powodowały śmierć wielu osób. Przykładowo, w getcie warszawskim w ciągu trzech lat zmarło około 100 tysięcy Żydów.

Ciekawostka

Co dziesięć obywateli przedwojennej Polski miał żydowskie pochodzenie. Część Żydów mieszkających w naszym kraju przyjęła polską kulturę. Pozostali pragnęli jednak zachować własne obyczaje oraz język i nie czuli się Polakami.



Warszawskie getto zostało zakazane przez Niemców pod koniec 1940 roku. Odmawiano Żydom wszelkich przywilejów, w tym prawa do korzystania z miejsc publicznych. W getcie panowały trudne warunki życia, brakowało żywności i ciepła. Wiele osób zmarło z powodu głodu i chorób.

Rozdział V. II wojna światowa

Polacy wobec Żydów

W obliczu Holocaustu Polacy przyjmowali rozmaite postawy. Wielu z nich udzielało pomocy ludności żydowskiej, choć groziła za to kara śmierci. Z narażeniem życia ukrywali Żydów, a także pomagali im w ucieczce z gett. Ponadto rząd polski na emigracji finansował utworzoną w ramach konspiracji Radę Pomocy Żydom, znaną także pod nazwą „Żegota”. Organizacja ta szukała schronienia dla osób narodowości żydowskiej, zbierała pieniądze na zakup pożywienia dla mieszkańców getta oraz zapewniała im opiekę medyczną. Dzięki „Żegocie” kilkadziesiąt tysięcy Żydów otrzymało fałszywe dokumenty z polskimi nazwiskami, co pozwoliło im uniknąć śmierci. Jedną z działaczek organizacji była Irena Sendlerowa. Przyczyniła się ona do uratowania około 2500 żydowskich dzieci.

Część polskiego społeczeństwa pozostawała obojętna wobec Holocaustu. Zdarzały się też przypadki, że osoby żydowskiego pochodzenia były wydawane w ręce Niemców, okradane, a nawet zabijane przez Polaków. Najtragiczniejszy przebieg miały wydarzenia w **Jedwabnem**, leżącym obecnie w województwie podlaskim. Grupa mieszkańców tego miasta, po zajęciu okolicy przez armię niemiecką w 1941 roku, dokonała mordu na ludności żydowskiej. Zbrodnicę wobec Żydów były zdecydowanie popiepane przez konspiracyjne władze polskie.

TEKST ŹRÓDŁOWY

Ratowanie Żydów w czasie wojny

Metody, jakie stosowała Irena Sendlerowa w celu ratowania żydowskich dzieci, opisała jedna z ocalałych przez nią osób.

Sposób ratowania każdego żydowskiego dziecka był inny [...] Bardzo małe dzieci (nawet niemowlęta) były usypiane [...] i wywożone [...] w karetkie [...]. Nieco starsze dzieci, też usypione i dobrze schowane, przemycano pierwszym rannym tramwajem, którym kierował zawsze ten sam, zaufany matronczyk. [...] Wcale nierzadko jedyną drogą ratunku były kanały i piwnice domów tuż przy murach getta. [...] Wszystkie dzieci, bez względu na wiek, trafiły najpierw do jednej z dziesięciu tak zwanych domowych placówek pogotowia opiekuńczego. [...]

Źródło: „Polacy ratujący Żydów w latach II wojny światowej. Materiały dla nauczyciela”, Warszawa 2008, s. 36.

Praca z tekstem źródłowym

1. Wyjaśnij, w jaki sposób ratowano żydowskie dzieci.
2. Odpowiedz, gdzie trafiły dzieci uratowane z getta.

Żydowskie dzieci często nie umiały mówić po polsku. Tymczasem znajomość języka polskiego miała duże znaczenie w razie schwymania ich przez Niemców. Utrudniała bowiem hitlerowcom odróżnienie młodych Żydów od dzieci polskich. Z tego powodu Polacy uczyli dzieci wyrażone z getta polskich słów, wierszy i modlitw.

Rozdział V. II wojna światowa

Zagłada Żydów

W 1942 roku Hitler wraz z najwyższymi przedstawicielami władz III Rzeszy podjął decyzję o ostatecznym rozwiązaniu kwestii żydowskiej. W ten sposób określano plan uśmiercenia wszystkich Żydów w krajach podbitych przez Niemców. Jako miejsce zagłady wybrano Polskę, w której w porównaniu do innych krajów europejskich mieszkała najwięcej ludności żydowskiej. Aby przyspieszyć zagładę Żydów, Niemcy zaczęli tworzyć na obszarze okupowanej Rzeczypospolitej **obozy zagłady**. W miejscach tych masowo uśmiercali osoby pochodzenia żydowskiego. Mieszkańców gett siłą umieszczano w pociągach towarowych i transportowano do obozów w niełudzkich warunkach. W zatłoczonych wagonach ludzie często ginęli w wyniku zaduszenia lub braku wody.

Miejszem największej zbrodni dokonanej przez hitlerowców na ludności żydowskiej był niemiecki, nazistowski obóz koncentracyjny i zagłady **Auschwitz-Birkenau** [czytaj: altschwitz-birkenal], znajdujący się w Oświęcimiu i pobliskiej wsi Brzezinka. Życie straciło w nim ponad milion ludzi: mężczyzn, kobiet i dzieci. Żydów uśmiercano również w obozach zagłady w Treblince, Bełżcu i Chełmnie nad Nerem.

Według obliczeń do 1945 roku Niemcy wymordowali prawie 6 milionów osób narodowości żydowskiej pochodzących z całej Europy. Połowę z nich stanowili mieszkańcy Polski. Zagłada Żydów określana jest jako **Holocaust**. W niemieckich obozach koncentracyjnych i obozach zagłady ginęła jednak nie tylko ludność żydowska. Śmierć poniosły w nich także tysiące Polaków, Romów i jeńców radzieckich.

Ciekawostka

W Auschwitz-Birkenau istniał zorganizowany ruch oporu. Jednym z jego twórców był oficer Wojska Polskiego Witold Pilecki. Znalazł się on w obozie z własnej woli. We wrześniu 1940 roku sprowokował Niemców, aby go aresztowali i umieścili wśród innych więźniów. Dzięki temu zdobył szczegółowe informacje o działalności obozu. W 1943 roku udało mu się uciec z Auschwitz-Birkenau.

Napis „Arbeit macht frei” [czytaj: arbat macht frei] został umieszczony na bramie prowadzącej do obozu w Oświęcimiu. Po polsku oznacza on „praca czyni wolnym”. Jest to przykład roboty wykorzystywanej przez więźniów nie dającej nadziei na uwolnienie, lecz byłą przyczyną wyczerpania i śmierci.

Więźniowie obozów koncentracyjnych nosili paszki ubrania. Każdy z nich miał wytatuowany numer, który zastępował imię i nazwisko. Osobników zmuszano do ciężkiej pracy trwającej co najmniej 11 godzin dziennie. Wielki wysiłek oraz głodowe racje żywnościowe często prowadziły do wyniszczenia organizmu i śmierci.




Holocaust – zagłada Żydów

Warto wiedzieć

Działalność Janusza Korczaka

W niemieckich obozach zginęło wiele osób zasłużonych dla Polski. Jednym z nich był Janusz Korczak, wybitny polski pisarz i lekarz żydowskiego pochodzenia. Przed wojną zajmował się on działalnością społeczną. Sławę zyskał jako autor powieści „Król Maciuś Pierwszy”. W 1940 roku Korczak trafił do getta wraz z wychowankami domu dziecka, który prowadził. Mimo trudnych warunków panujących w dzielnicy żydowskiej starał się zaspokoić najważniejsze potrzeby swoich podopiecznych. Walczył o żywność dla najmłodszych, a także nauczał ich, leczył i podnosił na duchu. Choć miał możliwość ucieczki z getta, nie zostawił dzieci i towarzyszył im w drodze do obozu. Zginął w Treblince w 1942 roku. W uznaniu dla jego zasług Sejm Rzeczypospolitej Polskiej ogłosił rok 2012 Rokiem Janusza Korczaka.

Na czym polegała działalność Janusza Korczaka na rzecz dzieci?

Powstanie w getcie warszawskim

Niemcy starali się ukryć przed mieszkańcami getta, dokąd trafia ludność żydowska. Gdy jednak Żydzi dowiedzieli się, jaki jest prawdziwy cel transportów, postanowili rozpocząć walkę z hitlerowcami. W niektórych miastach zorganizowali powstania. Do największego z nich doszło w getcie warszawskim. Wybuchło ono **19 kwietnia 1943 roku**, kiedy Niemcy przystąpili do ostatecznej likwidacji żydowskiej dzielnicy. Przez kilka tygodni powstańcy toczyli nierówną walkę. Zakończyła się ona klęską Żydów i śmiercią większości bojowników. Tylko nielicznym udało się zbiec i znaleźć schronienie u Polaków.

Niemcy stłamsili odór kilkuset powstańców w ciągu kilku tygodni. Powstanie było z góry skazane na klęskę, z czego walkęczy zdawali sobie sprawę. Żyć rozpoznali je jednak, aby zginąć godnie, z bronią w ręku.

Likwidacja getta w Warszawie została ukonieczona mimo wybuchu powstania. Ludzi z dzielnicy żydowskiej spędzano na stacji kolejowej, a stamtąd pociągami wywożono do obozu w Treblince.




Współcześnie

Polscy Sprawiedliwi

Wśród osób odznaczonych izraelskim medalem „Sprawiedliwy wśród Narodów Świata” największą grupę stanowią Polacy. Pamięć o ich poświęceniu dla ratowania Żydów od zagłady jest w Polsce nadal żywa. Prowadzona w naszym kraju akcja „Polscy Sprawiedliwi – Przywracanie pamięci” ma na celu upamiętnienie bohaterów, którzy w czasie II wojny światowej nieśli pomoc ludności żydowskiej. Osoby biorące udział w projekcie przeprowadzają wywiady z Polakami zasłużonymi dla ratowania Żydów podczas wojny oraz z samymi ocalonymi. Pomagają również przy organizowaniu w szkołach spotkań ze Sprawiedliwymi. Dzięki temu uczniowie z całej Polski mają szansę poznać historię II wojny światowej z perspektywy ludzi żyjących pod okupacją.

? W jaki sposób upamiętnia się osoby, które ratowały Żydów podczas II wojny światowej?



Pomnik Polaków Ratujących Żydów znajduje się w Parku Osokajnych w Łodzi. Przedstawia symbole narodów polskiego i żydowskiego: Orła Białego i Gwiazdę Dawida.

Podsumowanie tematu

To już wiem!

- Po zajęciu części Polski w 1939 roku Niemcy zaczęli się umieszczać Żydów w gettach, założonych w wielu polskich miastach.
- Hitlerowcy dążyli do zagłady narodu żydowskiego. Masowo mordowali Żydów w obozach zagłady. Największym z nich był Auschwitz-Birkenau.
- Działania niemieckich władz prowadzące do wymiszczenia ludności żydowskiej określa się jako Holokaust.
- Aby stawić opór Niemcom, część Żydów w getcie warszawskim zorganizowała powstanie.
- Polacy często ratowali Żydów z narażeniem własnego życia – na przykład ukrywali ich i pomagali im w ucieczce z getta.

Poszukaj w internecie

Getto w Łodzi
http://lmk.nowaera.pl/hissp6_507

Muzeum Auschwitz-Birkenau
http://lmk.nowaera.pl/hissp6_508

Ćwiczenia

1. Wyjaśnij, czym był Holokaust.
2. Podaj przyczyny wybuchu powstania w getcie warszawskim.
3. Oceń postawy, jakie Polacy przyjmowali wobec Żydów w czasie II wojny światowej.
4. Zgromadź informacje na temat wojennych losów ludności żydowskiej w Twoim regionie.

Na forum klasy

Wyobraźcie sobie, że jesteście działaczami „Zegoty”. Napiszcie apel do rządów państw alianckich, w którym zwrócić uwagę na konieczność ratowania Żydów ginących w trakcie Holokaustu.

- Podzielcie się na czteroosobowe grupy.
- Wypiszcie argumenty, których użyjecie w swojej odezwie. Następnie zredagujcie jej tekst.
- Po upływie wyznaczonego czasu odczytajcie swoje apele na forum klasy. Wspólnie wybierzcie ten, który – Waszym zdaniem – wrzudziłby największy odzew aliantów.

GALERIA POSTACI HISTORYCZNYCH

IRENA SENDLEROWA

- Urodziła się w 1910 roku w Warszawie.
- Zmarła w 2008 roku w Warszawie.
- Zajmowała się działalnością społeczną i dobroczynną.



Irena Sendlerowa podczas II wojny światowej z narażeniem życia ratowała żydowskie dzieci przebywające w warszawskim getcie. Dzięki jej wielkiej odwadze udało się ocalić przed śmiercią 2500 młodych ludzi. Jej zasługi doceniono jednak dopiero wiele lat po wojnie. Zarówno w Polsce, jak i w Izraelu postać Ireny Sendlerowej uważana jest za przykład największego poświęcenia w imię pomocy drugiemu człowiekowi.

NA RATUNEK DZIECIOM

W czasie wojny Sendlerowa działała w ramach Rady Pomocy Żydom „Żegota”. Po decyzji Niemców o likwidacji getta rozpoczęła akcję wyprawiania stamtąd dzieci i umieszczania ich w polskich rodzinach, sierocińcach i klasztorach. Zdobywała dla młodych ludzi fałszywe dokumenty, a notatki dotyczące ich prawdziwej tożsamości chowała w słoikach zakopanych w ogrodzie.



Irena Sendlerowa w czasie II wojny światowej jako sanitariuszka.

DALSZE LOSY

Za swoją działalność Irena Sendlerowa została aresztowana przez gestapo i osadzona w więzieniu śledczym na Pawiaku. Udało się wydstać ją stamtąd dzięki przekupieniu strażników. Po 1945 roku była prześladowana przez komunistyczne władze Polski. O zasługach Sendlerowej pamiętano jednak w Izraelu, gdzie w 1965 roku przyznano jej medal „Sprawiedliwy wśród Narodów Świata”.



Wpisie do Muzeum Więzienia Pawiak w Warszawie.

PRZYWRACANIE PAMIĘCI

Zasługi Ireny Sendlerowej zostały przypomniane w 1999 roku. Grupa amerykańskich uczniów wystawiła wtedy sztukę „Życie w słoikach”, opowiadając o losach tej niezwykłej kobiety. Sukces przedstawienia sprawił, że wiele osób zainteresowało się historią Polki i uratowanych przez nią dzieci. Irena Sendlerowa otrzymała wówczas wiele odznaczeń. Ona sama najbardziej ceniła Order Uśmiechu.



Uroczystość wręczenia Irenie Sendlerowej Orderu Uśmiechu.

Le programme du collège prévoit d'approfondir les connaissances sur les thèmes déjà étudiés, il commence donc à la Préhistoire et se finit après la Première Guerre Mondiale. Le sujet de la Seconde Guerre Mondiale n'est donc repris qu'à partir du lycée. Au lycée, le programme est beaucoup plus détaillé. Tout d'abord, on étudie l'idéologie antisémite et les préludes de la Shoah (appelée *Holokaust* en Polonais), comme la discrimination des juifs. On analyse aussi les documents de la propagande nazie, comme celui-ci qui associe les juifs à la maladie du typhus.

On passe ensuite à l'apprentissage du processus de la solution finale, les conditions de vie dans les ghettos, le fonctionnement des camps de concentration et d'extermination et le travail des Einsatzgruppen.



Les notions suivantes se découpent autour de la résistance juive, avec par exemple l'Organisation Juive de Combat (*Żydowska Organizacja Bojowa*) ou les soulèvements dans les ghettos (notamment le ghetto de Varsovie).

On apprend aussi les différentes attitudes des Polonais envers la Shoah. On parle cependant beaucoup plus des attitudes héroïques : des Polonais qui ont caché des Juifs dans leurs maisons en risquant leur vie, des Polonais qui ont passé de la nourriture et des médicaments en contrebande dans les ghettos, des Polonais qui ont reçu la médaille des Justes parmi les Nations (comme Irena Sendlerowa qui a sauvé 2 500 enfants juifs). On parle aussi de la Commission d'Aide aux Juifs (*Rada Pomocy Żydom*) qui les aidait en les dissimulant ou en leur procurant des documents, etc... Les attitudes négatives ne sont pas si présentes dans le programme. Bien sûr, les élèves ont conscience que tous les Polonais n'aidaient pas les Juifs : on sait que certains Polonais s'approprièrent les maisons et les magasins des Juifs et qu'ils les dénonçaient à la police. Pourtant, parfois on

oublie les autres actes violents plus graves commis par des Polonais. Comme le Pogrom de Jedwabne de 1941, quand au moins 340 Juifs ont été tués et environ 300 parmi eux brûlés vivant dans une grange. On peut trouver ces informations dans certains manuels d'histoire, mais pas dans tous. Il y a des professeurs qui en parlent parfois mais ce n'est pas le cas partout.

L'enseignement de la Shoah en Pologne n'est donc probablement pas tout à fait complet. Il y a des élèves qui en sortant du lycée ne se rendent pas compte des crimes commis envers les Juifs par les Polonais eux-mêmes. Cependant, en étudiant la Shoah, les professeurs essaient toujours de sensibiliser les élèves et de privilégier le devoir de mémoire de ces événements.

3) Extraits de lecture

« Là-bas, tu sais bien, (...) comme le futur dure 5 min. »

« Nous n'étions plus des femmes, plus des hommes, là-bas. Nous étions la sale race juive, des Stücke, des bêtes puantes. »

« Tu n'es pourtant pas mort pour la France. La France t'a envoyé vers la mort. » Marceline LORIDAN-IVENS, *Et tu n'es pas revenu*

Alice

« Je sais maintenant que l'antisémitisme est une donnée fixe, qui vient par vagues avec les tempêtes du monde, les mots, les monstres et les moyens de chaque époque. Les sionistes dont tu étais l'avaient prédit, il ne disparaîtra jamais, il est trop profondément ancré dans les sociétés. » Marceline LORIDAN-IVENS, *Et tu n'es pas revenu*

Quentin

« Je vois mon ami pour la dernière fois. Il est rapidement poussé vers le néant. » Chil RAJCHMAN, *Je suis le dernier juif*

Julie S.

« Ici, [à Auschwitz] chacun de nous est nu, le vernis de l’homme est décapé, apparaît le fond, qui structure l’individu, dans sa grandeur et sa bassesse, dans la bestialité de ses instincts. Les différences de statut social issues de l’argent, du savoir, de la culture, de la religion ont disparu. Ici, seul le caractère inné de l’homme demeure face à la mort omniprésente, l’homme est vrai. » Raphaël ESRAÏL, *L’espérance d’un baiser. Le témoignage de l’un des derniers survivants d’Auschwitz*

Christiane

« Nous nous embrassons en vitesse et nous nous quittons pour toujours. » Chil RAJCHMAN, *Je suis le dernier juif*

Julie S.

« Mais qu’avez-vous ? Vous n’avez pas honte ? Pour qui pleurez-vous ? Vous devriez plutôt rire ! Afin que nos ennemis voient que nous n’allons pas à la mort en froussardes. Vous voyez bien qu’ils jouissent de nos larmes ! » Chil RAJCHMAN, *Je suis le dernier juif*

Julie S.

« J’ai demandé à Marie, la femme d’Henri : “Maintenant que la vie se termine, tu penses qu’on a bien fait de revenir des camps ?” Elle m’a répondu : “Je crois que non, on n’aurait pas dû revenir des camps. Et toi qu’en penses-tu ?” Je n’ai pas pu lui donner tort ou raison, j’ai juste dit : « Je ne suis pas loin de penser comme toi.” Mais j’espère que si la question m’était posée à mon tour avant que je m’en aille, je saurai dire oui, ça valait le coup. » Marceline LORIDAN-IVENS, *Et tu n’es pas revenu,*

Julie S.

« La mémoire est un devoir et nous autres, qui avons survécu à l'horreur des camps de la mort, avons des obligations morales envers les générations futures. » Primo LEVI, *Si c'est un homme*.

Sibylle

« Le seul crime était d'être Juif »

« À l'intérieur de la chambre à gaz, des hommes et des femmes, fous de détresse, ayant enfin compris ce qu'était une douche à Auschwitz, se mirent à crier, à hurler, à frapper faiblement dans les portes, à l'extérieur personne ne les entendit. »

« La vie dans un camp de concentration dégrade les êtres humains. »

« Le reste du monde ne devrait jamais connaître l'existence de cet endroit, la plus efficace des usines à tuer. »

« Ils étaient décharnés, blafards, squelettiques. »

« Si j'étais toi, je courrais me jeter sur les barbelés, ils te tueraient bien avant que tu aies pu les atteindre. Suis mon conseil l'ami, meurs aujourd'hui. »

« Je devais constamment lutter pour ne pas succomber à la dépression. L'odeur de la mort, les squelettes ambulants, la détérioration générale me pesaient et faillirent même m'abattre. » Rudolf VRBA & Alan BESTIC, *Je me suis évadé d'Auschwitz*

Océane

« Telle sera notre vie. Chaque jour, selon le rythme établi, Ausrücken et Einrücken, sortir et rentrer, dormir et manger, tomber malade, guérir ou mourir ». Primo LEVI, *Si c'est un homme*

Marie

« Les survivants se rappellent cette liste avec une telle émotion que la réalité se brouille. La liste, c'était le bien absolu. C'était la vie. Au-delà de ces quelques feuillets bourrés de noms, il n'y avait plus qu'un trou noir. » Thomas KENEALLY, *La liste de Schindler*

Marie

« Raphaël : « Ce moment où nous sommes informés de ce qui se passe, ici, reste à jamais gravé. La petite fraction d'hommes et de femmes entrée au camp est systématiquement et immédiatement mise au courant de l'existence des gazages massifs. L'information n'est pas secrète ; c'est l'évidence du lieu. Chaque Juif pris dans ce périmètre de la mort sait ce qui l'attend, vivant au quotidien dans le couloir de la mort tout en étant témoin d'un crime inouï, qu'il ne pourra pas dénoncer puisqu'il doit mourir aussi. Condamné doublement au silence. Se loge là la conscience que peut avoir un rescapé de la valeur de son propre témoignage. »

« Liliane : « Comment tenir des journées de travail longues de onze ou douze heures dans de telles conditions ? Comment tenir des semaines, des mois ? [...] Les pensées convergent vers la même interrogation : quand cet enfer s'arrêtera-t-il, si ce n'est par la mort ? On espère, sans savoir quoi exactement. Il faut tenir. Un regard ami, une parole suffisent. Le moral remplace les carences de la nourriture, il est notre tuteur. » Raphaël ESRAÏL, *L'espérance d'un baiser - Le témoignage de l'un des derniers survivants d'Auschwitz*

Dimitri

“Ce qui a eu lieu est une abomination qu'aucune prière, aucun pardon, aucune expiation, rien de ce que l'homme a le pouvoir de faire ne pourra jamais réparer.” Primo Levi, *Si c'est un homme*

Léa

« Comment pouvait-on frapper un homme sans colère ? »

« Le bonheur parfait n'existe pas le malheur absolu non plus. »

« Nous avons appris le nom de notre destination avec soulagement :
Auschwitz. »

« Malheur à celui qui rêve : le réveil est la pire des souffrances. »

« Wer hast du noch zu FRESSEN ? déshumanise encore plus l'homme car
fressen veut dire manger en allemand pour un animal »

« Cet espoir fou et irraisonné que nous n'osons nous avouer. »

« Nous avons cessé d'être des Haftlingues pour redevenir des hommes. »

Primo LEVI, *Si c'est un homme*

Line

« Ce qui ruine le pessimisme fondamental des adeptes de la banalisation, c'est à la fois le spectacle de leur propre lâcheté, mais aussi, en contrepoint, l'ampleur des risques pris par les justes, ces hommes qui n'attendaient rien, qui ne savaient pas ce qui allait se passer, mais qui n'en ont pas moins couru tous les dangers pour sauver des Juifs que, le plus souvent, ils ne connaissaient pas. Leurs actes prouvent que la banalité du mal n'existe pas. Leur mérite est immense, tout autant que notre dette à leur égard. En sauvant tel ou tel individu, ils ont témoigné de la grandeur de l'humanité. »

Simone VEIL, *Une vie*

Valentine

« Emmenez-moi avec ma famille », dit-il. La fillette glissa sa main dans celle de son père. Elle se dit qu'elle était en sécurité. En sécurité avec son père et sa mère. Tout cela finirait vite. C'était la police française, pas les Allemands. Personne ne leur ferait de mal. » Tatiana de ROSNAY, *Elle s'appelait Sarah*

Valentine

4) Les sentiments des élèves

« Tous ces soldats qui ont dirigé les camps de mise à mort, qui se sont rendus coupables d'actes qualifiés de crimes contre l'Humanité, tous ceux-là étaient des pères, des maris, des amis, des fils, des parrains, des élus au sein de leur société... Ils étaient des hommes "normaux", ni plus ni moins. »

Constantin

« On nous avait prévenu que la visite d'Auschwitz serait le plus dur passage de notre voyage. En effet, en rentrant dans certaines salles de l'exposition cela me donnait froid dans le dos. Il survenait un malaise constant dans les camps. On remarquait pour la première fois ce vrai quotidien que partageaient les prisonniers ce qui rend l'histoire beaucoup plus intense. »

Mathilde

« Le projet Pologne a été quelque chose de très marquant et enrichissant historiquement pour moi. J'ai pu apprendre beaucoup de choses et le fait de me rendre sur les lieux d'Auschwitz, de ressentir l'atmosphère de cet endroit et de voir les visages de différents déportés m'a permis de briser la distance installée par les cours d'histoire vis-à-vis de cet événement (car les cours nous parlent des victimes avec un chiffre, là-bas elles étaient montrées avec des visages et des noms) et de réaliser ce qui s'était passé.

Mon travail pour le projet, qui était de reconstituer le parcours d'un déporté juif dijonnais, m'a également aidée dans cette prise de conscience. De plus, le voyage ainsi que les lettres sur lesquelles j'ai travaillé dans le cadre du projet ont été très émouvants et m'ont profondément touchée et émue. »

Danaé

« Cet endroit a connu les pires atrocités mais cependant, il ne reste que des bâtiments vides. Toutes les traces ont disparu, il n'y a que les photos et les témoignages qui peuvent encore rendre compte de ce que les détenus ont subi. On a du mal à se rendre compte de ce qu'il s'est passé. L'endroit qui m'a le plus marquée c'est lorsqu'on voit tout ce que les nazis ont récolté (cheveux, chaussures, habits, etc.), on se rend alors réellement compte du nombre de victimes ».

Julie H.

« L'horreur de la Shoah ne fut pas l'œuvre de quelques forcenés illettrés et archaïques. Elle a été rendue possible par le génie maléfique de nombreux savants et intellectuels, y compris des physiciens, des chimistes, des médecins, des biologistes, des philosophes et même des poètes. Cette responsabilité est incontestable du monde de la science, de l'art et de la pensée avec l'une des expériences les plus inhumaines de l'histoire ».

Georges Huberfeld, enfant caché

Je me souviendrai du froid d'Auschwitz, du froid glacial qui pénètre les couches de vêtements, engourdit les membres, brûle la peau comme le cœur. De la neige qui recouvre tout mais n'arrive pas à masquer l'horreur. Du silence de l'hiver qui tue chaque parcelle de vie.

Mais là où l'hiver appelle au silence et à l'oubli nous parlerons. Nous parlerons pour ceux à qui on a ôté la voix, nous parlerons pour l'enfant à qui on a refusé le droit de grandir. Pour eux nous élèverons la voix, pour être sûrs que tout le monde nous entende. Pour être sûrs que chaque homme, femme, enfant qui a péri ici continue d'exister dans nos mémoires.

Gaëlle

« Ce que les manuels d'histoire nous apprenaient, ce que les livres nous racontaient et ce que les films nous montraient étaient devant nos yeux à présent. Je marchais dans ce camp d'Auschwitz en ne cessant de me poser la même question : ce sont réellement des humains qui ont planifié et mis en oeuvre cette immense machine à tuer ? »

Morgane

« Je me souviens encore de cette sensation de malaise après avoir franchi le portail d'Auschwitz I surplombé de la tristement célèbre inscription « Arbeit macht frei » (le travail rend libre). A l'intérieur d'un baraquement, au détour d'un couloir, on entre dans une salle qui n'expose pas uniquement des photos mais des cheveux. Dans une autre salle ce sont des chaussures, de toutes tailles, même des chaussures d'enfants, et puis des valises remplissent une autre salle, marquées du nom de leur propriétaire. Cette sensation de mal-être s'accroît et j'ai eu l'impression d'être engloutie au milieu de ces bagages. Je n'avais jamais rien ressenti de tel. Nous sommes ensuite allés à Birkenau, où le silence est frappant et où on a l'impression que le temps s'est arrêté ».

Johanna

« Ce voyage m'a bouleversée. Je garderai toujours le souvenir de cette sensation de froid glacial alors que nous marchions dans la neige à Auschwitz bien que chaudement vêtus. J'ai donc pensé à ces malheureux prisonniers qui ne portaient qu'un simple pyjama. Faisant part de ce sentiment à notre guide, celle-ci m'a répondu que pourtant, ils souffraient bien plus encore l'été. »

Valentine

« Le voyage en Pologne en décembre 2017 m'a beaucoup apporté.

A travers la visite de l'usine Schindler je me suis sentie plus proche de la vie de la communauté juive. J'ai beaucoup travaillé sur la musique extraite du film « La liste de Schindler » et j'ai écouté mon frère jouer les sonates de Chopin. Après m'être rendue sur place, la gravité de ces mélodies m'est encore plus parlante.

La visite de Cracovie m'a permis de prendre conscience d'une autre manière des atrocités dont les Juifs ont été victimes. La visite des lieux où ils ont vécu, la vue des objets figés dans une autre époque renforcent l'idée du drame. Une communauté fleurissante et épanouie a été détruite et ce ne sera plus jamais pareil. Nous avons le devoir de mémoire, pour qu'au moins le souvenir de ce qui a été continue de vivre à travers nous.

Temps fort de ce séjour, Auschwitz. Cette journée a été dure psychologiquement, mais aussi très importante pour saisir l'impact des camps de

concentration et des centres de mise à mort. Les images perçues en direct, choquantes parfois, mais si réalistes, sont au-delà des explications dans les livres ou encore les récits des déportés. Je pense qu'une telle visite est primordiale pour ressentir et comprendre ».

Iana

« Il est aussi de notre devoir ne pas oublier pour ne pas reproduire les erreurs du passé. »

Sibylle

Clarinettes sib.

The image shows a musical score for Clarinettes sib. in 4/4 time. The score consists of four staves. The first staff starts at measure 4 and includes a dynamic marking of *mp*. The second staff starts at measure 8 and includes a dynamic marking of *mf* and the instruction *più mosso*. The third staff starts at measure 13 and includes a dynamic marking of *mf*. The fourth staff starts at measure 17 and includes first and second endings, both marked *rit.*, with a final dynamic marking of *2*.

« Aller à Auschwitz ce n'est pas seulement visiter un site historique en tant que touriste. Aller à Auschwitz c'est se confronter au passé, se rendre compte de l'horreur de la nature humaine, observer ce que des Hommes ont pu faire à d'autres Hommes. On se confronte à l'industrie de la mort, la mort de masse, la mort d'innocents, le massacre d'enfants, de femmes, d'hommes sans aucune considération de leur histoire, de leur passé, de qui ils sont. Je pense que c'est ce que je retiendrai d'Auschwitz, j'ai enfin mis des images, des sensations, des émotions intenses sur la Shoah et sur ce qui m'est enseigné depuis des années à l'école. »

Zoé

Petit poème

« Petite fille juive de Cracovie
 Le jour où les nazis sont entrés dans sa vie
 N'a pas eu d'autres choix
 À cause de son innocente foi
 Que d'être déportée dans un camp d'extermination
 Où elle a passé la sélection
 Mais trop frêle elle était pour travailler
 Alors on l'on amenée
 Apparemment se doucher
 Mais seulement dans la chambre elle a compris
 Qu'on l'avait piégée, qu'on avait menti
 Et c'est dans une lente agonie que cette histoire se finit
 Et en sa mémoire promets-moi aujourd'hui
 De ne pas laisser de telles choses se reproduire
 Car de sa liberté chacun doit pouvoir en jouir. »

Line

« Si nous ne pouvons réparer la douleur endurée, peut-être pouvons-nous tenter de nous souvenir, nous souvenir des souffrances de ces personnes mais aussi de leurs moments de joie. »

Léa

« Cette journée m'a permis de repousser mes limites et d'oser me confronter à la réalité de notre passé, car quand nous marchons entre ces baraquements, que nous écoutons la guide nous raconter les horreurs qui s'y sont déroulées, nous ne pouvons oublier que la France et les Français ont eu une responsabilité et ont contribué à la mort de millions d'innocents, massacrés au nom d'une idéologie incompréhensible. Des moments comme l'entrée dans une chambre à gaz resteront à tout jamais gravés dans ma mémoire que je le veuille ou non, mais c'est ce qui permet de ne pas oublier, de ne pas laisser se reproduire ce genre d'évènement et de tout faire pour éviter que des personnes puissent recommencer les erreurs du passé. Après être allés à Auschwitz, nous devenons des porteurs de la Mémoire, je sens comme une responsabilité de transmettre ce que j'ai vécu, de raconter les sensations que procure la visite de ce camp pour que les futures générations n'aient jamais à subir ce sort tragique. »

Zoé

« Dans ce voyage scolaire on a pu visiter l'usine Schindler et le quartier Juif ce qui m'a beaucoup plu ainsi que voir la Synagogue dans tous ses détails et qui m'ont marquée.

À Auschwitz j'ai ressenti la souffrance subie par les Juifs, surtout dans les chambres à gaz, c'était très triste.

C'est impressionnant que les Juifs aient pu supporter des telles conditions de vie. J'étais fortement émue par ce voyage... »

Nora

Les étoiles meurtries

« Ce ciel d'un bleu marine sans le moindre nuage
Cette brise du soir soufflant les feuilles de Chêne
Cette enfant scrutant dans les flaques d'eau son image
Ce vieil homme emmitouflé dans de la laine

Mais le vent s'est amplifié et le ciel noirci
La toute puissante nature semble nous avertir
Nous avertir de partir vite, avec soucis
Car les voilà qui arrivent, et voilà le pire

Personne n'a pensé et personne n'a redouté
Pourtant ces immondes camions blancs se sont garés
Roulant dans les flaques d'eau devenues si boueuses
Brisant le reflet de l'enfant si malheureuse

Nombreux sont ceux qui entrent dans ces véhicules
Noués de peur, personne ne cherche à résister
Et même le vieil homme se fait bien minuscule
Les étoiles pleurent leurs amies déjà condamnées »

Léa

Bibliographie

- Antelme, Robert. L'espèce humaine. Gallimard
- Appelfeld, Aharon. Histoire d'une vie. Seuil
- Browning, Christopher R. Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne. Tallandier
- Bruchfeld, Stephane / Levine, Paul A. "Dites-le à vos enfants"- Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945. Ramsay
- Brun, Frédéric. Perla. Livre de poche
- Delbo, Charlotte. Auschwitz et après. Tome 1, Aucun de nous ne reviendra. Les éditions de minuit
- Forges, Jean-François. Guide historique d'Auschwitz. Autrement
- Goby, Valentine. Kinderzimmer. Actes Sud
- Haenel, Yannick. Jan Karski. Gallimard
- Helm, Sarah. Si c'est une femme. Vie et mort à Ravensbrück. Calmann-Levy
- Keneally, Thomas. La liste de Schindler. Robert Laffont
- Kertész, Imre. Etre sans destin. Christian Bourgois
- Kertész, Imre. Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas. Actes Sud
- Klarsfeld, Serge. Adieu les enfants (1942-1944). Mille et une nuits
- Levi, Primo. Si c'est un homme. Julliard
- Loridan-Ivens, Marceline. Et tu n'es pas revenu. Grasset
- Modiano, Patrick. Dora Bruder. Gallimard
- Modiano, Patrick. La place de l'étoile. Gallimard
- Rajchman, Chil. Je suis le dernier juif. Treblinka (1942-1943). Livre de poche
- Rozenberg, Volter. Je me suis évadé d'Auschwitz. J'ai lu

- Saladin-Grizivatz, Catherine. Il n'y a pas de saison pour la mort. Denoël
- Schlink, Bernhard. Le liseur. Gallimard
- Semprun, Jorge. Le grand voyage. Gallimard
- Uhlman, Fred. L'ami retrouvé. Gallimard
- Wiesel, Elie. La nuit. Les Editions de Minuit
- Wieviorka, Annette. 1945, la découverte. Seuil
- Wieviorka, Annette. A l'intérieur du camp de Drancy. Perrin, collection
Tempus

FILMOGRAPHIE

- Au-revoir les enfants
- La liste de Schindler
- Le pianiste
- Monsieur Klein
- 14 récits d'Auschwitz (série documentaire proposée par Annette
Wieviorka)

Participants au projet

Élèves du lycée international Charles de Gaulle de Dijon

Terminales

- Jeanne Carisey T02
- Katarzyna Sopolinska T03
- Paul Marguier T04
- Marie Lesne T04
- Johanna Facchinetti T04
- Aurore Pichon T04
- Péroline Fléchet T04
- Quentin Reitz T04
- Alexis Simonneau T04
- Lorine Reigney T06
- Julie Hoffstetter T06
- Danaé Bizet T06
- Virgile Bérion T06
- Valentine Duthu T06
- Arthur Clément T06
- Zoé Sallembien T06
- Fabien Bardy T06
- Lou Anne Ganée T06
- Louison Ambrosioni T06
- Solenn Edsa Edanhang T07
- Marine Bichet T07
- Tatiana Heitz T10
- Constantin Gierczak Galle T10
- Elise Nizet T10
- Gaëlle Dal Degan T10

Premières

- Morgane Lebâcle P01
- Alice Jeannerot P01
- Inès Yahia P01
- Sybille Aubert P01
- Sarah Comtois P02
- Line Huon-Folton P02
- Iana Rigaudière P 02
- Océane Grappin P03
- Maelle Ba P04
- Nora Taiss P04
- Louis Hubert P04
- Louise Andriot Régnier P04
- Mathilde Roth P 09
- Julie Schwartz P 09
- Léa Marty P 09
- Pauline Chagnard P09

Enseignants ayant encadré le travail : Christiane Richer, Frédérique Margarito & Dimitri Vouzelle

Élèves du lycée Bohumila Hrabala de Nymburk en République Tchèque

- | | |
|----------------------|--------------------|
| - Barbora KOLAŘOVÁ | - Michal ZOUBEK |
| - Lucie PROCHÁZKOVÁ | - Vilma ČECHOVÁ |
| - Alžběta ZAVADILOVÁ | - Alex MULLER |
| - Anežka JISLOVÁ | - Jakub TRNEČKA |
| - Denisa SLABOVÁ | - Vanessa JENÍKOVÁ |
| - Sabina NĚMCOVÁ | - Tereza ŠEVČÍKOVÁ |
| - Antonie WAGNEROVÁ | - Bára BIČÁKOVÁ |
| - Gabriela HLADKÁ | - Dominik FILIP |
| - Matěj ZIKMUNDA | - Lukáš JANČÍK |
| - Eliška DO HAI | - Petr PAVLÍČEK |
| - Kristýna VOJTOVÁ | - Filip ŽÁK |
| - Martin HOLOUBEK | |

Enseignant ayant encadré le travail : Pavel Kotyza

Témoins & intervenants

- Séverine Darcque
- Colette Greteil
- Georges Huberfeld
- Pierre Osowiechi

Table des matières

I) Le temps de la diffusion de l'idéologie raciste et antisémite	p. 12
1) La propagande antisémite à travers les caricatures.....	p. 12
2) « L'antisémitisme de bureau »	p. 36
II) Des vies brisées	p. 51
1) Famille Thalmann, réfugiés allemands indésirables à Dijon.....	p. 51
2) Alfred Hauser, (1888-1942), un « honnête homme »	p. 61
3) Famille Oppenheimer, réfugiés allemands persécutée à Dijon	p. 69
4) Adrien Gugenheim (1884-1944), Français depuis cinq générations, gagé à Auschwitz.....	p. 75
III) Le temps des ghettos et de la mort de masse	p. 83
1) Drancy, un camp aux portes de Paris.....	p. 83
2) Caserne Dossin à Malines, l'antichambre de la mort	p. 90
3) Theresienstadt, « camp modèle », la grande supercherie nazie!	p. 97
a) Les Juifs en Tchécoslovaquie lors de la Première République (1918-1938)	p. 97
b) Présentation de Theresienstadt (aujourd'hui Terezin)	p. 103
c) La visite de la Croix-Rouge à Theresienstadt en 1944	p. 110
4) La vie des Juifs à Cracovie pendant la Seconde Guerre mondiale	p. 117
5) Auschwitz, la mort industrielle	p. 122
a) les trois principaux lieux	p. 122
b) La déshumanisation & l'anéantissement	p. 129

IV) « Qui sauve une vie sauve l'humanité »	p. 135
1) Les Justes, l'honneur de l'humanité.....	p. 135
a) La création de cette distinction	p. 135
b) Histoires de Justes parmi les Nations	p. 140
c) Oskar Schindler : Juste parmi les Nations	p. 144
d) Pierrette Guyard-Pauchard : Juste parmi les Nations	p. 149
2) Le combat contre les assassins de la mémoire	p. 154
V) Témoigner, enseigner pour le devoir de connaissance	p. 166
1) Préserver la mémoire des victimes	p. 166
2) Enseigner la Shoah en Pologne.....	p. 177
3) Extraits de lecture.....	p. 181
4) Les sentiments des élèves	p. 186
Bibliographie	p. 193
Participants au projet	p. 195
Table des matières	p. 197